

L'Echo de Saint-Justin

Vol. XI, No. 10

Saint-Justin, aout 1932.

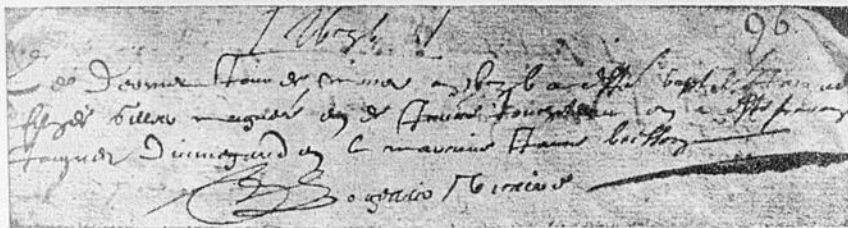
Rédigé en Collaboration

Généalogie de la famille Magnan

Etablie dans le comté de Maskinongé vers 1850

Je ferai tout d'abord remarquer que le lieu d'origine de Jacques Maignier, l'ancêtre des Magnan établis au Canada, est Saint-Etienne de Coulonges-les-Royaux et non pas Saint-Pierre de Coulonges-les-Royaux, comme le dit son contrat de mariage passé à Québec le 21 septembre 1669, devant M^{re} Pierre Duquet, notaire royal. (1)

Et pour le prouver, je citerai un document irrécusable que M. le Chanoine Uzureau de la ville d'Angers, France, m'a envoyé en 1926. C'est la photographie de l'acte de baptême de Jacques Maignier, l'ancêtre des Magnan établi à Charlesbourg près Québec, en 1665. Voici ce précieux document: (2)



Acte de baptême de l'ancêtre de la famille Magnan

(Extrait des registres de la paroisse de St-Etienne de Coulonges-sur-Antize pour l'année 1636, département des Deux-Sèvres (ancien Poitou), France).

Cette vieille écriture se lit comme suit:

"Le dernier jour de mars, an 1636, a été baptisé Jacques, fils de Gilles Maignier et de Jeanne Toucheteau et a été parrain Jacques Dieumegard et la marraine Jeanne Boisson. Logeais, vicair."

Et notre correspondant français ajoutait:

"Il n'y a pas d'autres signatures à cet acte de baptême que celle du vicair. Quant au nom de l'ancêtre, il n'y a pas de doute qu'à son contrat de mariage, de même qu'à son mariage, Jacques Maignier qui ne savait ni lire ni écrire, a du mal prononcer son nom ou il a été mal compris du notaire et du curé de Québec, puisque ceux-ci ont écrit Mignier."

"Pour ce qui est du nom de sa paroisse natale, la mémoire de Jacques Mignier a certainement fait défaut en déclarant, lors de son contrat de mariage de même qu'à son mariage, qu'il était originaire de St-Pierre de Coulonges-les-Royaux au lieu de St-Etienne de Coulonges-les-Royaux, car ce nom de Coulonges est particulier à St-Etienne. Je vous ferai remarquer en passant que ce nom de Coulonges-les-Royaux est devenu Coulonges-sur-l'Antize vers 1789."

"Maintenant, je dois ajouter que la mémoire de Jacques Mignier l'a également mal servi lors du recensement de 1667 en disant qu'il avait 27 ans, quand il aurait dû dire 31 ans, s'il eût connu son acte de baptême."

"Quant au nom de Jeanne Toucheteau qu'on lit dans l'acte de mariage de Jacques Mignier à Québec, il ne faut pas s'en étonner. Dans la région on a l'habitude de féminiser les noms de famille quand ils désignent des femmes. Ainsi, Durandea devient Durantelle, Trudeau Trudelle, Manteau Mantelle et naturellement Toucheteau Touchetelle, etc."

Généalogie de la famille Magnan (3)

Voici la généalogie de l'une des branches de la famille Magnan originaire de Charlesbourg, établie à Ste-Ursule, comté de Maskinongé, vers 1857. On remarque dans cette généalogie que le nom de l'ancêtre Maignier a changé d'épellation quatre

fois: Mignier, Maignen, Meignen et Magnan.

En France 1635

Gilles Maignier, marié vers 1635 à Jeanne Toucheteau, tous les deux demeurant dans la paroisse de St-Etienne de Coulonges-les-Royaux, (aujourd'hui Coulonges-sur-l'Antize, évêché de Maillezais, dans l'ancien Poitou, aujourd'hui département des Deux-Sèvres)

Au Canada 1669

Première génération (4)

Jacques Mignier, fils de Gilles Mignier et de Jeanne Toucheteau, de St-Etienne de Coulonges-les-Royaux, dans le Poitou, France, marié le 14 octobre 1669, à Notre-Dame-de-Québec, à Ambroise Douet ou Doigt, fille de Nicolas Douet et de Perrine Allain, de la paroisse de St-Sulpice de Paris.

Deuxième génération 1702

Germain Maignen, marié à Charlesbourg le 9 janvier 1702 à Marie d'Héry (Déry), fille de Maurice Déry et de Madeleine Philippeau.

Troisième génération 1741

Jean-François Meignen, marié le 16 janvier 1741 à Charlesbourg à Agnès Leroux, fille de Ignace Leroux et de Anne Bouré.

Quatrième génération 1775

François Magnan, marié à Charlesbourg le 20 février 1775 à Marie-Elizabeth Bédard, fille de Joseph Bédard et de Elizabeth Bertaume. (5)

Cinquième génération 1813

Jean-Baptiste I, marié à St-Cuthbert le 18 janvier 1813 à Rosalie Lamoureux, fille d'André Lamoureux et de Marguerite Arsenault, de St-Ours.

Sixième génération 1857

Jean-Baptiste II, (fils de Jean-Baptiste I), marié à la Rivière-du-Loup, en haut, le 27 janvier 1857, à Adéline Béland, fille de Joseph Béland et de Marguerite Lupien. (6)

Septième génération (a) 1889

Ernest, (fils de Jean-Baptiste II), marié à St-Joseph-de-Maskinongé le 29 janvier 1889, à Marie-Anne Bruneau, fille de Noé Bruneau et de Hélène de la Durantaye. (7)

(b) 1899

Hormisdas, (fils de Jean-Baptiste II), marié, 1—à St-Jean-Baptiste de Québec le 3 juin 1899 à Alice Lemieux, fille d'Octave Lemieux et de Philomène Gunner (8); 2—marié le 22 août 1915 à Alice Paquet, fille d'Adolphe Paquet et d'Eléonore Demers, de St-Nicolas. (9).

(c) 1889

Charles-Joseph, (fils de Jean-Baptiste II), marié, 1—à St-Jean-Baptiste de Québec le 30 juillet 1889 à Elodie Cloutier, fille de Jean-Baptiste Cloutier et de Amanda Lambert. (10) 2—Marié le 26 décembre 1898 à St-Jean-Baptiste de Québec à Isabelle Tardivel, fille de Jules-Paul Tardivel et de Henriette Brunelle. (11)

Huitième génération (a) 1917

Jean-Charles, (fils de Charles-Joseph) marié le 20 juin 1917 à Notre-Dame-du-Chemin, à Rachel Genest, fille de Joseph-Albert Genest et de Léocadie Beauvais.

(b) 1922

Pierre-Paul, (fils de Charles-Joseph) marié à Notre-Dame-du-Chemin le 20 juin 1922 à Florence Barry, fille de Henri-Désiré Barry et de Marie-Luce Pouliot.

(c) 1928

Alphonse, (fils d'Hormisdas), marié à St-Dominique de Québec le 14 avril 1928 à Thérèse Clément, fille de Joseph-Hypolite Clément et de Cécile Leclair.

(d) 1930

Paul, (fils d'Ernest), marié le 9 juillet 1930 à Notre-Dame-de-Lourdes-Verdun, Montréal, à Yvonne Vincent, fille d'Albert Vincent et d'Alice Bernier.

NOTES

(1) Voir "La famille Magnan," par Hormisdas Magnan, Québec, 1925, page 15.

(2) Voir "Bulletin des Recherches historiques," vol. 34, page 735.

(3) La famille Magnan a fourni à l'Eglise un grand nombre de religieux, prêtres, laïques et religieux et à l'Etat des hommes regnant s'honore de Monsieur C. J. Magnan, Docteur-ès-Lettres des Universités Laval et d'Ottawa, Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, Membre de la Société Royale du Canada, créé Chevalier Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand par Sa Sainteté Benoit XV en 1918, Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal, etc.

M. C. J. Magnan et ses frères, l'abbé Aristide Magnan, P^{re}, docteur en théologie, et Hormisdas Magnan, publiciste du Ministère de la colonisation, ont publié un grand nombre d'ouvrages traitant de pédagogie, d'enseignement et d'histoire, etc.

M. Jean-Charles Magnan, agronome, M. Pierre-Paul Magnan, professeur à l'Ecole Normale Laval de Québec, tous les deux fils de M. C. J. Magnan de Québec, M. Charles Magnan, pianiste et organiste, compositeur et professeur au Conservatoire National de Musique de Montréal, M. Alphonse Magnan, attaché au Ministère des Terres et Forêts de Québec, M. Paul-Emile Magnan, (Frère Xavier, o.f.m.) de Montréal, ces trois derniers fils de M. Hormisdas de Québec, appartiennent à la branche de la famille Magnan établie à Sainte-Ursule vers 1857.

(4) Jacques Mignier, habitant du Bourg-Royal, paroisse de Charlesbourg, après avoir passé un contrat de mariage en date du 21 septembre 1669, (greffe de Pierre Duquet, Notaire Royal en la Nouvelle-France et résidant à Québec), se marie trois semaines plus tard, le 14 octobre 1669 à Québec, à Ambroise Douet ou Doigt, arrivée au Canada durant le cours de l'été, fille de Nicolas Doigt et de Perrine Allain, de la paroisse de St-Sulpice de Paris.

A ce contrat de mariage ont signé comme témoins Dame Marie-Barbe de Boullongne, veuve de Louis d'Ailleboust, en son vivant Chevalier de Coullonge et Argentenay, ci-devant lieutenant-gouverneur et lieutenant-général pour le Roi et Dame Anne Gagnier, veuve de Jean Bourdon, en son vivant Procureur-général du Roi.

(5) (a) Descendante de Isaac Bédard, né en 1616 en la paroisse de St-Sulpice de Paris et marié en 1645 à Marie Girard. Il est le premier ancêtre de toutes les familles actuelles qui portent ce nom, ainsi que le premier habitant de l'Auvergne, paroisse de Charlesbourg. (b) François Magnan marié à Elizabeth Bédard, émigra à St-Cuthbert, comté de Berthier, peu de temps après son mariage. Un de ses frères, Jean-Baptiste marié à dame Anne Villeneuve, à Charlesbourg, en 1770, émigra vers le même temps à l'Assomption où il a laissé une nombreuse descendance. Deux autres de ses frères le suivirent dans cette région: Joseph marié à Elizabeth Paradis, s'établit à l'Epiphanie et Germain, marié à Angélique Bourret, s'établit à Berthier en haut.

Toutes les familles Magnan établies dans le diocèse de Joliette sont originaires de Charles-

bourg. Elles ont pour ancêtre commun Jacques Maignier ou Mignier.

(6) La famille Béland, établie à Louisville, est très ancienne. Elle descend de Jean Bellan, marié à Québec vers 1676 à Geneviève Godin, veuve d'Antoine Boutin de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf. Le contrat de mariage de Jean Bellan fut passé à Québec le 18 juillet 1677 devant M^{re} Romain Becquet, notaire royal.

La famille Béland a fourni à l'Eglise plusieurs prêtres, religieux et religieuses et des hommes publics remarquables.

(7) Elle est descendante du seigneur Joseph Petit dit Bruneau, fils de Henri Bruneau et d'Elizabeth Fontaine, de la paroisse de St-Médard de Paris. Mgr Herman Bruneault, évêque de Nicolet, descend du même ancêtre. La famille Bruneault a fourni à l'Eglise un grand nombre de prêtres, de religieuses et de religieux.

(8) Elle est descendante de Pierre Lemieux, fils de Pierre Lemieux et de Martine Evan, de la paroisse de St-Michel de Rouen, capitale de la Normandie. Pierre Lemieux, continuateur de la lignée au Canada, se maria à Québec le 20 septembre 1647 à Marie-Marguerite Benard.

Descendant du même ancêtre: l'honorable M. Rodolphe Lemieux avocat, ancien professeur à l'Université Laval de Montréal, Ministre des Postes, président de la Chambre des Communes, aujourd'hui Sénateur à Ottawa.

(9) Elle est descendante de Philippe Pasquier, fils d'Etienne Pasquier et de Rénée Fagart, de St-Martin-Rivière, évêché de Poitiers, ancienne province du Poitou. Etienne Pasquier vint au Canada vers 1668 et s'établit à l'Île d'Orléans, dans la paroisse Ste-Famille. Le 12 juin 1669, il passa son contrat de mariage à Québec devant le notaire Aubert et se maria à l'Eglise de Ste-Famille le 22 mai 1671.

La famille Paquet a fourni à l'Eglise plusieurs prêtres distingués, entre autres Mgr Louis-Adolphe Paquet, auteur d'une trentaine de volumes traitant de théologie, de sociologie qui font autorité dans le pays et à l'étranger, et Mgr Benjamin Paquet, ancien supérieur du Séminaire de Québec et son frère l'abbé Honoré Paquet. Descendant du même ancêtre les distingués chirurgiens MM. les Drs Albert et Achille Paquet, de Québec.

(10) Elle est descendante directe de Zacharie Cloutier, marié à Sainte Dupont le 18 juillet 1616 en l'Eglise de Notre-Dame de Mortagne, dans l'ancienne province du Perche, en France. Il est venu s'établir au Canada avec sa femme et ses cinq enfants vers 1634. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, descend de cet ancêtre. La famille Cloutier a fourni à l'Eglise un grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses.

(11) Elle est descendante de Claude Tardivel, originaire du village de Billom, en Auvergne, France. Claude Tardivel vint aux Etats-Unis vers 1850 où il se maria à Isabelle Brent, à Covington, Kentucky. C'est là que son fils, Jules-Paul Tardivel naquit le 2 septembre 1851. Ce dernier vint au Canada en 1869, fit ses études à St-Hyacinthe et se maria au même endroit le 14 février 1874, à Henriette Brunelle, fille d'Ambroise Brunelle et de Léocadie Valin.

Hormisdas MAGNAN.

ART PAYSAN

Grâce à l'initiative du Ministère de l'Agriculture provincial, dû aussi à la compétence et au zèle de notre concitoyen, M. O.-A. Bériau, directeur de l'École des Arts Domestiques, l'art paysan comprenant les travaux à l'aiguille, le tissage, les tricots les broderies, confection d'objets de première nécessité ou d'ornementation, tend à prendre un essor vraiment encourageant.

Depuis la naissance de notre organe, nous n'avons cessé de démontrer l'importance du retour à la terre, de l'achat chez-nous et de préconiser les bonnes mesures tendant à améliorer la situation générale, tout particulièrement celle de nos amis, les cultivateurs. Nous croyons aujourd'hui que la campagne intensément poursuivie en faveur des arts domestiques vaut d'être menée de front avec ces dernières et d'attirer l'attention de tous les gens de bonne volonté. Nous l'embrassons volontiers.

Tant au point de vue morale qu'économique elle peut produire des effets salutaires et efficaces.

Les travaux sus-mentionnés fait à la maison soit par les temps libres, soit, comme occupation principale peuvent contribuer à augmenter le budget familial et éloigner du foyer la misère et la privation.

Depuis trop longtemps on a négligé de tirer profit des produits de la ferme pour chercher ailleurs des moyens de subsistances plus faciles, mais combien plus compromettants et parfois douteux!...

Ce faisant, nos cultivateurs ont oublié que l'emploi de la laine, de la filasse et du lin récoltés sur leur ferme pouvaient encore, comme autrefois, constituer une source de revenus suffisante pour parer à la crise et à ses conséquences funestes.

Il est dur de retourner en arrière. Mais si les vieilles méthodes doivent servir davantage nos intérêts, il ne faut pas hésiter à y recourir.

Ainsi, les métiers de nos aïeules qui dorment dans les greniers n'auraient peut-être pas pour les oreilles modernes avides de jazz et de tam-tam un charme aussi "langoureux" que certains autres instruments qui ont pris leur place au foyer, mais combien plus pratiques ils seraient en ces jours où chacun semble ne compter que sur la Providence pour se procurer le pain et les victuailles!

Que nos filles de campagne surtout, puisque c'est d'elles que l'on peut toujours davantage attendre remise à leur tour radio et victrola, payés par versements, pour reprendre métier, rouet et aiguilles dont nos mères savaient si bien tirer profit, tout en étant aussi heureuses et en veillant sur le bonheur de leur foyer!

La couture et le tricot, les travaux en général faits à la maison rapporteraient des revenus et supprimeraient bien des dépenses inutiles. Sans compter que le travail ainsi fait en commun pourrait avoir aussi le magique effet de redonner à nos foyers cet esprit de famille qui les délaisse. Et nos mères devraient avoir plus de joie dans l'âme en voyant leurs filles besogner autour d'elles qu'à les voir prendre le chemin de la ville sous prétexte de gagner de l'argent et de s'assurer une meilleure situation; quand, généralement, el-

les n'y gagnent que leurs propres dépenses, en perdant très souvent plus que leur temps, leur santé; leur vertueuse jeunesse.

EPINARD.

Le retour au train de vie d'avant-guerre

Jeter les hauts cris à cause de la réduction des gains, ce n'est que prolonger la crise; mais accepter des gains nécessairement réduits, c'est remédier à la crise. Les bénéfices énormes ne sont que le signe de temps anormaux.

Quand un vendeur d'automobiles sans capital pouvait ouvrir une luxueuse salle d'exhibitor et vendre des autos comme des petits pains chauds, nous ne vivions pas dans des temps normaux. Quand un vendeur d'obligations sans aucune expérience pratique, ni capital, ni savoir, pouvait tenir un bureau, l'amubler somptueusement, et puis, vendre des valeurs, des obligations, des "stades" à un public amenté, en faisant plus d'argent qu'il n'en avait rêvé, la prudence la plus élémentaire aurait dû nous avertir que les conditions n'étaient pas normales.

Quand un agent d'immeubles pouvait vendre un terrain pratiquement sans valeur à un prix tabuleux, il aurait dû paraître évident que nous vivions dans des conditions anormales. Et il en est ainsi dans toutes les activités industrielles, agricoles et financières.

Durant dix ans de bouffissure, plusieurs personnes en vinrent à croire que par leur propre habileté et finesse, elles se créaient des richesses en spéculant, quand en réalité, la plupart ne créaient rien et n'épargnaient rien, mais vivaient seulement dans un paradis de sottise.

La plupart des gens ont plus aujourd'hui qu'ils n'avaient avant la guerre, mais ils se plaignent d'avoir moins parce qu'ils font des comparaisons sur une fausse base.

Prendre des haut-parleurs pour crier que les "temps sont durs",

L'Horloge de Grand'mère

Avec le livre de sa grand'mère, Geneviève a découvert une horloge. Oh! bien curieuse horloge... A côté de chacune des heures marquées sur le large cadran est inscrite une sentence propre à inspirer des réflexions salutaires pendant le carême et en tout temps.

Les voici:
I—Notre salut dépend d'une heure!

II—Marque ta dernière heure, si tu la sais!

III—Toutes les heures nous blessent, la dernière nous tue!

IV—L'ombre reviendra, l'homme jamais!

V—Le temps ne passe pas, c'est nous qui passons!

VI—Celle qui passe n'est plus à toi, celle qui vient, tu ne la connais pas... profite de celle que tu tiens.

VII—Pense à la dernière!

VIII—Pour une heure de peine, une éternité de joie!

IX—Tu les comptes, elles fuient.

X—Les heures périssent, mais elles sont portées en compte!

XI—C'est l'heure de prier!

XII—Une heure suffit pour se perdre, une heure suffit pour se sauver... n'attends pas la dernière.

L'EPARGNE

Les dépenses inutiles, les petits prêts inconsidérément faits au premier venu, le jeu, les théâtres, les voyages inutiles, voilà ce qui occasionne souvent la gêne d'un ouvrier et l'empêche de ne jamais rien mettre de côté pour les mauvais temps.

Des hommes prévoyants et charitables sont venus à son secours par l'institution des caisses d'épargne et le protègent ainsi contre les fantaisies et les caprices du moment contre toute espèce d'entraînement et de gaspillage de son salaire.

Les caisses d'épargne donnent toutes les sûretés désirables et reçoivent les plus petites économies qu'elles font fructifier au profit du déposant.

Il n'y a pas, pour l'homme qui calcule et qui entend bien ses affaires, de placement plus facile et plus avantageux que celui qui se fait dans les caisses d'épargne. Voici l'opinion d'un homme d'Etat sur ce mode de placement des petites épargnes:

"A la classe ouvrière il faut un capital dont la rente soit fixe et certaine, et puisse s'accumuler à son profit, sans soin et sans surveillance de sa part: un capital qui, quelque minime qu'il soit, ne reste jamais inactif, jamais stérile entre ses mains; un capital qui, tout en lui produisant une rente fixe et invariable, puisse rentrer au premier besoin, au premier appel d'une nécessité quelconque, chaque mois, chaque semaine, chaque jour; un capital enfin, qu'il ne soit pas nécessaire d'accumuler et de grossir avant de le placer, mais qui se place à mesure qu'il se gagne, qu'il s'épargne pour ainsi dire goutte à goutte, pour former ainsi insensiblement à son possesseur un trésor en réserve où il aille puiser selon ses nécessités. Aucun autre mode de placement ne peut s'adapter aussi bien à la situation sociale de l'ouvrier. Une maladie, une cessation de salaire, un enchérissement de denrées, un accroissement de famille, l'acquisition d'outils du métier, un mariage, un mobilier à créer; tous ces événements de la vie peuvent le mettre dans le cas de recourir à chaque instant à son capital et de le retirer en tout ou en partie. La terre, le commerce, les prêts sur hypothèques, ne rem-

plissent pas pour lui ces conditions, parce qu'une fois placé ainsi, son capital ne serait plus disponible, et à l'heure du besoin il serait obligé de recourir lui-même à des emprunts onéreux."

Tels sont les précieux avantages qu'offre cette admirable institution, et il n'est personne qui ne puisse profiter de ces bienfaits. Presque partout, il existe des caisses d'épargne ou des départements d'épargne dans les banques, et les règlements qui peuvent varier dans ces organisations, offrent partout de grands avantages aux ouvriers.

Le vieux fort de Chambly

Chambly est une jolie petite ville située à 20 milles de Montréal sur la route de Sherbrooke. Le bassin de Chambly semble être fréquenté par les Montréalais, car l'on y voit des canots et des chaloupes: c'est un endroit idéal pour aller se rafraîchir par une belle journée de chaleur. Juste à l'embouchure de la rivière Richelieu, le vieux fort demeure avec tous ses souvenirs; c'est un vieux monument qui rappelle aux visiteurs les événements glorieux des premiers temps de la colonie. A l'intérieur du fort, des inscriptions indiquent les endroits où se trouvaient la chapelle, l'hôpital, les quartiers généraux des officiers, ceux des sous-officiers, le donjon, le magasin des munitions, la cuisine. L'on peut voir un foyer dans lequel de grosses pièces de bois taillées à la hache supportent les pierres.

Le gardien réside dans la partie où se trouvait l'hôpital, et dans l'entrée de sa résidence un petit musée est ouvert aux visiteurs. Il y a de vieilles armes, des tableaux, des pièces de monnaie ancienne. Un registre y est ouvert pour l'inscription des visiteurs, et en signant notre nom, nous cherchons s'il n'y est pas passé dernièrement quelqu'un de chez nous, mais nous n'y rencontrons que des noms anglais, des adresses de Los Angeles, de Californie, de New-York et de tous les états voisins. Il y en a par ci par là de Montréal et d'autres endroits de la Province, mais il semble que les Américains s'y arrêtent en plus grand nombre que les Canadiens.

Quand on vient du Québec, il fait plaisir de voir les vieux murs

de Chambly, car l'on y prend une leçon d'histoire.

B. M.

J. JUTRAS

MAITRE-PARFUMEUR

Offre ses dernières créations de parfums.

Sur réception de 25 sous, vous recevrez un généreux échantillon de parfum "Cœurs et Fleurs".

Ecrivez à

Les Parfums Jutras, Limitée,

4667 rue Papineau, MONTREAL.



MAURICE LAURENT

Successeur de

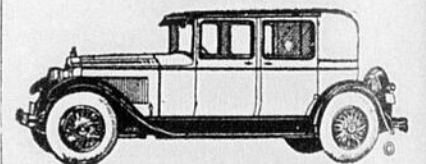
ULRIC GIGUERE,

BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc.
Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

TAXI



Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit

Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 29, Pont Maskinongé.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

62 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

GRATIS

Conservez Cette Annonce

PIPE

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES

Envoyez-moi cette annonce et \$1.50 et vous recevrez un paquet échantillon renfermant 10 lbs. de bon tabac en feuilles, fort ou faible, et, gratuitement, un pipe en bruyère véritable et un briquet à gazoline.

Expédition partout sur réception de \$1.50

20 lbs. pour \$3.50 50 lbs. pour \$7.00

100 lbs. \$10.00

Adresse:

Pur Quesnel 4 lbs. pour \$1.50

G. DUBOIS

24, Ave. Henderson, Ottawa, Ont.

Achetez votre tabac par la poste -- vous obtenez un produit de qualité et économisez de l'argent.

Bon pour une pipe en bruyère véritable

CONSERVEZ CETTE ANNONCE

Gérin-Lajoie

Nous extrayons ces quelques notes des pages de M. l'abbé Elie Auclair, de la Société Royale du Canada. Gérin-Lajoie est né à Yamachiche, dans le rang des Petites Terres, le 4 août 1824.

Les jeunes surtout ne connaîtront jamais assez les ancêtres dont nous avons lieu d'être fiers. On l'a souvent redit, et c'est toujours vrai, évoquer la mémoire des hommes illustres qu'une race a produits, c'est un excellent tonifiant pour la jeunesse qui monte à la vie et est l'espoir de l'avenir.

Et d'abord son vrai nom, c'était Gérin et non pas Gérin-Lajoie. Le 16 novembre 1861, il écrivait lui-même à son jeune frère Denis, plus tard Mgr Gérin, curé de St-Justin. "Notre vrai nom de famille n'est pas Lajoie mais Gérin. Nos ancêtres n'ont jamais été connus en France sous le nom de Lajoie. C'est notre bisaïeul qu'on a appelé le premier Lajoie, parce qu'il était toujours content et gai. C'est un nom de guerre. Dans mes dernières années de collège, M. Ferland, notre directeur (l'abbé Ferland auteur de l'Histoire du Canada qui porte son nom) écrivait toujours mon nom A. Gérin-Lajoie, et j'ai continué à l'écrire ainsi... Si je recommençais ma vie, je signerais A. Gérin tout simplement..." Comme question de fait, son frère, Mgr le curé de Saint-Justin, et son fils Léon mon collègue à la Société Royale du Canada, signent Gérin tout court. Mais l'auteur de "Jean Rivard" et du "Canadien errant" a rendu son nom deux fois illustre, et c'est pourquoi il s'appellera toujours devant l'histoire Gérin-Lajoie.

Gérin-Lajoie était l'aîné d'une famille de dix-sept enfants, dont dix vécurent à l'âge d'homme. Il épousa, à Toronto en 1858 — à 34 ans — l'une des filles d'Etienne Parent, le célèbre rédacteur du "Canadien" de Québec, laquelle vit encore, nous l'avons vu plus haut. Il mourut, à Ottawa, le 4 août 1882, juste à 58 ans. Au sortir de ses études à Nicolet, il étudia le droit à Montréal, voyagea aux Etats-Unis, revint à Montréal, fut rédacteur à la "Minerve" se fit recevoir avocat, et finalement entra dans le service civil. La politique l'ennuyait, le journalisme ne le payait guère et il rêva de se faire colon — comme son "Jean Rivard". — En 1856, à 32 ans, il devenait bibliothécaire du parlement, situation qui

lui permit de se livrer à l'étude. Il fut à Québec, en 1859-1860, avec l'abbé Casgrain et le docteur Larue, du fameux groupe des "Soirées Canadiennes". En 1866, il suivit le gouvernement ou l'administration à Ottawa, où il devait mourir.

Avec les Anciens Canadiens de M. de Gaspé, le Jean Rivard de Gérin-Lajoie est bien, je pense, le livre qui peint le mieux la vie et les moeurs de nos anciens. On a plus d'une fois, en ces dernières années, rapproché du Jean Rivard de notre auteur canadien la "Maria Chapdelaine" du français Louis Témond. Au dire de plusieurs, ce dernier livre est un "petit-chef-d'oeuvre". Il est, à coup sûr, supérieurement écrit. Donne-t-il vraiment un portrait du colon canadien? Je le crois pas, et je ne suis pas le seul. Des hommes de lettres patriotes, comme le sénateur L.-O. David et le conseiller législatif Ernest Choquette, ont protesté à contre. J'avais entendu protester de la même façon, au lendemain de la publication de Maria Chapdelaine à Paris, un homme d'un goût sûr et d'une science très vaste qui était de la région de Chicoutimi précisément, M. l'abbé Alfred Tremblay, de regrettable mémoire. Le sénateur David raconte quelque part que sir Wilfrid Laurier, tout en admirant Louis Hémond, trouvait qu'il avait eu tort de représenter le colon canadien comme un être triste, mécontent de son sort et supportant péniblement la vie de défricheur.

"Au contraire, disait sir Wilfrid, sauf quelques exceptions, le défricheur aime son travail et s'y livre gaiement, en gardant sa bonne humeur." J'ai toujours eu, pour ma part, en lisant Maria Chapdelaine, une impression de malaise. C'est peut-être là le défricheur canadien, me disais-je encore? En tout cas, ce n'était pas pour moi le vrai portrait du colon, de tout le colon canadien. Et je cherchais la formule qui m'en dirait juste le pourquoi. Dans la note qu'il met en tête de sa livraison d'octobre du "Bulletin des Recherches Historiques" (toute consacrée à Gérin-Lajoie) M. Pierre-Georges Roy me l'a fournie, cette formule. "Pour nous, écrit-il, le vrai roman du colon canadien, c'est le Jean Rivard de Gérin-Lajoie. Au triple point de vue du style, de l'action et de la facture générale Jean Rivard est peut-être inférieur à Maria Chapdelaine. Mais, dans tout le livre de Gérin-Lajoie règne un souffle patriotique qui est remplacé, dans le roman de Hémond, par une espèce de fatalisme qui n'est certainement

pas canadien, ni chrétien". A mon sens, voilà la vraie note.

Notre meilleur critique des lettres canadiennes, M. l'abbé Camille Roy, aujourd'hui recteur de l'Université Laval à Québec, a écrit des lignes qui resteront. "La lecture personnelle de Jean Rivard replacera sous vos yeux toute une série de coutumes et d'habitudes qui s'en vont. Elle vous fera donc aimer ce livre, non seulement parce qu'il est un excellent manuel d'économie social, mais aussi parce qu'il est comme le reliquaire de vieilles choses disparues. Et, si vous tenez compte de la grandeur de dessein qui l'a inspiré, de la bonhomie et de la simplicité de l'exécution et de l'influence salutaire qu'il peut avoir sur l'esprit du peuple, vous estimerez que ce roman, malgré ses défauts de composition et de style, quoique un peu plus aride et plus terne, est presque l'égal de celui que vers le même temps publiait M. de Gaspé, et dans votre bibliothèque, vous placerez sans doute Jean Rivard à côté des Anciens Canadiens". J'ajoute, moi, qu'il conviendrait de mettre Maria Chapdelaine, un peu plus bas dans un autre rayon...

En outre de son Jean Rivard paru en 1862 (Le Défricheur) et en 1864 (l'Economiste) nous avons encore de Gérin-Lajoie, "Dix ans au Canada", un livre d'histoire qui contient de précieux documents sur une période fort agitée de notre activité politique (1840-1850) qui ne fut publié que six ans après sa mort (1888). Il est moins connu que Jean Rivard, et je n'insiste pas.

On ne sait guère non plus, je pense, que c'est Gérin-Lajoie qui traduisit, le premier, le mot anglais township par celui très français de canton, d'où nous avons les cantons de l'Est.

Pour la masse du peuple, notre auteur est surtout connu par le "Canadien errant," qui est en effet dans toutes les mémoires, quoiqu'on ne sache pas toujours qu'il est de Gérin-Lajoie.

"Je vais vous raconter, écrivait en 1892 Benjamin Sulte, comment cette chanson célèbre est venue au monde. Il y avait au collège de Nicolet (en 1842) un élève du nom de Pinard qui chantait des airs de marche durant les promenades autorisées... Comme Gérin-Lajoie venait de voir passer sur le fleuve le navire qui emportait les exilés canadiens (de 1837-1838) déportés en Australie, il conçut le projet de faire chanter à ses camarades une complainte sur ce sujet. Elle fut composée en moins d'une

heure, et, le lendemain, tout le collège retentissait de ses accents. Ce fut comme une trainée de poudre dans le Bas-Canada. L'air y était connu... La population vibra aux sons des paroles qu'elle entendait, parce que c'était l'expression de la pensée populaire..."

On se rappelle le premier couplet:

Un canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers...

En parlant de l'exquise sensibilité de Gérin-Lajoie, M. l'abbé Camille Roy raconte les deux traits suivants: "Un soir de printemps, Benjamin Sulte se promenait à Aylmer avec lui. Tout à coup une douce voix de femme se mit à chanter la ballade du "Canadien errant". Gérin-Lajoie, ému et troublé jusqu'au fond de l'âme, ne put écouter sans pleurer ce refrain qui avait autrefois jailli de ses dix-huit ans. Une autre fois, à Ottawa, Gérin-Lajoie et Benjamin Sulte regardaient de la colline du parlement vers la baie où les hommes de cage formaient leurs radeaux.

...Le travail venait de cesser et les "voyageurs" se reposaient. Voici que l'un d'eux, robuste ténor, entonna de sa belle voix dolente: "Un canadien errant". Et le chant montait comme une triste complainte dans le silence du soir. Cette fois encore, Gérin-Lajoie se suffoquait d'émotion et les larmes lui montèrent aux yeux. Benjamin

Sulte, qui fut lui-même le plus original et le plus sensible des hommes, pleurerait à côté de son ami..."

—L'abbé Elie-J. Auclair, de la Société Royale du Canada.

LA PRIERE EN FAMILLE

Voilà près de onze ans que nous vivons ensemble, disaient à un prêtre un père et une mère qui lui amenaient, pour le bénir, un de leurs enfants. Il y a eu entre nous, hélas! plus d'un dissentiment et plus d'un froissement, il y a eu plus d'un nuage sombre autour de notre coeur, mais jamais nous ne nous sommes couchés sans nous être pardonnés.

Vous nous aviez fait promettre de faire ensemble, le soir, une petite prière, nous n'y avons jamais manqué; et c'est là, au moment où le calme de dehors, met un peu de calme au dedans; là, devant notre crucifix, poussés l'un et l'autre par un sentiment certainement divin, que nous nous regardions émus et que nous finissions toujours par nous entendre.

UN PERE de famille bien pauvre disait: "Il n'y a point de si doux oreiller que la confiance en Dieu. C'est quand nous n'avons plus rien que je repose le mieux".

Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.



L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNE,

Editeur-Propriétaire,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance.—Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Régat artistique à Saint-Justin

Visite de la chorale St-Louis de France de Montréal—Concert—Messe — Réception.

Le samedi, 30 juillet dernier, les citoyens de St-Justin avaient le bonheur de recevoir un groupe important de l'Association Chorale de St-Louis de France. C'est la troisième fois que pareille aubaine leur est donnée. Une surprise les attendait cependant, cette fois-ci, le bon curé de St-Louis de France, M. l'abbé Paiement accompagnait ses choristes. Voici les noms de ces derniers: M. Joseph Saucier, directeur de la Chorale, M. Antonio Létourneau, organiste, MM. Paul Trottier, Victor Piché, Armand Morin, Bourduas, A. Metcalfe, Geo. Grandmaison R. Ducharme, A. Rochon Lorenzo Proulx, Maurice Bernardin, Odilon Morency, Arthur Cofsky, Edouard Provost, Wilfrid Duchesnay, H. Desjardins, Léopold Fortin, Alexandre Clavel, Alexandre Brossard, Noël de Tilly, Damien Bertrand, Lucien Bertrand, A. Allaire, Jos. Allard, Félix Desrochers, Benoit Bertrand.

- Le programme suivant fut exécuté:
- 1 —
 - a) Chant des Hâleurs de la Volga (chant populaire russe)
 - b) Tout s'éteint dans la nuit... Rubenstein (Le Démon)... l'Association Chorale St-Louis de France.
 - 2 —
 - a) Ah qui brûla d'amour (mélodie) Tchaikowsky.
 - b) Je voudrais (mélodie) Barbirolli—M. Lorenzo Proulx.
 - 3 —
 - b) Au bruit des lourds marteaux d'airain de Gounod.
 - b) Malgré Moi de Pseisser, M. Léopold Fortin.
 - 4 —
 - a) Choeur des Porchers (Ulysse) de Gounod.
 - b) Choeur des Chasseur (Euryanthe) Weber — l'Association Chorale St-Louis de France.
 - 5 —
 - a) L'heure silencieuse, V. Staut.
 - b) Au caprice du vent, M. Pesse, M. Maurice Descôteaux.
 - 6 —
 - a) Quatuor pour quatre barytons: extrait du psaume "Soeli Enarrant" Saint-Saens MM. Lorenzo Proulx, Joseph Saucier, Léopold Fortin et Damien Bertrand.
 - 7 —
 - a) Comme la plume au vent (Rigoletto), Verdi.
 - b) Le rêve de Manon Massenet, M. Paul Trottier.
 - 8 —
 - Allocation par M. Félix Desrochers, avocat.
 - 8 —
 - Duo des Pêcheurs de Perles, Geo. Bizet, MM. Paul Trottier et Léopold Fortin.
 - 10 —
 - Le Charbonnier (Chanson rustique) de Paladilhe, M. Aurèle Allaire.
 - 11 —
 - a) Les Bohémiens Schumann.
 - b) Les Romains (Hérodiade) de Massenet.
 - c) Saltarelle Saint-Saens, l'Association Chorale St-Louis de France.
 - 12 —
 - O CANADA, de Lavallée, l'Association Chorale St-Louis de France. Choristes et solistes luttèrent à qui mieux mieux pour cueillir la palme du triomphe, et tous reçurent des salves d'applaudissements bien mérités. Notons entre autres "Le Choeur des Romains" et la "Saltarelle" exécutés par la Chorale, et "Les Cou-

pets de Vulcain" interprétés par M. Léopold Fortin, "Mélodie" de Tchaikowski, chantée par M. Lorenzo Proulx, "Le rêve de Des Grieux" chanté par Paul Trottier, M. Wilfrid Duchesnay, remplaça à pied levé M. Maurice Descôteaux, et se tailla un franc succès dans "Les Noms Canadiens" de l'abbé Dupaigne. Nos félicitations à M. Saucier pour le choix et l'interprétation de son programme, et à M. Antonio Létourneau dont la modestie n'a d'égale que son savoir. A l'intermission M. Félix Desrochers, avocat, et assistant-directeur de la Chorale prononça l'allocution suivante dont nous avons pu sténographier le texte:

M. le Curé de St-Justin.
Messieurs les membres du clergé, Mesdames et Messieurs.

Jamais je n'ai compris autant qu'en ces derniers jours les angoisses de ce pauvre sous-préfet, qui, parti en visite officielle à destination de la Combe-aux-Fées, avait été la victime d'une étrange conspiration ourdie contre lui, non pas par ses chers administrés, mais par Dame Nature. Vous vous rappelez les incidents décrits de si spirituelle façon par l'illustre conteur provençal, Alphonse Daudet. Signes du petit bois de chênes verts, conversation mystérieuse de barbes allés ébahis de voir un personnage aux habits galonnés d'or, murmure cadencé du petit ruisseau qui faisait une musique toute divine sans doute pour plaire à cet hôte distingué, parfum exquis des petites violettes se dressant sur leurs petites tiges comme pour lui dire: "Sentez-vous comme nous sentons bon"; tout conspirait à empêcher M. le Sous-préfet de composer son discours. Et il avait beau crier: "Messieurs et chers administrés", la suite du discours ne venait pas.

Depuis hier, mesdames et messieurs, je connais les mêmes tribulations par lesquelles passa le héros du conte de Daudet, et cependant je ne suis pas sous-préfet, je ne suis même plus bibliothécaire. J'ai voulu moi aussi penser à l'allocution que je devais prononcer ce soir, car des amis, les malheureux, étaient bien des amis, avaient eu l'audace, sans me consulter de me "sandwicher" (excusez l'expression anglaise, mais elle peint si bien la situation) au beau milieu de ce programme. Joli sandwich où la matière déborde l'enveloppe. Mais que voulez-vous mon nom était là, et "Des rochers" ça ne s'enlève pas comme on veut. J'étais condamné à vous condamner à m'entendre. Et pour que votre peine fut moins lourde à porter, j'ai voulu préparer mon discours. Mais allez donc vous soustraire aux beautés enchantées d'une nature comme celle qui nous entoure à St-Hilaire.

Ce n'était pas le petit bois de chênes verts qui me faisait signe, mais le mont St-Hilaire, qui ne voulait pas venir vers moi, et je comprends pourquoi, me demandait d'aller vers lui. Ce n'était plus quelques oiseaux qui pouvaient s'étonner de ma présence, car je suis si peu de chose, mais c'était tous les oiseaux qui chantaient comme si je n'avais jamais existé, et ils gazouillaient si bien les strophes immortelles de leurs chants d'amours, qu'ils m'enlevaient jusqu'à la pensée de penser. Ce n'était plus les violettes qui dressaient leurs petites tiges vers mon appendice nasal si largement développé, mais c'était les bons pommiers de St-Hilaire qui me montraient les prémices d'une poussée belle à rendre jalouse la première pomme qui fit tomber la première femme. Ce n'était plus le petit ruisseau qui voulait faire admirer son rythme cadencé, mais le Richelieu déroulait devant moi avec une grâce infinie sa traîne aux couleurs d'émeraude et dans ses plis liquides gardait de longues heures mon corps tout entier, et mon âme aussi. J'avais beau dire: "Mesdames et Messieurs de St-Justin", rien ne venait, je perdais l'air, et je restais à St-Hilaire. Et rien n'est encore venu depuis que je suis venu sur cette estrade. O Muse de l'éloquence, ne te voile pas la face, mais aie pitié de cette foule si tu n'as pas pitié de moi, et aide-moi maintenant à parler à moi qui déparle depuis déjà trop longtemps.

Mesdames, et Messieurs, si j'avais à vous présenter l'Association dont les chants semblent si bien s'harmoniser avec les sentiments de vos âmes, j'accomplirais un acte religieux qui équivaldrait à la récitation d'un

Rosaire complet, et je ferais de ce samedi un véritable jour de Marie, je m'explique.

La présentation ne compte-t-elle pas au nombre des Mystères Joyeux? Pour celui qui la fait, ne connaît-il pas souvent des craintes et des appréhensions qui touchent de très près aux tortures des Mystères Dououreux. Quant à l'objet présenté, il jouit quelque fois d'un prestige si éclatant qu'il ne fait mystère pour personne de le classer parmi les corps glorieux. Je vous présente donc l'Association chorale de Saint-Louis de France, bien plus pour accomplir un acte religieux, encore une fois, que pour remplir une formule de civilité.

Car vous nous connaissez, que dis-je, notre chorale mais c'est votre chorale à vous du Comté de Maskinongé, et plus particulièrement de la paroisse de St-Justin. Par cela même que notre société est avant tout une chorale d'église, elle ne détonne pas dans les cadres de votre comté. Maskinongé n'est-il pas le comté clérical entre tous puisqu'il porte "Barette" à la tête. Votre comté n'est-il pas le berceau enchanté de la famille qui a donné naissance à cet homme qui s'en va toujours "en chanteur", et qui s'appelle M. Saucier, notre Directeur? S'il est à vous par droit de naissance, nous sommes à lui par devoir d'obéissance, vous et nous sommes donc "Associés" (A Saucier). Et avec les citoyens de St-Justin nous sommes attachés d'une façon plus particulière puisque nous sommes les uns les autres rivié à "Clou... tier". Les liens qui nous unissent, rien ne peut les briser, ils ont la résistance "Du chêne et" "Des rochers". Nous avons donc "Gagné" à rester parmi vous car nos chants vous reviennent toujours dans "L'ECHO" de St-Justin. Et c'est pour nous le meilleur Paiement" que vous puissiez nous faire.

Nous sommes donc encore au milieu de vous avec le même enthousiasme, la même ardeur, et la même satisfaction de goûter votre si aimable hospitalité. Pour la troisième fois nous vous revenons avec le même chef, le même organiste et le même groupe de chanteurs ou à peu près. M. le curé de St-Justin, ne pourra donc pas encore juger quel est le meilleur groupe de notre Association, de celui qui est resté à Montréal, ou de celui qui s'est déplacé jusqu'ici sans se "déplacer". Rassurez-vous M. le Curé, chez nous, nous pratiquons avec une telle solidarité la devise des Mousquetaires, "Tous pour un, un pour tous", que nous restons toujours tout entiers même quand nous ne sommes pas tous ensemble. Et si je ne craignais d'être trop osé, je dirais à l'instar de St-Thomas: "Non contractus, non divisus, integer accipitur". Vous avez donc toute la Chorale devant vous, M. le Curé.

Mais pourquoi sommes-nous ici? Parce que chez vous, nous nous sentons chez nous. Parce que nous avons voulu revoir votre curé, car il fait tellement partie de notre Association maintenant que nous ne pouvons plus passer de lui, et quand ce n'est pas lui qui vient vers nous, c'est nous qui allons vers lui. Parce qu'après goûté chez vous une hospitalité si franche et si généreuse, nous devons venir vous offrir notre "Paiement". Parce que nous avons voulu prouver à notre dévoué secrétaire Wilfrid Duchesnay, un fils de St-Justin, combien nous apprécions son dévouement sans borne aux œuvres de notre société chorale. Parce qu'enfin nous avons voulu continuer le rôle joué par notre Association depuis près de quarante ans: apôtre de l'art dans notre province.

Quand on possède quelque chose, il faut le partager: ce n'est pas un axiome communiste, mais c'est un principe de charité chrétienne. Or nous, nous possédons de beauté, oh je ne parle pas de la beauté physique, car en ce cas il faudrait détourner vos regards de celui qui vous parle en ce moment et les reporter du côté du directeur, de l'organiste, ou même des solistes — non, je parle de la beauté artistique, et celle-là nous voulons la partager avec vous. N'est-ce pas de bon aloi dans un temps de même de stricte nécessité dans une crise comme celui-ci. N'est-ce pas période où la musique voit sans cesse diminuer le nombre de ses adorateurs.

N'est-il pas vrai que depuis 25 ans le niveau musical a considérablement diminué chez nous. Oh je ne parle

pas de quelques cas isolés, car Dieu merci, quelques uns des nôtres, à force de courage, de persévérance, et de travail, ont réussi à se créer une place de premier ordre dans notre firmament artistique. témoin, MM. Saucier et Létourneau, mais je parle de la masse du peuple. Là tout s'atrophie maintenant. Autrefois il y avait dans un coin sacré un instrument que chacun se faisait un devoir d'y placer, c'était le piano. Oh je ne disconviens pas qu'il ait donné lieu à bien des abus. Mais qu'importe, celui qui le jouait au moins travaillait, pensait et pouvait communier de temps à autre au sublimes inspirations des génies du clavier. On jouait au moins un rôle actif. Aujourd'hui on n'a pas besoin de jouer soi-même, on écoute passivement les accords qui nous viennent à travers les replis tortueux du cornet acoustique ou les fils multiples des antennes sans nombre. Phonographes, radio, inventions modernes merveilleuses qui eussent du rendre des services signalés à l'art, mais hélas qu'en a-t-on fait? Les tristes propagateurs des danses sauvages, des hurlements nègres, des miaulements hawaïens, et des baillements insignifiants d'une école "rosse" Colombo. Voilà où nous en sommes. Pauvres ancêtres à quoi donc ont servi vos luttes si vos descendants en sont rendus d'adopter les moeurs de ceux que vous avez combattus avec tant de courage. A quoi servent les victoires de la civilisation si nous passons notre temps à imiter les primitifs. Ne serait-ce pas plutôt de la civilisation à rebours?

A notre époque donc plus que jamais il faut des apôtres de l'art. L'Association chorale de St-Louis de France a assumé cette noble tâche. Longtemps elle a été le porte voix officiel par quoi l'âme de la race a chanté ses aspirations vers le ciel de l'art. Aujourd'hui encore elle continue sa mission. Ne possède-t-elle pas tout ce qu'il faut pour cela: directeur de tout premier ordre, organiste incomparable, solistes dignes de ce nom, choristes, amateurs, il est vrai, mais amateurs du beau et du vrai au point de vue musical. Aussi s'en va-t-elle partout semer de la beauté. Vous l'avez compris, vous de St-Justin, puisque vous êtes accourus de tous les coins de votre paroisse pour participer avec nous au festin de la véritable Harmonie.

En retour nous ne vous demandons qu'une chose: nous imiter dans votre sphère afin que dans votre paroisse vous soyez en état de posséder une chorale digne de réhausser le culte qui est dû à l'Innie Majesté. Et alors nous serons largement payés des sacrifices que nous nous imposons si un peu partout dans cette province surgissent des amateurs de la belle musique. Comme Titus nous pourrions nous dire nous aussi à la fin de chaque concert, "Nous avons fait une bonne action". Et si moi, de mon côté, je veux faire une bonne action à ce moment, c'est de me taire afin de vous permettre de goûter une fois de plus à la beauté du programme qui vous est offert ce soir.

* * *

Un tonnerre d'applaudissements couvrit les dernières paroles de M. Desrochers. M. le Curé Cloutier répondit à ce dernier. Il félicita M. Desrochers de son magistral discours et paya un juste tribut d'hommages à l'Association Chorale St-Louis de France, à ses solistes, à son organiste et à son distingué directeur. Il exprima le regret de constater que toute sa paroisse n'avait pu assister à ce régat artistique. Il remercia vivement M. le Curé Paiement de St-Louis de France d'avoir voulu honorer sa paroisse de sa présence. Il termina en souhaitant un prompt retour à ceux qui s'étaient constitués dans sa paroisse les semeurs du beau.

Après le concert les Choristes furent invités à l'Hôtel de Ville, gracieusement mis à leur disposition par M. le Maire Paquin. Une réception chaleureuse leur était réservée là et chez ceux qui devaient les héberger pour la nuit.

Le lendemain la Chorale exécuta le programme suivant à la grand-messe: Kyrie, Gloria, Credo de la messe de St-François d'Assises de l'adailhe, Sanctus de Niedermeyer, Benedictus de Silas, Agnus de Godefroid. Au prône M. le Curé Cloutier renouvela ses remerciements aux distingués visiteurs qui non seulement s'étaient contentés de les charmer

par l'interprétation des oeuvres profanes, la veille, mais qui encore et surtout savaient si bien rehausser le culte de leurs chants harmonieux.

Après la grand-messe il y eut réception chez M. Ovila Duchesnay, le père de notre secrétaire. Tous s'en donnèrent à coeur joie surtout quand ils entendirent un délégué de la Palestine, "Ysoff the Big Man" donner ses impressions.

A cette réception en plus des membres de la chorale plus haut mentionné, on remarquait: M. Adolphe L'Archevesque de Montréal; M. William L. Gagné de Montréal, M. W.-H. Gagné éditeur prop. de "L'ECHO de St-Justin"; Messieurs Albert, Ernest et Antonin Gagné; M. Denis Duchesnay de Shawinigan Falls; M. Henri Duchesnay, Montréal; M. Ernest Sanchagrin, Charette; M. Lucien Sanchagrin, Charette; M. Georges Painchaud, Montréal et plusieurs autres. Quelques chants canadiens harmonisés furent chantés. M. Wilfrid Duchesnay y alla de quelques chansons comiques que la chorale joignit dans les refrains. M. Adolphe L'Archevesque, fut très applaudi dans sa chanson "Men revenant de Chicago". M. et Mme Duchesnay se dépensèrent pour bien recevoir leurs hôtes.

De là les choristes se rendirent à la salle paroissiale où le goûter leur fut servi. Il y eut discours par M. le Curé Paiement, curé de St-Louis de France, M. le Curé Cloutier, et M. Félix Desrochers. Puis ce fut l'heure des adieux, et chacun put réaliser la vérité de ce vers du poète:

"Partir c'est mourir un peu"

Et c'est au chant de "Il a gagné ses "épaulettes" que le groupe quitta le presbytère de St-Justin.

Le treizième mois

Si l'on se décide un jour à modifier le calendrier, il faudra bien trouver un nom pour le treizième mois qui y prendra place et ce problème a si fort préoccupé M. George Eastman, président du Comité américain pour la réforme du calendrier, qu'il a ouvert une vaste enquête près du grand public en espérant que quelqu'un au monde aurait, sur ce point délicat, une heureuse inspiration.

Il a été plutôt déçu. On ne lui a adressé que des suggestions tout à fait médiocres. On proposait pour le mois supplémentaire les noms de: médian, central, intermezzo (!), porte-malheur (!!), — parce que treizième, — primèvere (?), solaire, élios, lunarien. Des fantaisistes ont proposé: minervien, venusien, mercurien. On a conseillé: tredecembre et undecembre (de "undecin" onze). Et, pour tout dire, on a recommandé les noms de Salvator et de Christ!

Dégoûté, M. G. Eastman a fait savoir qu'il s'en tenait à "complémentaire". Mais ce n'est pas le dernier mot!

La prière quotidienne

Il fut donc un temps, — j'ose à peine y penser — où je ne priais pas Dieu... Quoi! durant de longues années, j'ai commencé, j'ai fini chaque journée sans prier! Comment vivais-je? Comment pouvais-je vivre? Que de fautes ont souillé ces jours funestes! Je vous rends grâce, mon Dieu, de ce que vous m'avez permis de vous connaître. Maintenant du moins, je ne saurais commencer ni finir le jour sans me jeter à vos pieds... et je trouve là une joie, une espérance que tous les plaisirs de la terre ne sauraient payer.

L. Veuillot.

— Lisez et faites lire l'ECHO de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

Charles N. Armstrong

Constructeur de chemins de fer

— 1850-1932 —

Charles-N. Armstrong naquit à Sainte-Ursule, au manoir du fief Marie-Anne, le 19 mars 1850. Il était fils de James Armstrong, (1) avocat et de Marie-Anne-Charlotte-Olivier. Fit ses études à Montréal. En 1870, il fut officier au 1st Prince of Wales Rifles sous le commandement du lieutenant colonel Frank Bond et combattit durant la révolte des Fénians. (2) Il fut toujours très attaché à la milice canadienne et envoya quatre de ses fils au collège Royal Militaire de Kingston.

En 1871, il épousa Amélia Frances, fille de J.-Edward Johnstone, de Sorel.

C.-N. Armstrong fut un homme de chemin de fer par excellence, il a bâti les premières sections du Great Eastern Railway, le Pontiac Pacific Railway, le Great Northern Railway, le St-Andrew and Lachute Railway, le St-Gabriel Railway et la Baie des Chaleurs Railway sur une longueur de 100 milles, et plusieurs autres de non moindre importance.

C.-N. Armstrong s'occupa en 1927 de faire élever un monument dans le cimetière anglican de St-Gabriel de Brandon, en mémoire des Loyalistes de l'Empire, parmi lesquels étaient ses ancêtres. Ce monument fut dévoilé le dimanche, le 11 septembre 1927.

Durant ses dernières années M. Armstrong s'occupait de recherches généalogiques sur sa famille et les alliés.

Il est décédé à sa villa construite sur les bords du Lac Maskinongé, à St-Gabriel de Brandon, le 5 août 1932. (4) Son inhumation se fit à Montréal, au cimetière Mont-Royal.

Son épouse lui survit ainsi que les enfants suivants: Charles-Johnstone Armstrong, C.B., C.M.S., V.D., brigadier-général, commandant du district militaire No 1 à London, Ontario; le colonel B. H.O. Armstrong, C.B., C.M.G., de l'ancien Royal Engineers de Londres, Angleterre, J.-H. Armstrong, de Montréal, le lieutenant-colonel, F. Logie Armstrong, O.B.E., A.A.O.M.G., Winnipeg, F. Percy Armstrong de Londres, Angleterre; Le major Edgar-N. Armstrong, C.R. mort à Montréal, en 1924.

Ses deux filles sont Mme William Bentham et Mlle Elsie Armstrong, de East-Bourne, Angleterre.

Parmi ses frères on remarque L.-O. Armstrong (5) une des figures les plus connues dans le monde des chemins de fer, ayant été pendant 50 ans l'un des plus fidèles et des plus fervents employés du C.P.R., James Ferguson Armstrong, et Deligny Armstrong ont puissamment aidé à la construction de l'International. Sa soeur, Marie-Louise Armstrong épousa Albert Labelle, négociant, de Sorel. Elle est la mère de Me

J.-Edouard Labelle, de Montréal, directeur des Chemins de fer Nationaux du Canada, et administrateur des biens des Sulpiciens.

(1) James Armstrong était fils du Capitaine Charles Logie Armstrong, de Sorel. Il pratiqua comme avocat, à Sorel, en Société avec Charles Gill. James Armstrong acheta, le 22 septembre 1848, le fief Houe, relevant de la seigneurie de Lanauadière. C'est alors qu'il loua le manoir du fief Marie-Anne et vint y demeurer. Il y séjourna jusqu'en 1857 époque où Mme R.-T. Ridge vint en prendre possession. Sa fille Marie-Louise Armstrong est également née au Manoir, en 1853.

James Armstrong fut nommé juge en chef de Ste-Lucie, une des Antilles anglaises, au sud de la Martinique, en 1869. Il occupa ce poste jusqu'en 1880. En 1871, il acheta les cens et rentes de la seigneurie de Sorel. Il est décédé à Sorel et son inhumation eut lieu au cimetière protestant, le 27 novembre 1888.

(2) Avec lui disparaît le doyen des ex-officiers de ce régiment qui est aujourd'hui connu sous le nom de Canadian Grenadier Guards.

(3) Ce chemin de fer fut la cause de la chute du gouvernement Mercier, en 1891. Cette affaire est connue dans l'histoire politique sous le nom de scandale du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Une commission Royale formée des juges Jetté, Baby et Davidson enquêta sur ce scandale.

(4) N. Armstrong demeurait à Montréal à 2083 Union Avenue.

(5) L'ancêtre de cette famille fut Jessé Armstrong époux de Hannah Carr. Il posséda une terre sur le territoire actuel de Saint-Ursule, en 1802. Deux de ses fils Edward et David Armstrong ont aussi demeuré à Ste-Ursule.

AMICUS.

LES ASSEMBLEES POLITIQUES

(Par J.-B. COTE)

Il n'y a pas dans nos moeurs électorales d'institution à la fois aussi riche en incidents cocasses, et aussi nulle en résultats éducationnels, que les assemblées dites contradictoires, et, c'est probablement ce caractère de joute qu'elles assument presque toujours qui fait leur grande popularité.

C'était par un beau dimanche de juillet dans un petit village de l'Ouest canadien. Une ardente campagne électorale sévissait sur la région. Les deux candidats en lice devaient se rencontrer après la grand'messe dans un tournoi oratoire, et le moment de la rencontre était attendu avec impatience.

Il y avait donc foule. Les candidats que les préjugés religieux n'embarrassaient pas beaucoup s'arrangèrent pour arriver à l'église au moment des dernières oraisons, afin de n'avoir pas à rester trop longtemps dans une atmosphère

plutôt gênante pour des gens de leur importance, et en même temps pour ne pas donner aux électeurs une impression défavorable sur leurs convictions.

Le curé avait à peine fini les dernières notes de *Vite missa est* que chacun interpréta comme un congé formel, que l'église se vidait comme si le feu était à la maison.

En un clin d'oeil, les politiciens furent entourés de groupes compacts formés des organisateurs et des gros bonnets des deux partis respectifs; on se dirigea vers la salle paroissiale mise à leur disposition pour la circonstance et qui fut bientôt remplie à déborder.

Le président fut coisi, et tout de suite il déclara l'assemblée ouverte au milieu d'un enthousiasme délirant.

L'un des candidats était avocat assez bien vu. Sans être un aigle, il avait une clientèle considérable et jouissait de l'estime de la plupart des gens qui le connaissaient. Malheureusement, quoique Canadien-Français, il était originaire d'une province anglaise et s'exprimait très mal en français. Son physique était désagréable, et ne disposait pas bien en sa faveur. De plus c'était sa première expérience électorale, et il manquait de cette aisance et de cet aplomb nécessaires à tout bon politicien. Nous pouvons sans inconvénients l'appeler Aubry pour la commodité de ce récit.

Il avait cru bon de se faire accompagner de deux confrères que nous introduirons sous les noms respectifs de Leroux et de Leduc. Leroux était le type parfait du politicien bavard, habileur et tonitruant; seulement il s'emballait facilement, s'échauffait et la moindre interruption lui faisait perdre le fil de son discours. Il devenait alors un jouet facile entre les mains d'un adversaire habile.

Leduc était plutôt déplacé dans cet entourage. C'était un garçon très cultivé, fort distingué qui faisait de la politique en dilettante pour obliger ses amis plutôt que par conviction. Comme il parlait toujours à la foule en un langage académique froid comme à une audience, ses succès en politique étaient nuls.

L'autre candidat qu'il n'y a pas d'indiscrétion à désigner sous le nom de Prévost était le député sortant. C'était un bon spécimen de politicien populassier sans scrupules. Avec une habileté consommée, il savait exploiter les moindres incidents et surtout tirer parti des points faibles de ses adversaires pour détruire les effets de leurs discours.

Son métier avoué était marchand d'immeubles, mais sa profession rémunératrice et avec laquelle il gagnait son pain à la sueur des autres, était politicien. En dehors de ces deux activités il était d'une ignorance absolue.

S'il était venu seul à cette assemblée contre trois adversaires, c'est qu'il savait pouvoir les défaire un par un au moyen de quelque bon "bluff" dont il avait le secret.

Le président présenta les orateurs en termes plus flatteurs, si-

non moins véridiques que nous sommes tenus de le faire dans ce récit, et les discours commencèrent sans plus tarder.

Prévost parla le premier; ses amis n'étaient pas sans éprouver quelque inquiétude à son sujet, étant donné l'inégalité apparente de la lutte. Il parla 30 minutes réglementaires, ne dit pas grand'chose des autres orateurs, leur laissant le soin de s'enfermer eux-mêmes. Il fit la remarque en terminant cependant que ses adversaires le tenaient pour un homme dangereux, pour venir lutter contre lui dans des proportions de trois contre un.

Il fut vigoureusement applaudi comme cela devait être, puis le président invita tout de suite Leroux à prendre la parole.

Dès les premières phrases, il se lança à l'attaque de Prévost avec impétuosité et l'accusa de tous les crimes.

Quand ce dernier le jugea bien lancé il s'avança au bord de l'estrade et avec un air hypocritement outragé: "Pouvez-vous, Monsieur Leroux, dit-il, prouver ce que vous avancez là?"

L'autre, sans prendre le temps de réfléchir, répondit avec énergie: "YOU BET!"

Ne lui laissant pas le temps de continuer. Prévost s'adressa à l'auditoire: "Je déplore, Messieurs, dit-il, le manque d'égards de Monsieur Leroux envers vous, braves électeurs de 'XX'; vous m'avez entendu lui poser poliment une question en français et, qu'est-ce qu'il fait? Il me répond en anglais, Messieurs. C'est dans la langue de nos oppresseurs qu'il répond en présence d'une assemblée de ses compatriotes. Quelle confiance, je vous le demande, pouvez vous accorder aux paroles d'un homme qui renie sa langue...?" il n'eut pas besoin d'en dire davantage; l'effet fut tel qu'il le voulait. De toutes parts, des cris éclatèrent: "HONTE; HONTE;" Parle français Leroux, canayen ratté".

L'imprévu de cette sortie désarçonna l'infortuné Leroux. Il perdit complètement la boussole et écumait de rage. Il se mit à gesticuler avec véhémence, mais il lui fut impossible de continuer; il dut s'asseoir au milieu des cris et des huées de l'assemblée.

Aubry lui succéda, mais son règne fut éphémère; son accent défectueux causa bien vite sa déchéance.

Croyant faire un bon coup, il s'écria d'un ton qu'il voulait faire sympathique, mais qui était plutôt théâtral: "Mon chef, l'Hon. M. 'X' dit-il porte tous vôtres dans son coeur. En partant pour venir vers vous, il dit à moi: 'Aubry, qu'il dit: tu es chanceux d'aller parler aux bons cultivateurs de 'X'; je te demande de leur apporter mes plus chers vœux (voeux)'".

Le malheureux et involontaire calembour était à peine lancé que ce fut une clameur générale: "Ramène tes chers vœux, on en a pas besoin; y en a assez à bon marché ici. Beu... Beu... Beu..."

La paix se rétablit relativement cependant après plusieurs minutes

de vacarme, et il put continuer tant bien que mal, interrompu de quelques *Beu* isolés, mais ses arguments avaient perdu toute leur force de conviction. L'auditoire mis en veine de gaieté voulait s'amuser. Il abrégéa. Sa péroraison fut presque un suicide.

"Le 24 au soir, s'écria-t-il avec conviction, c'est moi qui serai élu (élu) votre député."

"A l'eau, A l'eau, s'écrièrent les meneurs de l'assemblée; Là, tu parles... Tu vas y aller, à l'eau... le 24". Le malheureux candidat était en effet noyé. Il se put en dire plus long et il reprit son siège, poursuivi par les cris de: A l'eau, Aubry, à l'eau."

C'était maintenant le tour de la troisième victime, Leduc. Craignant l'humeur plutôt provocante de la foule, le président le présenta avec quelque inquiétude et, après quelques mots, l'abandonna généreusement à son sort, tel un naufragé que l'on ne peut secourir sans danger personnel.

Pour son malheur, Leduc se drapait toujours dans une dignité exagérée qui portait à rire. Il avait une barbe à la Méphistophélès et était doué d'une forte voix cavernueuse qui semblait sortir d'un tonneau.

Il s'avança gravement au bord de l'estrade, et, après quelques instants d'attente d'une accalmie il prononça lentement et avec emphase: "MESSIEURS". puis, il fit une pause. C'était une maladresse. "Monsieur", cria une voix d'un ton bref et agressif. Ce fut le signal du déclenchement d'une autre série d'interruptions. De tous les coins et sur tous les tons arrivèrent des: "Messieurs". Il y en avait qui éclataient brefs et secs comme des pétards, des cavernueux imitant à la perfection celui de l'orateur, des modulés, etc.

Un calme relatif régna pour un moment, et le grave Leduc en profita pour risquer un autre "MESSIEURS", encore plus cavernueux et plus tragique que le premier. Cette fois ce fut une véritable pétarade. On se jetait le mot malencontreux d'un bout de la salle à l'autre comme une balle de tennis et avec variété d'intonations merveilleuses. Il y en avait des longs, des brefs, des aigus, des sonores, des cavernueux, etc. Toute la gamme des tons y passa.

Deux ou trois autres efforts de l'orateur pour placer ce mot qui semblait tant lui tenir tant à coeur, n'eurent pas d'autre effet que d'augmenter les cris et les rires.

Il y avait cependant aux premiers rangs, près de l'estrade un groupe d'électeurs qui s'impatientaient et qui auraient voulu que l'infortuné Leduc put faire son discours.

"Laissez-le parler", cria quelqu'un. Cette demande raisonnable fut saluée d'un autre barrage de "Messieurs, eux, eux..." "Prends patience", dit un vieux cultivateur à la figure ouverte et sympathique. "Y vont s'calmer et pis tu pourras parler". Mais ce fut inutile, le président eut beau intervenir, rien n'y

(à suivre sur la page 12)

LE SOLEIL

Nous lisons dans la Genèse: "Le quatrième jour, Dieu créa le soleil..."

Voici donc que le quatrième jour — jour composé de siècles innombrables sans doute — le Soleil apparaît dans sa gloire, et la terre ravie le contemple avec amour.

On a cru, autrefois, que la terre était le centre des mondes. Tout le monde sait, aujourd'hui, que non seulement, la terre, mais le soleil lui-même n'est qu'une étoile très petite soumise à des lois irrévocables et à un mouvement général dont le centre est inconnu.

Dans ses "Etudes sur la création," Th. Aleau écrit à propos du Soleil: "Assis au milieu de son vaste empire, dont nous pouvons aujourd'hui reculer les frontières à douze cent millions de lieues, il le gouverne avec une régularité que rien ne peut troubler jamais."

"La force qui retient tous ces astres dans l'espace se nomme l'attraction et la gravitation. Ils ne s'arrêtent et ne s'arrêteront jamais, tant que le monde sera monde, autrement ce serait la destruction générale."

"C'est lui, le Soleil, qui contient dans ses vastes flancs la puissance immense, la lumière et la chaleur absolument nécessaires à ces corps inertes, obscurs et froids par eux-mêmes. La grosseur énorme du Soleil nous explique en partie sa puissance. Pour nous donner une idée aussi exacte que possible, il nous suffira de savoir que le globe du Soleil est 1 million 372 mille fois plus gros que la terre, et 600 mille fois plus gros que toutes les planètes et leurs satellites réunis."

"Cette masse énorme n'est pas immobile; elle a une vie, un mouvement qui lui est propre ou qui provient d'une attraction inconnue dont le centre a jusqu'à ce jour échappé aux observations des plus célèbres astronomes. Le Soleil, tournant sur lui-même, on peut conclure également qu'il tourne autour d'un centre invisible. Or, il est bien certain qu'il tourne sur lui-même en 25 jours et quelques heures. Son mouvement dans l'immensité serait de 120 par minute ou de 7.300 lieues à l'heure. Chaque jour, chaque année, chaque siècle, il s'enfonce de plus en plus dans les profondeurs de l'espace infini, nous

n'en pouvons douter. Or, le mouvement de rotation du soleil a été découvert à l'aide de taches qui se manifestent à la surface du globe lumineux et qui changent de position à mesure que le Soleil roule sur lui-même. Quelques-unes de ces taches ont un diamètre de trente mille lieues, c'est-à-dire dix fois plus large que la terre."

Voilà ce que nous disent les savants. Mais que cela est bien peu en face de ce que nous ignorons et de ce que nous ne savons pas de ce monde merveilleux. Et dire qu'il y a des gens qui devant un mystère, si éclatant, ne veulent pas reconnaître la Puissance, la Sagesse, l'Intelligence infinie de Celui qui en est l'Auteur et la Cause première."

Un jour, espérons-le, les mystères du temps nous seront dévoilés du même coup que les mystères éternels. Il n'y aura plus qu'une science: la Vision.

L'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal

Elle est bien merveilleuse l'action de Dieu dans les oeuvres qu'il accomplit. Voulu glorifier saint Joseph, il a fait surgir au versant du mont Royal, aux portes mêmes de la Métropole du Canada, un sanctuaire qui attire déjà des millions de pèlerins, bien qu'il compte moins de 25 ans d'existence."

En 1904, s'élevait un minuscule oratoire qui subit plusieurs agrandissements par la suite. C'est de 1917 que date l'inauguration de la crypte actuelle, vaste église pouvant contenir mille personnes assises et près de deux mille autres debout."

Cet édifice d'ailleurs n'est lui-même qu'une petite partie dans le plan général élaboré par les architectes canadiens, MM. Viau et Venne et dont l'exécution a été confiée à la firme Ulric Boileau, Limitée."

C'est un temple grandiose qui s'élèvera sur le mont Royal pour redire à toutes les générations l'emprise de saint Joseph sur notre race et la reconnaissance des nôtres envers leur céleste Protecteur!"

Les grandes lignes de la Basilique future sont d'une architecture empruntée à la Renaissance italienne mais traitée d'une façon toute personnelle par nos distingués architectes."

Le toit de la crypte servira de perron au nouveau temple qui s'y rattachera par un escalier majestueux de plus de cent marches, avec paliers de repos."

L'église proprement dite comprendra une grande nef, deux bas-côtés, de vastes transepts et, en prolongation de la nef, le sanctuaire."

Le plus bel ornement sera, sans contredit, le dôme à coupole qui s'élèvera du centre de l'édifice à plusieurs centaines de pieds dans les airs."

Sur la coupole un lanterneau servant de piédestal à une statue de saint Joseph, haute de 22 pieds qui dominera les alentours à 477 pieds au dessus du chemin public."

La longueur de tout l'édifice sera de 340 pieds; la grande nef à elle seule atteindra 210 pieds et le sanctuaire, 100 pieds."

Les bancs pourront accommoder 4000 personnes qui toutes, auront la facilité de suivre les cérémonies, vu l'absence de colonnes dans la nef. De vastes allées fourniront

place pour une dizaine de mille pèlerins durant les jours de fêtes."

L'érection d'un tel monument exigera certainement bien des années. Son exécution sera d'autant plus rapide que les aumônes des pèlerins deviendront plus nombreuses, puisque les gardiens de l'Oratoire ne veulent contracter aucune dette."

Nous regardons l'avenir avec sérénité parce que les amis du Saint vont sans cesse se multipliant à mesure que s'accroît le nombre des faveurs dues à sa puissante intercession."

Satan, constructeur d'églises

Le "Bulletin des Recherches Historiques" de 1898, page 352 posait la question suivante: "On sait que la légende veut que Satan, sous la forme d'un fringant cheval noir toujours bridé, ait aidé à transporter la pierre de construction de plusieurs de nos églises canadiennes. Cette légende n'a pas pris naissance dans notre pays. Elle nous a été apportée de la vieille France. Mais dans quelle partie de la France a-t-elle d'abord été répandue?"

Concernant le sujet, le B.R.H. de 1895, p. 245, rapportait la légende racontée par l'abbé C.-P. Beaubien, dans son "Histoire du Saut au Récollet". Mais dans son cas, le cheval était "blanc".

En relisant l'autre jour, "l'Histoire de la Baie du Febvre", par l'abbé Jos.-Elz. Bellemare, je trouve enfin, le "cheval noir" et voici le texte de l'historien."

"On dirait que le démon, lorsqu'il s'agit d'élever un temple au vrai Dieu, met tout en oeuvre pour paralyser l'action divine et tourner aux détriments des âmes ce qui devrait être pour elles un moyen de salut. Cette action du Prince des ténèbres s'est manifestée d'une manière, hélas! trop patente, pendant l'érection et durant presque toute l'existence de la troisième église de la localité. Toujours l'autorité ecclésiastique a cherché à ramener l'établissement paroissial à sa place naturelle; — toujours une opposition systématique a enrayé son action et empêché la réalisation de ses vues."

"L'imagination de nos pères a rendu sensible cette immixtion néfaste du démon par une légende très significative. — Le démon incarné sous la forme d'un beau cheval noir, aurait lui-même transporté sur place une partie de la pierre nécessaire à la maçonnerie. Le propriétaire de ce cheval mystérieux lui faisait, paraît-il, traîner de lourdes charges, qui exigeaient de l'animal une force évidemment surnaturelle. Mais il devait le tenir constamment sous bride. — Un soir, par humanité, il commit l'imprudence de lui enlever le harnais complet, bride comprise; à son retour à l'écurie, le nouveau Belzébuth avait disparu. — On voit, par cette légende, que nos pères considéraient le choix de l'église, au bas de la côte, comme en partie l'oeuvre du démon."

L'abbé Bellemare est moins explicite ou moins imaginaire que l'abbé Beaubien. Aussi est-il intéressant de confronter les deux citations."

Quant à la dernière partie de la question à savoir "d'où est parti le récit en France", la légende re-

monte si loin, elle fut si répandue dans toute l'Europe, que le folkloriste qui se mettrait à cette tâche n'arriverait probablement à aucune solution satisfaisante."

E.-Z. MASSICOTTE. "Bulletin des Recherches Historiques".

PUBLICATIONS DANGEREUSES

On sait de quelle sévère réglementation est l'objet de la vente des poissons pharmaceutiques. L'expérience journalière prouve assez combien cette réglementation est nécessaire. Malgré toutes les précautions imposées les abus et les méprises funestes sont encore fréquents."

Il doit en être ainsi à l'endroit de la vente de ce poison bien plus dangereux encore, pour l'individu comme pour la société, que renferment certains écrits et illustrations qui ne sauraient être mis impunément sous les yeux de tous, et, à plus forte raison, de l'enfant."

L'enfant aime la lecture. Voici la pleine adolescence, l'âge où bientôt, selon le mot de Châteaubriand, on va se coucher enfant pour se réveiller homme."

C'est le moment où on lit le plus, et où il importe le plus de diriger le choix des lectures; car, ne l'oublions pas, les impressions de l'enfance sont les plus vives et les plus durables. Qui de nous ne se souvient encore des émotions de certaines lectures de son enfance? Il faut donc s'en préoccuper."

La littérature pour enfants est un sujet important, de même qu'il est important de se convaincre une bonne fois que l'âme des enfants est un trésor qu'il faut garder et faire fructifier et d'agir en conséquence."

Les tsars et les proverbes russes

Le nom du tsar joue un rôle considérable dans les proverbes russes, à en juger par les exemples suivants."

—La couronne du tsar ne le préserve pas des maux de tête."

—Le tsar lui-même ne peut éteindre le soleil en soufflant dessus."

—Quand le tsar prend une voiture de louage, chaque pas lui est compté pour une verste."

—Le tsar est le cousin du bon Dieu, mais il n'est pas son frère."

—Le bras du tsar, quoique très long n'atteint pas jusqu'au ciel."

—Un tsar gras ne pèse pas plus lourd sur vinaigre en sirop."

—Un tsar gras ne pèse pas plus lourd sur les épaules de la Mort qu'un indigent maigre."

—La voix du tsar trouve un écho, même quand il n'y a pas de montagnes à proximité."

—Une larme dans les yeux du tsar coûte au pays bien des mouchoirs."

—Lorsque le tsar mange du rôt, son assiette est pleine de petits os."

—Lorsque le tsar se refroidit, le pays entier a le rhume de cerveau."

—Quand le tsar a envie de faire des courroies, les paysans lui fournissent le cuir nécessaire."

—La poule de la tsarine elle-même est incapable de pondre des oeufs de cygne."

OUVRAGES DIVERS EN VENTE A L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

- Le Coffret ou le Trésor enfoui — Manière de découvrir un trésor — Histoire merveilleusement véritable et véritablement merveilleuse... 0.25
- La Première Canadienne du Nord-Ouest ou Biographie de Marie-Anne Gaboury, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface, à l'âge de 96 ans, par M. l'abbé G. Dugast... 0.25
- La Clef des Songes ou explication des songes, visions, apparitions, etc., par un vieux rêveur... 0.15
- Histoire de Jean Bart... 0.10
- Histoire de Jean de Calais... 0.10
- Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux — Nouveau recueil de lettres — Déclarations d'amour, Compliments, Aveux, Reproches, Ruptures, Recommandements, Demandes en mariage, Etc... 0.20
- Cartes d'Age, magiques et révélatrices — Infaillibles pour trouver l'âge d'une personne. — Il vous est facile avec ces cartes de découvrir l'âge d'une vieille fille malgré elle. Très amusant... 0.10
- Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes — Questions et Réponses, — et formant un jeu de société des plus amusants... 0.15
- L'Ami des Salons, par Mile Nitouche... 0.25
- Le Miroir des âmes, ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou qui veulent contribuer à celui des autres. Volume avec nombreuses gravures... 0.35
- Le Petit Livre d'or du Cultivateur. Traité de médecine vétérinaire, contenant 55 gravures et de multiples recettes très utiles pour tous les éleveurs d'animaux, par le Dr W. Grignon, conférencier agricole officiel. 1 volume de 250 pages, de 8 x 5 1/2 pouces. Prix franco... \$1.50
- 350 Recettes de Cuisine, par Mile Jeanne Anetel, directrice des Ecoles Jeanne-Provinciales. Nouvelle édition illustrée, 270 pages, reliure toile solide. Volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix... \$1.00
- Le Manoir Mystérieux ou les Victimes de l'ambition. Roman canadien inédit, par Frédéric Houde... 0.50
- La Fille du Brigand, roman canadien inédit par Pierre L'Écuyer... 0.25
- Le "Membre", roman de moeurs politiques québécoises... 0.40
- Les loisirs d'un homme du peuple, par G.-A. Dumont... 0.50
- Les Laurentiennes, poésies, par Benjamin Sulte. 1 volume in-18... 0.30
- Guide des Amoureux et des Gens du Monde. — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme. — Conseils à la jeune fille. — Le mariage. La lune de miel. — La vie conjugale. — Le mari et la femme. — Mariage pour la montre. — Télégraphie amoureuse, etc., etc... 0.50
- Le Secrétaire Universel, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc... 0.35
- Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Mme Marc Sauvalle, 1 volume... 0.60
- Les Bastonnais, par J. L'Espérance, illustré... 0.75
- Collections de "l'Écho de Saint-Justin" Vol. I, novembre 1921 à octobre 1922 \$1.00 Vol. II, novembre 1922 à octobre 1923 1.00 Vol. III, novembre 1923 à octobre 1924 1.00 Vol. IV, novembre 1924 à octobre 1925 1.00 Vol. V, novembre 1925 à octobre 1926 1.00 Vol. VI, novembre 1926 à octobre 1927 1.00 Vol. VII, novembre 1927 à octobre 1928 1.00 Vol. VIII, novembre 1928 à octobre 1929 1.00 Vol. IX, novembre 1929 à octobre 1930 1.00
- Causons du pays et de la colonisation, entretiens par Joseph Amusart. 1 vol. in-12, cartonné toile... 0.50
- Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville, 2 vol. in-12... 1.00
- MONTFERRAND (Histoire de Jos) l'athlète canadien, par Benjamin Sulte. Nouvelle édition ornée d'un portrait et de nombreuses gravures... 0.25
- Enfant perdu et retrouvé (l') ou Pierre Cholet. Histoire véritable recueillie par M. l'abbé Proulx, 1 vol., avec gravures... 0.30
- Mille et une Nuits, contes arabes, orné d'un grand nombre de gravures. 1 grand volume... 0.75
- Cuisinière canadienne (nouvelle), contenant tout ce qui est nécessaire de savoir dans un ménage; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gâteaux, glaces, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes; poissons, volailles, gibiers, oeufs, légumes, salades, etc., recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc... 0.50
- Cuisinière des familles (la). Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons, desserts, pâtisseries, breuvage, etc. 0.30
- La Veillée de Noël, pièce du terroir, en deux actes et un tableau, par Camille Duguay... 0.35
- Conscience de Crovants, roman de moeurs canadiennes, par Laurent Barré. Un beau volume de 230 pages... 0.75

Et une foule d'autres...

La force proverbiale de nos ancêtres

Marie Grenon et son sac de sel

(Page extraite des "Mémoires" de Philippe-Aubert de Gaspé)

Lorsque nous eûmes fini de souper, M. Louis Fournier prit la parole:

— Vous vous vantez, messieurs, d'être des hommes; je veux bien le croire, j'en ai eu des preuves, mais voyez-vous, il y a des hommes d'une force si prodigieuse qu'on a peine à y ajouter foi; j'étais ici, à cette bataille, il y a quarante ans, avec mon frère Pierre que vous voyez, feu mon frère Michel et le défunt José Jean, lorsque nous vîmes venir du nord un canot qui se dirigeait vers cette bataille. C'est un de nos amis, de l'Isle aux Coudres, qui vient nous rendre visite, dites-nous. Le soleil venait de se coucher, le vent du sud s'éleva, en sorte que le feu allumé à la porte de notre cabane nous incommodait beaucoup; les flammèches, les charbons nous aveuglaient. Un de nous proposa alors d'aller chercher à une petite distance sur le sable un arbre de merisier afin d'en faire un coupe-feu. Mais, après bien des efforts, (et nous étions pourtant des hommes tous dans la vigueur de l'âge) nous n'avions pas le poignet pourri et mon défunt frère Michel, surtout, était d'une force athlétique, après bien des efforts, dis-je, il fallut à notre courte honte renoncer à notre entreprise: outre que l'arbre était très pesant, les branches enfouies dans le sable à une assez grande profondeur, rendaient notre travail inutile.

Il était nuit close, et il faisait bien noir, quand celui dont nous attendions la visite arriva. C'était un petit vieillard, chétif en apparence, dont nous n'aurions pas donné quatre sous. Quoiqu'il nous fut inconnu, nous lui fîmes le meilleur accueil possible, et nous lui offrîmes de souper avec nous.

— Ce n'est pas de refus, dit-il, mais je ferai comme les sauvages, je vous laisserai aussitôt que j'aurai pris mon repas, car je ne veux pas perdre la marée montante pour me rendre à l'Isle-au-Grue. Et puis il ajouta: Est-ce que vous n'avez pas de coupe-feu que vous vous laissez aveugler par les flammèches?

— Il y a bien, lui dis-je, un arbre, le long de ce banc de sable qui pourrait nous rendre ce service, mais il

est si pesant que nous avons renoncé à le traîner jusqu'ici.

Le vieillard continua à fumer pendant quelques minutes tout en jasant avec nous, se leva ensuite; et grâce à l'obscurité, nous le perdîmes bien vite de vue. Quelle fut notre surprise, notre horreur, lorsque à l'expiration de quelques minutes, nous le vîmes revenir l'arbre sur l'épaule!

— Tenez, dit-il en le jetant à terre, voici votre coupe-feu et nous souperons plus à l'aise. La pesanteur de l'arbre était telle que sa secousse en tombant près de nous, nous fit faire un bond d'un pied de hauteur. Nous crûmes fermement que c'était le diable en personne qui nous avait rendu visite, et nous le vîmes partir de grand cœur quand il eut soupé. Ce ne fut que le lendemain que nous apprîmes par Dufour, de l'Isle-aux-Coudres, que c'était le bonhomme Grenon, et non le diable qui avait soupé avec nous. Nous avions souvent entendu parler par les gens du nord de sa force surhumaine, sans y ajouter foi, mais nous en fûmes cette fois convaincus. J'ai été depuis rendre visite au père Grenon, un brave homme s'il en fut, qui s'amusa beaucoup de la belle peur qu'il nous avait donnée.

Toute la famille Grenon, ajouta M. Pierre Fournier, est douée d'une grande vigueur, mais une seule de ses filles a hérité de la force prodigieuse de son père. Un des fils de Grenon, après un séjour de trois à quatre années au service de la compagnie du nord-ouest, retournait dans sa famille chargé de trophées sous la forme de plumets qu'il avait gagnés dans les luttes soutenues contre les Montferriand, les Monarque, les Dumouchel, et autres fiers-à-bras redoutables, voyageurs des pays d'en haut. On inofirma son père, qui passait par hasard, que son fils venait d'entrer dans une auberge. Le père Grenon s'empressa d'aller le rejoindre, et voyant qu'il avait le dos tourné à la porte, il fit signe aux gens de la maison de ne rien dire, et marchant à pas de loup derrière son fils, il lui prit la tête entre ses deux mains. Le fils fit des efforts inutiles pour se dé-

gager de cette étreinte et s'écria: C'est mon père, il n'y a pas un autre homme dans le Canada capable de me tenir avec des pincés semblables.

Quoique plusieurs des prouesses du vieux Grenon doivent appartenir au domaine de la légende, en voici une que je crois véritable, étant attestée par plusieurs personnes témoins oculaires. Grenon fit rencontre le dimanche, dans les bois, d'un jeune ours, gros comme père et mère; l'animal voulut fuir à son aspect, mais l'hercule, le considérant de bonne prise, lui livra bataille, le terrassa, finit par le saisir par la nuque et arriva avant la messe à la porte de l'église de la Baie Saint-Paul avec son prisonnier, où de nombreux spectateurs furent témoins de cette scène assez nouvelle pour eux. Il paraît que le maître de nos forêts canadiennes goûtait peu cette manière de voyager, car Grenon dit en arrivant: Le grelin n'aime guère la société des honnêtes gens: il s'accrochait avec ses griffes à tous les arbres et racines qu'il trouvait à sa portée.

L'inspection des lieux convainquit bien vite les curieux de la vérité de ces dernières paroles: jeunes pousses d'arbres et racines auxquels l'ours s'était accroché jonchaient le chemin qu'il avait parcouru.

En m'entretenant dernièrement des prouesses du vieux Grenon avec un vieil habitant nommé Joseph Charretier, mon voisin à la campagne, je lui dis que l'on m'avait assuré que même les filles de cet hercule avaient des nerfs d'acier.

— Je n'ai jamais connu le bonhomme Grenon, ni ses fils, me dit Charretier, mais quand à une de ses filles, je puis vous en parler savamment. J'avais alors environ vingt-cinq ans, et c'était la première fois que je mettais le pied sur la terre du nord. J'arrivais à grands pas au pied des côtes épouvantables de la baie Saint-Paul qu'il me fallait franchir, lorsqu'une jeune fille chargée d'un paquet qu'elle portait sous un bras passa près de moi en trotinant. J'étais dans l'âge où l'on sait accoster proprement une créature (femme) et je lui dis, après avoir ôté mon bonnet en la saluant jusqu'à terre: J'ai deux grâces à vous demander, mademoiselle; d'abord, celle de me permettre de jouir de votre agréable compagnie aussi longtemps que nous suivrons la même route, et celle ensuite de vous soulager du paquet que vous portez. Vous voyez, monsieur ajouta le père Charretier, que c'était parler poliment et comme un homme qui sait vivre avec le monde.

— Je vois, père Charretier, lui dis-je, que vous savez accoster une créature sans réplique, et qu'elle dut être

sensible à vos politesses.

— Je n'eus point à m'en plaindre au début, répliqua le vieillard; elle me fit une belle révérence et me dit: C'est trop d'honneur que vous me faites de m'offrir votre agréable compagnie et je l'accepte avec plaisir; mais quant au léger paquet que je porte, ce n'est pas la peine de vous en embarrasser.

— Je n'ai pas été élevé parmi les sauvages, que je lui répliquai: les gens du sud connaissent les égards qu'ils doivent à la créature.

— Puisque vous êtes si galant, vous autres messieurs du sud, à ce qu'elle me dit, voici le paquet.

Etant sous l'impression, fit le père Charretier, que ce paquet enveloppé proprement dans une nappe blanche contenait de la laine ou tout au plus du linge, je voulus le prendre sans précaution, mais, à ma honte, il m'échappa des mains et tomba à terre.

— Faites excuses, à ce qu'elle me dit: c'est une gaucherie de ma part d'avoir laissé tomber ce paquet.

J'étais rouge jusque dans le blanc des yeux, et me baissant aussitôt, ce fut à grand-peine que je réussis à mettre sur mes épaules son léger fardeau.

Mais dis-je au père Charretier, quel était donc le contenu de ce paquet?

— Une misère qui ne vaut guère la peine d'en parler, reprit le vieillard; c'était tout simplement un minot de sel.

Ca alla assez bien tant que nous marchâmes sur le chemin planche, mais lorsque nous fîmes dans les côtes, les sueurs m'abîmaient. Quant à ma compagne, elle caquettait comme une pie; et tout en sautant sur un pied et sur l'autre, elle me faisait en ricanant des excuses de la peine que je prenais pour elle, ajoutant que les messieurs du sud du fleuve Saint-Laurent étaient beaucoup plus polis que ceux du nord.

Lorsque je m'arrêtai pour me reposer en montant les infernales côtes, sous prétextes de lui faire admirer quelques beaux points de vue, elle me disait:

— Nous autres, montagnardes, sommes si accoutumées à ce spectacle que nous n'en faisons aucun cas; mais tenez, monsieur, je suis un peu pressée, ma mère m'attend, rendez-moi s'il vous plaît mon paquet et je vais continuer ma route, tandis que vous jouirez des beautés de la nature.

Je rentrais en terre; la honte me donnait des forces et je répliquai que je ne voudrais pas me séparer d'une si aimable compagne; et je repris le collier de misère tout en haletant comme un chien qu'on fesse pour lui faire tirer sa charge. J'étais éreinté,

lorsque nous arrivâmes, par bonheur, à un chemin de traverse. Je lui demandai alors quel côté elle allait prendre, bien déterminé à gagner le nord-est si elle allait du côté du sud-ouest. Nous finîmes par nous séparer; elle me fit encore une belle révérence en me disant qu'elle n'oublierait jamais la galanterie des messieurs du sud.

Je l'envoyai, en moi-même, à tous les diables, et je fis une halte à la première habitation que je trouvai et où je demandai un vaisseau de lait, pour me rafraîchir, car la langue me desséchait dans la bouche.

Je m'enquis de la maîtresse de la maison si c'était, ici, le pays où les femmes sont plus fortes que les hommes; et je lui racontai mon aventure.

— C'est Marie Grenon, me dit-elle, en éclatant de rire; et elle vous aurait, au besoin, porté par-dessus son minot de sel et monté les côtes sans fléchir.

P.-O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins à gazoline et à l'hulle de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.

SAINT-JUSTIN

Dr Olivier R. Lafèche

Médecin Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne. Inspecteur des maladies contagieuses. LOUISEVILLE, QUE.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés. ST-BARTHELEMI, — P. Q.

OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro spécimen.



'TI 'PIT LE CHÉTIF.

PAR EDDY PRÉVOST



Feuilleton de "L'Echo de Saint-Justin".

Le Manoir Mystérieux

ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Houde

(Suite)

—Votre soeur, disait-il, a le cou bien blanc pour avoir habité une forge, et les mains bien délicate pour une paysanne. Je croirai à votre parenté lorsque l'oeuf d'une corneille produira un cygne. Mais si vous me cachez un secret, vous souviendrez de moi.

CHAPITRE XXVII ESPOIRE ET DÉSAPPOINTEMENT

Taillefer arriva aux Trois-Rivières. Taillefer avait donné son cheval à un autre homme de la troupe qui était dans une charrette, et était monté dans cette voiture avec la dame qu'il accompagnait. En agissant ainsi, il avait un double but: d'abord, être moins remarqué, ainsi que sa compagne; puis, parler en secret à celle-ci.

—Ne serait-il pas bon, madame, lui dit-il, lorsqu'ils furent seuls dans la charrette, qu'avant de chercher à entrer dans le fort, vous me laissiez avertir M. DuPlessis?

—Quant à M. DuPlessis, répondit-elle, ne prononcez jamais ce nom devant moi; ce serait accroître mes infortunes et l'entraîner lui-même dans des dangers auxquels il vaut mieux ne pas l'exposer. Guidez-moi seulement à la maison de M. Hocquart, à la maison occupée présentement, je crois, par M. le docteur Alavoine. Là votre tâche sera terminée, et moi seule puis juger de ce qui me reste à faire. Vous m'avez servi fidèlement, voici quelque chose pour vous récompenser.

Elle offrit à Taillefer une bague en diamant de grand prix.

—Madame, je ne me crois certes pas au-dessus de vos présents, car je ne suis qu'un pauvre homme, et j'ai dû avoir recours souvent, pour vivre, à des moyens plus humiliants que votre générosité; mais nous ne sommes pas encore rendus au terme de notre voyage, et vous aurez tout le temps de payer votre guide quand il sera terminé.

Rien n'est si pénible pour une âme en proie à un cruel chagrin que le spectacle de réjouissances publiques. Aussi la malheureuse femme était-elle comme sous l'influence d'un rêve. C'était à peine si elle entendait les conversations qui se tenaient près d'elle le long de la route.

Enfin, on était arrivée à l'entrée du fort, et la troupe de comédiens y avait déjà pénétré depuis une minute ou deux. Taillefer cherchait quelles raisons il pourrait alléguer pour demander le passage de la barrière qu'un piquet de soldats gardait, lorsqu'à son grand étonnement le chef du groupe s'écria:

—Soldats, laissez passer cet homme à la redingote bleue. Avancez, maître farceur, et dépêchez-vous.

Taillefer ne se fit pas prier pour passer. Comme ils s'approchaient de la maison qu'occupait le docteur Alavoine et où Hocquart avait l'habitude de se retirer lorsqu'il était de passage aux Trois-Rivières, la pauvre Joséphine se dit à elle-même:

—Voilà la maison de celui dont je suis la femme devant Dieu. Il est mon époux, l'homme ne peut séparer ceux que Dieu a unis; mais, hélas! il

manque à cette union la bénédiction de mon tendre père: de là tous mes malheurs.

Ces pensées furent interrompues par une exclamation de surprise que poussa Taillefer en se sentant étreint fortement par deux bras noirs et maigres, faisant partie d'un corps qui s'était élançé des branches d'un arbre sur la charrette où se trouvaient Taillefer et sa compagne, au milieu des éclats de rire des spectateurs.

—Ce ne peut être que le diable ou Cyriaque le lutin, dit Taillefer, en cherchant à se débarrasser du nain.

—Maître sorcier, vous voulez m'éloigner! Et comment auriez-vous pu passer à la barrière sans le lutin qui a prévenu le chef du peloton de soldats que notre principal jongleur, porteur d'une redingote bleue, nous suivait à une courte distance avec sa soeur? Alors je suis grimpé de mon cheval sur cet arbre pour vous attendre.

—Je reconnais ta supériorité, nain protecteur, et ce n'est pas aujourd'hui. Montre-nous seulement autant de bonté que tu as d'adresse et de pouvoir.

Rendu à la maison occupée par le docteur Alavoine, on répondit à Taillefer que M. Hocquart n'était pas encore arrivé, qu'il n'arriverait qu'en même temps que Son Excellence le gouverneur général, qu'il n'y avait pas de place là pour les étrangers, que les comédiens attendus de la Pointe du Lac et d'Yamachiche devaient aller chez M. Bégon, qui leur avait fait préparer des logements dans les dépendances du château.

—Que faire, murmura Taillefer à sa compagne? suivre ces comédiens, nous confondre avec eux, en attendant?

Mme Hocquart, l'air abattu et distrait, fit un signe d'acquiescement.

La porte du jardin de M. Bégon était gardée par un homme aux proportions herculéennes. Il représentait un sauvage, et avait une peau d'ours jetée sur ses épaules. Sa physiologie avait un aspect dur, farouche et stupide. Il paraissait éprouver une grande anxiété: il s'asseyait sur le banc placé près de la porte, puis se levait pour revenir s'asseoir de nouveau, sa tête appuyée dans ses mains. Taillefer essaya de profiter d'un instant où le géant était plus absorbé pour entrer dans le jardin. Mais le gardien, rendu à lui-même par cette tentative, cria d'une voix de tonnerre, en agitant un énorme casse-tête:

—Halte-là!

Taillefer lui dit qu'il appartenait à la troupe des comédiens, et que sa présence était indispensable au château. Mais le gardien fut inexorable, et il se mit à grommeler des mots sans suite, en se parlant à lui-même. Puis, s'adressant à Taillefer:

—Vous êtes un traînard, vous n'entrerez pas.

Et il reprit son monologue.

—Attendez, dit Cyriaque, je sais où le bât le blesse. Je vais l'appriivoiser.

Il descendit de voiture et, s'appro-

chant du gardien, il tira la queue de sa peau d'ours et prononça quelques mots à voix basse. Jamais talisman n'opéra plus merveilleusement. A peine Cyriaque eut-il parlé, que le géant adoucit l'expression de son visage, laissa tomber son casse-tête et, prenant le jeune garçon dans ses bras, lui dit:

—Oui, c'est bien cela; mais qui a pu te l'apprendre?

—Ne vous en inquiétez pas, répondit Cyriaque, mais...

Et regardant Taillefer, il parla de nouveau tout bas à l'oreille du gardien, qui le remit de suite à terre et rappela Taillefer.

—Entrez, entrez avec votre dame, et, une autre fois, tâchez de ne plus arriver si en retard.

—Allons, avancez, reprit Cyriaque, je vais rester un moment avec ce brave gardien.

Et, plus bas, à Taillefer:

—Puis je vous rejoindrai et je pénétrerai dans vos secrets malgré vous.

Taillefer glissa une pièce d'argent dans la main d'un des domestiques, en lui disant tout bas que cette dame, qui faisait partie de la troupe des comédiens en qualité de musicienne, avait été rendue malade par le voyage, qu'elle avait besoin d'une bonne chambre pour se reposer, et que, d'ailleurs, elle appartenait à une famille distinguée, étant la proche parente du capitaine DuPlessis. Le domestique la conduisit dans la chambre de DuPlessis, en disant qu'à l'arrivée de celui-ci, qui était allé au-devant du gouverneur à Champlain, il verrait lui-même à faire donner à la dame les soins nécessaires.

Rendue dans la chambre Mme Hocquart trouva sur une table ce qu'il fallait pour écrire. Il lui vint alors à l'esprit qu'elle pouvait écrire à son mari, qui ne devait pas tarder à arriver, et rester enfermée jusqu'à ce qu'elle eût reçu sa réponse. Pendant que Taillefer était sorti pour aller voir à son cheval, elle se mit en devoir d'avertir M. Hocquart de sa présence.

—Fidèle guide, dit-elle à Taillefer en le voyant rentrer, vous que le ciel m'a envoyé pour me secourir dans mes tribulations, je vous prie de porter ceci à M. l'intendant Hocquart, aussitôt qu'il sera arrivé. C'est le dernier service que vous rendrez à la malheureuse femme que vous avez sauvée de l'atteinte de ses persécuteurs. Remettez cette lettre à M. l'intendant, et surtout, ajoutez-elle avec agitation remarquez de quel air il la recevra.

Taillefer se chargea, sans hésiter, de la missive, et après avoir exigé que la pauvre femme prit quelque peu de la nourriture qu'il venait d'apporter, il sortit en lui recommandant de rester enfermée. Mais, dès qu'il se fut éloigné, il réfléchit à ce qu'il y avait de contradictoire dans sa conduite.

—Elle s'est enfuie du manoir de la Rivière du Loup, se disait-il, pour se soustraire aux mauvais traitements de Deschesnaux, son mari; elle a refusé de retourner chez M. de la Touche, son père, comme c'était son devoir; elle ne veut pas de la protection du capitaine DuPlessis, qui m'a envoyé pour la sauver; et voilà maintenant qu'elle me donne une lettre pour le patron de Deschesnaux, pour cet intendant Hocquart qui, dit-on, ne voit que par les yeux de Deschesnaux! Cette pauvre dame me fait l'effet d'avoir la tête dérangée.

Le résultat de ces réflexions fut que Taillefer se résolut d'attendre DuPlessis, de l'informer de l'arrivée

de la dame et de ne rien faire sans son avis.

CHAPITRE XXVII UNE PROMESSE

Taillefer se décida donc à se placer dans l'allée du jardin où le cortège devait passer, pour attendre DuPlessis. Pendant qu'il observait ceux qui entraient, il se sentit tirer par la manche par quelqu'un dont il aurait voulu fuir la rencontre; à cause de son indiscrète curiosité; mais il dissimula son mécontentement et dit:

—Ah! c'est toi, mon petit rat.

—Oui, répondit Cyriaque, le rat qui a rongé les mailles du filet, quand le lion qui s'y est laissé prendre commençait à avoir l'air d'un âne.

—Mon petit Cyriaque, tu es piquant comme du vinaigre aujourd'hui. Mais dis-moi, qu'as-tu pu dire à ce géant de gardien pour qu'il nous ait si courtoisement laissés passer? De quel charme t'es-tu servi pour museler ce vieil ours?

—Je ne devrais pas vous le dire à vous qui me cachez vos secrets; mais je ne sais pas dissimuler, moi. Ecoutez donc. Lorsque nous avons été près de cet honnête représentant de Huron, sa cervelle était troublée par un discours qu'on a composé pour lui et qui semble être au-dessus de son intelligence. Ce discours dû à l'éloquence de mon docte maître, Apollon Jacques, a été répété tant de fois devant moi, que je le sais par coeur, et j'ai reconnu de suite, à quelques mots, ce qui tourmentait le brave homme. Je lui en ai soufflé une couple de mots; c'est alors qu'il m'a pris dans ses bras, et je lui ai promis, s'il vous laissait passer, que je me cacherais sous sa peau d'ours pour venir en aide à sa mémoire pendant que le gouverneur général entrerait.

—C'est très bien, mon cher Cyriaque, je te suis très reconnaissant. Mais retourne à ton géant qui doit être inquiet. Au revoir, porte-toi bien.

—Vous ne conseillez donc pas à me conter l'histoire de cette dame, qui est votre soeur comme moi?

—A quoi cela te servirait-il, trop curieux lutin?

—N'avez-vous que cela à me répondre? Eh bien! souvenez-vous que, si jamais je ne trahis un secret, je travaille toujours à faire échouer les projets que l'on veut me cacher.

—Tu sauras un jour, mon brave Cyriaque, tout ce que je sais moi-même sur cette dame.

—Oui, et ce jour-là n'est peut-être pas éloigné, maître sorcier. Adieu, je retourne près de mon géant.

—Plût au ciel que, moi, je fusse déjà hors d'ici, se dit Taillefer en voyant le jeune garçon s'éloigner en gambadant. S'il faut que ce nain malicieux mette le nez dans le secret, ce sera une belle affaire!

Pendant que Taillefer attendait DuPlessis avec impatience, celui-ci venait d'entrer par un côté opposé. Il précédait le cortège pour venir s'assurer que tout était préparé au modeste château du commandant pour la réception de Leurs Excellences. Après avoir remis son cheval à un domestique et avoir examiné rapidement les différents préparatifs faits, il se retira dans le parterre de derrière, où régnait plus de calme, afin de se livrer aux réflexions qui l'obsédaient. Son imagination couvrait d'un voile sombre tout ce qui l'environnait. Il comparait tous les objets exposés à sa vue à d'épaisses forêts, et l'image de Joséphine errait comme un fantôme dans tous les paysages que lui retraçait sa tri-

te pensée. Ce malaise du coeur, ces regrets qui nous entraînent encore à la poursuite d'une ombre, cet éternel retour vers un songe cruellement interrompu, c'est la faiblesse d'un caractère noble et généreux; c'était celle de DuPlessis. Enfin, il sentit lui-même la nécessité de ne pas se laisser aller à ses douloureux souvenirs, et il sortit du parterre pour aller se joindre à la foule. Mais quand il entendit les cris joyeux qui retentissaient de toutes parts, il éprouva une invincible répugnance à se mêler à des gens dont les sentiments étaient si peu en harmonie avec les siens, et il résolut de se retirer dans sa chambre jusqu'à l'arrivée du gouverneur et de sa suite. Quelle ne fut pas sa surprise, en ouvrant la porte, d'apercevoir Joséphine. Cette dernière, de son côté, tressaillit et se leva à son approche, en disant:

—M. DuPlessis, que venez-vous faire ici?

—Mais vous-même, madame, comment y êtes-vous? Venez-vous réclamer de moi un secours qui ne vous sera jamais refusé s'il peut dépendre de mon bras ou de mon coeur?

Elle garda un moment le silence, puis reprit:

—Les secours que votre dévouement pourrait m'offrir me seraient plus nuisibles qu'utiles. Croyez-moi, il y a ici quelqu'un que les lois divines et humaines obligent à me protéger.

—C'est vrai, dit DuPlessis, j'ai devant moi l'épouse de Deschesnaux...

L'épouse de Deschesnaux! Interrompit-elle avec indignation. De quel infâme nom osez-vous déshonorer...

Elle hésita et resta muette, en se rappelant qu'elle ne pouvait trahir un secret duquel dépendait la fortune et l'honneur de son mari. Ses yeux se remplirent de larmes. DuPlessis jeta sur elle un regard de douloureuse pitié et lui dit:

—Hélas! Joséphine, le misérable auquel vous avez joint si inconsidérément votre sort, vous a-t-il donc abandonnée?

Elle le regarda à son tour avec des yeux où la colère étincelait à travers les larmes, et se contenta de répondre avec l'accent du mépris:

—Le misérable!

—Mais, continua DuPlessis, comment vous trouvez-vous ici, dans ma chambre?

—Dans votre chambre! s'écria-t-elle en partant précipitamment pour sortir.

Mais elle s'arrêta sur le seuil de la porte en murmurant d'une voix suffoquée:

—Hélas! je ne sais où aller!

—Joséphine, dit DuPlessis ému, vous avez besoin de secours; oui, vous avez besoin d'un protecteur. Eh bien! vous ne resterez pas sans défense. Je représente votre père: nous irons ensemble au-devant de devant de Son Excellence, vous osez lui confier ce que vous ne voulez pas me dire, et son premier acte, en arrivant aux Trois-Rivières, sera un acte de justice. Je cours trouver M. Bégon pour qu'il me prête son appui.

—Au nom du ciel! n'en faites rien, M. DuPlessis. Vous êtes généreux; accordez-moi une grâce... Vous voulez me sauver de la misère, de l'humiliation, du désespoir; eh bien! accordez-moi ce que je vais vous demander... Je suis la plus malheureuse des femmes, entraînée sur le bord du précipice par un concours de circonstances imprévues, extraordinaires, par le bras même de celui qui pense m'en sauver... par le vôtre!... par vous que j'estime... que je respecte comme le représentant de mon

bon vieux père...
Il y avait dans ses gestes, dans sa voix, un appel si touchant à la générosité de DuPlessis, qu'il en fut profondément touché. Il l'engagea à se rassurer.

—Je ne le puis, dit-elle, non, je ne le puis, tant que vous ne m'aurez pas accordé ma demande. Ecoutez-moi: j'attends ici les ordres de quelqu'un qui a le droit de m'en donner... l'intervention d'un étranger... la vôtre surtout, me perdrait sans ressource. Attendez vingt-quatre heures sans vous mêler en rien des affaires de la pauvre Joséphine.

DuPlessis ne répondit pas; mais, réfléchissant qu'elle était aux Trois-Rivières et qu'elle n'avait rien à craindre dans un château que Son Excellence honorait de sa présence, il comprit que ce serait un mauvais service à lui rendre que d'implorer le gouverneur général sans son consentement. Au bout d'un moment de réflexion il lui dit:

—Je vous abandonne à votre sort pendant vingt-quatre heures, puisque vous me le demandez ou plutôt me l'ordonnez, et malgré ce qu'il m'en coûte de vous faire une semblable promesse, à cause de ce que votre tendre père attend de moi par rapport à vous.

—Donnez-moi votre foi de gentilhomme, insista-t-elle, que vous ne vous occuperez en rien de moi, quoi que vous puissiez voir ou entendre dire, et quelque besoin que je paraisse avoir de vous. Vous me le promettez?

—Oui, Joséphine; mais, ce délai écoulé...

—Ce délai écoulé, vous serez libre de faire ce que vous jugerez convenable.

—N'y a-t-il rien que je puisse encore faire pour vous, Joséphine?

—Non, rien, que de me quitter et... je rougis d'être réduite à cette demande... de m'abandonner pour vingt-quatre heures votre appartement.

DuPlessis s'inclina et partit.

CHAPITRE XXVIII
LETTRE PERDUE

DuPlessis sortit dans le parterre de derrière, ne sachant que penser de son étrange entrevue avec Joséphine, et doutant qu'il eût eu raison, revêtu, comme il l'était, de l'autorité de M. de la Touche, d'engager ainsi sa parole et de laisser la pauvre femme sans protection pendant vingt-quatre heures. Mais comment aurait-il pu refuser la demande de Joséphine? De quel droit aussi, se demandait-il, aurait-il pu détruire, par une démarche précipitée, les espérances de bonheur domestique qui restaient encore à la malheureuse fille de M. de la Touche? Il résolut donc d'observer religieusement la promesse qu'il venait de faire, et que l'honneur et la justice ne lui auraient pas permis de refuser. Puis il se dit que Joséphine était à deux pas de lui, il était à portée de veiller sur elle, d'observer toutes ses actions, et de voler à son secours au premier appel. Pendant qu'il réfléchissait ainsi, il fut soudain accosté par Taillefer.

—Grâce au ciel! dit ce dernier, je vous trouve enfin. La pauvre dame s'est échappée avec mon secours du manoir ou plutôt de sa prison Elle est ici.

—Je le sais, répondit DuPlessis, je viens de la voir. Mais comment se trouve-t-elle dans mon appartement?

—J'ai été assez heureux pour avoir affaire à quelqu'un qui savait où vous logiez, lorsque je me suis informé de vous sans qu'elle m'entendit; car elle n'eût certainement

pas voulu aller dans votre chambre. Elle n'a plus sa tête à elle la pauvre dame; elle défend qu'on lui parle de vous, et elle est sur le point de se mettre sous la protection de M. l'intendant Hocquart.

—Quel est son projet? Espère-t-elle que l'intendant emploiera son influence sur son infâme confident, et qu'il le déterminera à ne plus éloigner Joséphine de son vieux père?

—Je ne saurais vous le dire, monsieur; mais elle m'a chargé de remettre une lettre à M. Hocquart. Je lui ai bien promis que j'allais le faire; mais j'attends vos ordres pour cela. Tenez, la voici... mais non... Peste soit de la lettre je l'aurai oubliée dans le chenil qui me sert de chambre à coucher.

—Pourvu que vous n'avez pas perdu ce papier important?

—Perdu? non monsieur. Je l'ai soigneusement renfermé dans mon sac avec plusieurs autres objets à mon usage. Je vais le rapporter dans un instant.

—Allez vite. Soyez fidèle et je vous récompenserai généreusement. Mais gare à vous, si j'ai quelque raison de vous soupçonner. Dans ce cas, un chien battu serait moins à plaindre que vous.

Taillefer partit avec un air d'assurance, mais il tremblait au fond de l'âme. Ce n'était pas sans raison, car la lettre était perdue. Elle pouvait tomber en de mauvaises mains et dévoiler l'intrigue où lui-même se trouvait engagé. En outre, il était vivement blessé de l'accès de mauvaise humeur de son maître.

—Qui-dà! pensait-il, si c'est de cette monnaie qu'on me paie pour des services où il y va de ma tête, il est temps que je songe à moi. J'offense ici, j'ai tout lieu de croire, le maître de ce château, lequel peut m'envoyer en prison aussi facilement qu'on éteint une chandelle, le tout pour une femme folle et son défenseur, qui, parce que je perds un chiffon de papier, parle de me traiter comme un chien. J'ai, de plus, à craindre Deschesnaux et le redoutable docteur. Ma foi, je veux laisser tout cela; mieux vaut encore la liberté, la vie, que l'argent, et je me sauverai avant d'avoir reçu la récompense de mes peines. Cependant, cette pauvre femme me fait compassion. Décidément, avant de m'en aller, je vais monter à sa chambre lui avouer que sa lettre est perdue. Ce sera plus franc. Elle pourra en écrire une autre et ne manquera pas de messagers pour la faire porter. Je lui dirai aussi que je me sauve en la recommandant à la bonté du ciel. Elle se rappellera peut-être la bague qu'elle m'a offerte. Je l'ai bien méritée. Après tout, c'est que une aimable créature que cette pauvre dame. Au diable la bague! Je ne voudrais pas m'avilir pour si peu de chose. Allons, deux mots à la dame, et puis en route au plus vite.

Au moment où il allait entrer, il aperçut l'ombre d'un homme qui se projetait sur le mur,—il commençait à faire noir. Il s'éloigna prudemment et se promena de long en large dans la cour. Au bout d'un quart d'heure qui lui parut un mois, il revint sur ses pas. L'ombre avait disparu. Il monta quelques marches et se trouva en face d'une porte entr'ouverte. Tandis qu'il délibérait s'il allait passer ou redescendre, la porte s'ouvrit toute grande et Michel Lavergne s'offrit à ses regards.

—Qui, diable! est-tu? s'écria celui-ci. Entre dans cette chambre que je te parle.

—Je ne suis pas un chien qui obéit au premier coup de sifflet, en-

tendez-vous? dit Taillefer, affectant une confiance qu'il n'avait pas.

—Tu raisonnes, je crois? A moi, le gardien!

Un gros gaillard, mal bâti, aux yeux louches, et dont la taille avait plus de six pieds, parut à la porte, pendant que Lavergne continuait:

—Allons, réponds-moi: qui es-tu et que viens tu chercher-ici?

—Je suis un pauvre jongleur.

—Et quelle jonglerie prétends-tu faire ici, alors que tes camarades sont réunis dans l'aile du château en arrière?

—Je viens voir ma soeur, à laquelle M. DuPlessis a cédé sa chambre.

—Ah! reprit Lavergne d'un air soupçonneux, M. DuPlessis cède sa chambre à la soeur d'un jongleur! Ecoute, maraud, si tu ne sors d'ici à l'instant même, je te jette par la fenêtre, pour voir si, par quelque tour de ton métier, tu peux faire le trajet sans te briser les os.

—Je n'ai qu'un mot à dire à ma soeur poursuivit Taillefer.

—De par tous les diables décampe au plus vite et sors à l'instant du château et de la ville, sinon tu auras de mes nouvelles, tu m'entends? Pas de réplique. Gardien, amenez ce vaurien, et mettez-le hors des dépendances du château.

Le gardien prit Taillefer par le bras et, suivi de Lavergne, le conduisit vers la porte retirée par où DuPlessis était entré. Pendant le trajet, notre jongleur se creusait la cervelle pour trouver un moyen d'avertir la pauvre dame de ce qui venait de lui arriver. Mais lorsqu'il eut été chassé par le gardien sur l'ordre de Lavergne, qui s'arrogeait une autorité qu'il n'avait pas dans ce château, il leva les yeux au ciel pour le prendre à témoin qu'il avait tout fait en son pouvoir pour défendre la malheureuse opprimée, et, tournant le dos au château, il se mit en route pour trouver un asile plus humble et plus sûr.

En rentrant au château, le gardien dit à Lavergne, qu'il prenait, à ses airs de grandeur, pour un personnage important de la suite du gouverneur général:

—Le ciel me bénisse si je devine pour quel motif vous avez chassé ce pauvre homme, qui devait jouer un rôle dans les divertissements de ce soir.

—Très fidèle gardien, répondit Lavergne, j'ai reconnu ce jongleur, et tout ce que je puis vous dire pour le moment, c'est qu'il vaut infiniment mieux qu'un tel gibier n'habite pas sous votre toit. Il a dû se faulxer à travers la foule dans le but de faire des siennes s'il en trouvait l'occasion. Soyez content d'en avoir débarrassé le château.

—Vous avez peut-être raison, dit le gardien.

Deschesnaux était parti de la Rivière du Loup, croyant y avoir laissé Mme Hocquart malade. Il l'avait passée en chemin sans la remarquer, grâce au déguisement qu'elle portait et surtout à la fausse impression à laquelle il était lui-même. Rendu aux Trois-Rivières, il s'était retiré chez le docteur Alavoine, et avait envoyé Lavergne faire l'espion au château du commandant. Grâce à son audace, Michel réussit à se faire passer pour un personnage de la suite du gouverneur général.

CHAPITRE XXIX
DELIBERATION

Le gouverneur et sa suite étaient arrivés au commencement de la soirée, au milieu des acclamations de la population de la ville et des paroisses environnantes accourues pour jouir du spectacle de la circonstan-

ce. Après que les hôtes distingués de M. le commandant Bégon eurent pris le souper qui les attendait, les amusements commencèrent et se prolongèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Maître Apollon Jacques en était l'organisateur en chef. La marquise et Mlle de Beauharnais semblèrent y prendre intérêt, surtout à la représentation de chefs de tribus sauvages venant renouveler alliance avec le grand Ononchio.— père des blancs. Mais le marquis avait l'air pensif et préoccupé. En effet, il l'était.

Lorsque la foule se fut retirée du jardin et qu'il ne resta plus au château que les personnages auxquels le gouverneur y avait donné rendez-vous, on se réunit dans la grande salle, et le gouverneur communiqua à la réunion les dernières nouvelles qu'il avait reçues de France. Ces nouvelles faisaient pressentir ce qui allait bientôt arriver: la reprise des hostilités entre l'Angleterre et la France. En prévision de cette éventualité, il s'agissait de préparer le Canada à une nouvelle lutte contre les colonies anglaises de l'Amérique. C'est dans ce but que, en rendant visite à M. Bégon, le gouverneur général avait en même temps rassemblé un bon nombre de notabilités militaires et civiles du pays pour délibérer sur la situation.

D'abord, M. Hocquart, en sa qualité d'intendant, donna des renseignements sur les ressources du Canada. D'après l'état qu'il avait préparé, il y avait 4,600 miliciens dans le gouvernement de Montréal, 1,000 dans celui des Trois-Rivières, et 5,500 dans celui de Québec. La population du pays pouvait être de 55,000 âmes. La production des céréales était estimée à 900,000 minots de blé, 6,000

de maïs, 80,000 de pois, 5,000 d'orge. On comptait à peu près 75,000 animaux, dont 7 à 8 mille chevaux.

Après que M. Chaussegros de Léry, ingénieur civil distingué, le baron de Longueuil, le baron de Béancour, le major Rigaud de Vaudreuil, et M. Beaucour, commandant de Montréal, eurent donné leur avis, il fut décidé unanimement de fortifier la frontière, surtout à la tête du lac Champlain et sur les bords des grands lacs, où l'on devait réparer les anciens forts et en élever de nouveaux si les moyens le permettaient.

On rédigea aussi une note pour informer la cour des ressources restreintes du pays, surtout en hommes, ainsi que de ses moyens de défense, et demandant des renforts.

Il était passé deux heures après minuit lorsque le conseil se leva. M. Hocquart partait pour se rendre chez le docteur Alavoine lorsque M. Bégon, par ses instances, le força à accepter l'hospitalité chez lui le temps que le gouverneur y passerait. Pour ne pas paraître animé de sentiments équivoques, l'intendant y consentit. Mais si sa personne était présente au château du commandant, sa pensée était ailleurs en ce moment.

Avant de se retirer pour le reste de la nuit, M. de Beauharnais, apercevant le capitaine Du Plessis, se souvint de la requête que ce dernier lui avait présentée et dont il avait promis de s'occuper lors de son voyage aux Trois-Rivières. S'adressant à M. Hocquart:

—Pendant que j'y pense, dit-il, nous n'avons pas vu madame Deschesnaux ce soir. N'est-elle pas encore arrivée?

(à suivre au prochain numéro)

FABRIQUÉ AU CANADA DEPUIS 1898

Meilleur!
parce que



Fait avec
GRAIN de CHOIX

L'emploi d'un grain de qualité inégalable est l'une des caractéristiques distinctives du Gin Canadien Melchers Croix d'Or. Les autres caractéristiques principales sont: la surveillance du Gouvernement,—et la quadruple rectification. Aucun autre gin du type hollandais ne peut prétendre posséder ces avantages qui font la supériorité du Gin Canadien Melchers Croix d'Or.

10 oz. \$1.10
26 oz. \$2.60
40 oz. \$3.75

Gin Canadien
Melchers
Croix d'Or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P.Q. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal, P.Q.

Mes Monologues

Distribution solennelle des prix

DE L'ECOLE ANORMALE DE CINQ-CANISSE

COURS SUPERIEUR

1er prix. — Un bâton fort de bonne qualité, excellent, mérité par Mlle Anna Pasdechance.

1er prix de philosophie. — Un fusseau de fil ayant appartenu à Sophie Arnould, le fil-à-Sophie, mérité par Mlle Mlle Alice Oudoncestu.

1er prix de mathématiques. — Un compteur automatique, mérité par Mlle Thérèse Sincennes. (13 cinq cents).

1er prix de géographie. — Un horaire de chemin de fer, mérité par Mlle Alciplane Lavoie.

1er prix de français. — Un buste, grandeur naturelle et très ressemblant de la République Française, mérité par Mlle Evaseline LaFrance.

1er prix d'anglais. — Photographie du Prince de Galles faisant une chute de cheval sous le nom de Lord Renfrew, méritée par Mlle Holy Gee.

1er prix de version. — Une voiture versante, méritée par Mlle Hermine Dordur.

1er prix de thème. — Un volume intitulé: "Les cent mille manières de dire: Je t'aime!" à l'usage des jeunes filles seulement, mérité par Mlle Jeanne-Adèle Amour.

1er prix de lecture. — Un livre de ... laitue, mérité par Mlle Alma Toutpris.

1er prix de bonne conduite. — Un chien d'aveugle, mérité par Mlle Eva de Travers.

1er prix de composition littéraire — "Les Plagiats", de Maurevert, mérité par Mlle Anna Dutoupet.

1er prix d'écriture. — Une machine à écrire, méritée par Mlle Jenny Mauloigt.

COURS ELEMENTAIRE

1er prix de langues. — Une douzaine de langues de veau en boîtes, bien fraîches, méritées par Mlle Yvonne Navoir.

1er prix d'analyse. — Livre traitant de l'influence des enfants d'Israel sur la marche dese affaires mondiales; mérité par Mlle Jeanne Auray.

GRANDS PRIX SPECIAUX

Prix offert par son déshonneur Monsieur le maire à l'élève ayant reçu le plus de points durant l'année; mérité par Mlle Alice Pugilat, élève de première année.

Montre en or avec chaîne en ruban de même métal offerte par Monsieur le député et méritée par Mlle Aurore Boréale.

Une mèche de cheveux de Monsieur le principal donnée à l'élève qui est allée le plus souvent le voir à son bureau, méritée par Mlle Aimée Dumaitre, la plus jolie fille de l'Ecole Anormale.

Médaille de cuivre en simili-or donnée par un professeur à l'élève la plus attentive et méritée par Mlle Anna Duzèle.

Grand prix spécial de diction donné par monsieur le professeur Bien-disant, un morceau de lard, lard de dire, et mérité par Mlle Laura Deslauriers, du cours supérieur.

Grand prix de bienséance — Mille étiquettes de tramway reliés et dorés sur tranche et mérités par Mlle Jenny Desmagnères.

Grand prix de déclamation offert par un ennemi de l'éducation, un gros taon en or, un taon déclamatoire et mérité par Mlle Sarah Bernhardt.

Enfin, grand prix de propreté, of-

fert par Monsieur le curé à l'élève la plus propre en classe et mérité par Mlle Anna Lasalle — une boîte de Snap.

Jeunes gens et jeunes filles

Jeunes gens et jeunes filles qui récitez dans les salons, achetez "MES MONOLOGUES", recueil de 67 déclamations comiques par Paul Coulté. Un dollar le volume.

LA CITE DES LIVRES, 4430 rue St-Denis, Montréal

SE GENER

Se gêner est une nécessité de la vie. Et n'est-ce pas parce qu'on n'a pas appris à se gêner qu'on souffre tant, qu'on se plaint de tout et de tous et qu'on rend malheureux ceux qui nous aiment?

Se gêner c'est: Se retirer un peu pour laisser la place à un autre.

Se priver d'une fantaisie désirée pour un autre.

Se taire sans affection, pour laisser la parole à un autre.

Supporter une contrariété pour l'épargner à un autre.

Ne pas trop se plaindre pour ne pas importuner les autres.

Accepter sans dépit une opinion opposée à la nôtre.

Avoir dans son âme le désir permanent de faire plaisir aux autres.

Se gêner c'est mettre en pratique ces conseils qui s'harmonisent avec les leçons évangéliques: Se renoncer, accepter en paix les petites croix de chaque jour et les porter sans trop les montrer.

Un coup d'oeil sur nous-mêmes: A l'église on arrive en retard, on se met à genoux, on s'assied, on se lève, on sort avec un fracas qui n'est guère de mise dans la maison de Dieu.

En chemin de fer, on prend la meilleure place, on encombre les filets, on se remue en incommodant les voisins, on fume, on crache, on parle haut.

En tramway, on cède avec mauvaise grâce quelques centimètres de la banquette, on bouscule tout le monde en descendant on est impoli, exigeant avec les employés.

En visite on arrive trop tard, on reste trop longtemps.

En famille on pourrait sans frais, sans fatigue, sans peine rendre service, faire plaisir, chasser un ennui, être agréable, calmer une souffrance, mais on ne trouve à dire que: J'y suis et j'y reste. Ce n'est pas mon affaire. Chacun pour soi! Qu'ils s'arrangent!

En un mot, se gêner, c'est comme le veut saint Paul, se faire tout à tous.

C'est réaliser le souhait de saint Pierre: Que l'affection sincère que vous avez pour tous vos frères vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns les autres une tendresse qui naisse du fond du coeur.

C'est s'oublier pour penser aux autres, se fatiguer pour alléger la peine des autres, assombrir sa vie pour ensoleiller l'existence des autres, c'est vivre moins pour soi que pour les autres.

Téléphone: Central.

Raphaëlle Sylvestre
Garde-Malade, Eurg.
ST-BARTHELEMY, P. Q.

La Reine

Mariage. —

M. Wellie Morin à Mlle Rosilda Morin.

Visiteurs. —

Le Révd Père Marcellin, des Pères Capucins, de passage au presbytère. M. et Mme Albert Dallaire, de Rouyn, chez M. Joseph Robitaille.

M. Gustave Veillette, de Montréal, chez M. Hormisdas Gauthier.

Mlle Léonie Laverdière, de Lorrainville, chez M. Joseph Perrault.

MM. Clément Rheault de Lorrainville et Lucien Rheault, de Rouyn chez M. J. Rheault.

M. et Mme Freddy Marcell, d'Amos, chez Mme Vve Georges Marcell.

Quarante-Heures. —

Nos Quarante-Heures ont eu lieu les 17, 18 et 19 août. De nombreuses communions furent distribuées durant ces jours de grâces et de bénédiction. L'Autel disparaissait sous un flot de fleurs naturelles et le luminaire était magnifique, le tout disposé avec goût par nos dévouées religieuses. Plusieurs prêtres sont venus prêter leur généreux concours pour les confessions, entre autres MM. les Curés Halde, de Palmarolle, Fugère, de Dupuy; Fontaine, vicaire à LaSarre et Arpin, à Oscalana.

Divers. —

La récolte de foin est presque terminée et le rendement est bien moyen. Par contre la récolte est très belle; plusieurs commenceront à couper cette semaine. Les jardinages sont beaux; bien que tardifs les fruits abondent.

L'ouverture des classes aura lieu le 29 août. Bon succès à la gent écolière.

A une assemblée des contribuables de la municipalité scolaire, MM. Arthur Delisle et Hormisdas Gauthier furent remplacés par MM. Avila Bastien et Albéric Baril, tous deux anciens citoyens de la belle paroisse de Maskinongé.

Maskinongé

NOCES D'OR DE PRETRISE DE Mgr BELAND

Mgr Joseph-Henri Ferdinand Béland, P.D., chanoine du chapitre des Trois-Rivières, et ancien chancelier du diocèse, a fêté en la paroisse de Maskinongé, ses noces d'or sacerdotales. En effet, c'est le 13 août 1882, que S.G. Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, élevait à la prêtrise Mgr Béland, dans sa paroisse natale de Louiseville, et en présence de sa famille qui entourait alors le jeune prêtre.

Mgr Béland, qui est un des prêtres distingués du diocèse des Trois-Rivières et un grand apôtre, est né le 21 mars 1857 à Louiseville, P. Q., il a fait ses études philosophiques et théologiques au Séminaire de Nicolet, et le 13 août 1882, il y a 50 ans aujourd'hui, il était ordonné prêtre dans sa paroisse natale par Mgr Lafèche.

Pendant trois ans, il fut vice-chancelier, puis il occupa le poste de chancelier pendant 17 ans. Le 4 octobre 1894, il était fait chanoine du Chapitre de la Cathédrale de Trois-Rivières, le 29 septembre 1899, il était nommé curé de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, et trois ans plus tard, jour pour jour, en 1902, il devenait curé de Maskinongé, poste qu'il a occupé jusqu'en 1929, alors qu'il se retira du ministère.

Au mois de juillet 1930, Sa Sainteté Pie XI, élevait M. le chanoine Béland au rang de Prélat Domestique,

La qualité prime tout

LE THÉ VERT "SALADA"

'Tout frais des plantations'

en reconnaissance des services rendus à l'Eglise et pour couronner la belle carrière de ce prêtre dévoué.

Mgr J.-H.-F. Béland, est le frère de l'honorable sénateur Henri-S. Béland, de l'abbé Ernest Béland, de Mère Marie de la Victoire, des Ursulines à Trois-Rivières, de Sr St-Henri, des Soeurs de l'Assomption, à St-Grégoire de Nicolet, de Mme Aurèle Nadeau, de Beauport, et de MM. Edouard et Hector Béland, de Louiseville.

Mgr Béland est également l'oncle de M. le commandeur et de Mme Victor Mathieu, de Québec.

L'Echo de Saint-Justin s'unit aux nombreux amis de Mgr Béland pour offrir ses hommages et ses meilleurs voeux au distingué jubilaire.

M. ARTHUR SAUCIER EST DECEDE A MONTREAL

Le défunt était cousin de l'honorable juge Gonsalve Désaulniers

M. Arthur Saucier, 72 ans, est mort ces jours derniers à sa demeure 863 est, rue Dorchester. Ancien marchand et manufacturier de Maskinongé, il demeurait depuis nombre d'années à Montréal, où il exerçait le commerce des denrées alimentaires.

M. Saucier était le frère de feu le Révérend Père J.-E. Saucier, c.s.v., autrefois préfet de discipline au Séminaire de Joliette, et de feu la Révérende Mère Alexandra, ancienne supérieure provinciale des Soeurs de la Providence.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Auclide Maigret, son frère, M. le docteur J.-T. Saucier, de Saskatoon; trois soeurs, la R.M. St-Henri, du Monastère des Ursulines, à Trois-Rivières, et Mmes docteur L.-T. Caron, de Maskinongé, et A. Lebrun, des Trois-Rivières; ses beaux-frères, MM. Saturnin Maigret, Dieu-donné Maigret, du Service provincial de l'inspection des installations électriques; Louis Maigret, pharmacien à Holyoke et Léon, de Hartford, Connecticut, ainsi que son cousin, l'honorable juge Gonsalve Désaulniers.

Ses funérailles ont eu lieu à Maskinongé.

Les femmes en politique

Le cardinal Hayes a excellemment expliqué les idées de l'Eglise sur les femmes cherchant à briguer les suffrages des foules ou à exercer une profession.

"L'Eglise, a déclaré Son Eminence, n'a aucune objection à ce que les femmes exercent une profession ou harangent le peuple, mais elle demande que ces femmes ne perdent pas pour cela leurs qualités propres, leur "féminité", et ne cherchent pas à copier l'homme. Qu'elles agissent, mais qu'elles le fassent avec cette grâce et cette beauté que le ciel leur a départies. Dieu les a dotées d'une douceur et d'un charme qu'Il n'a pas accordés à l'homme. Pourquoi

s'en dessaisiraient-elles au point d'en faire une moquerie? C'est, pour moi, un mystère, et ce sentiment est partagé je crois bien par l'humanité entière".

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

Téléphone Bell 85.

JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait sois et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

C.-E. DAMPHOUSSE

Epicier-Boucher GROS et DETAIL

Commerçant d'animaux de toutes sortes

Toujours en main viandes de premier choix arrivées dans un frigidaire.

LEGUMES DE TOUTES SORTES

Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth LOUISEVILLE, P. Q.

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les métrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'Age. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants: avec bouquins caoutchouc \$0.50 avec bouquins en bakelite 1.00

P spéciaux à la douzaine.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

L'ASSOMPTION

De toutes les fêtes que la liturgie consacre au culte de la Sainte Vierge, l'Assomption est, sans contredit, la plus grande et la mieux solennisée. N'est-elle pas, en effet, la consommation de tous les mystères de sa vie admirable! Avec Bossuet on peut dire que l'exaltation de Marie sur le trône que son Fils lui destine doit faire l'un des plus beaux jours de l'éternité. "Qui pourrait raconter le mystère de la génération du Christ et la glorieuse Assomption de Marie, s'écrie saint Bernard; si l'œil de l'homme n'a jamais pu entrevoir, ni son oreille entendre, ni son cœur sentir, ni son esprit saisir les merveilles que Dieu a préparées pour ceux qui L'aiment, qui dira la gloire de sa Mère, la plus aimée parmi ses bien-aimées?" Les Pères l'ont appelée "l'atelier des merveilles divines et le chef-d'œuvre de Dieu."

C'est une pieuse tradition que Marie ressuscita immédiatement après sa mort; nous la trouvons communément établie en Orient au VIIe siècle et en Occident au VIe siècle. La fête de l'Assomption était célébrée avec une grande solennité avant le VIe siècle dans l'église latine et l'église grecque, ce qui se prouve par les anciens sacramentaires qui existent avec des calendriers complets, avant le pape Serge. Cette pieuse croyance, établie d'après des documents historiques de très grande valeur, il nous est très facile et très doux de la considérer comme une vérité incontestable, en attendant que l'Eglise, éclairée par l'Esprit de lumière, juge à propos de l'imposer à notre foi chrétienne. La Résurrection de Notre-Seigneur était pour l'apôtre saint Paul un fait d'une telle évidence et d'une telle importance qu'il ne craignait pas de dire: "Si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine". Semblablement, tout en respectant le jugement que dans la suite l'Eglise pourra porter en cette matière, nous croyons pouvoir nous écrier avec la même conviction: "Si Marie n'est pas ressuscitée, notre dévotion en elle est vaine."

Par un édit du 10 février 1638, Louis XIII mit sa personne et son royaume sous la protection de la Sainte Vierge et ordonna qu'il se fit, tous les ans, une procession solennelle à Notre-Dame de Paris pour renouveler la mémoire de cette consécration. Louis XIV ordonna à son tour, par une lettre adressée au Conseil souverain d'Alsace, le 31 août 1682, que la procession solennelle du jour de l'Assomption se ferait dans toutes les églises de cette province.

Où se trouvait la Sainte Vierge, quand se produisit sa glorieuse Assomption? Certains pensent que ce serait à Ephèse, où elle aurait suivi saint Jean l'Évangéliste. Plus communément on croit que c'est à Jérusalem, où dit-on, on voyait anciennement son tombeau creusé dans un roc à Gethsémani.

La cause de sa mort fut, non pas son âge avancé, mais uniquement l'amour. Séparée depuis l'Ascension de Celui dont toute sa vie était faite, elle soupirait ardemment après l'heure où il lui serait donné de revoir son Bien-Aimé. En des élans d'amour que n'a jamais connus le grand apôtre, elle désirait voir se rompre les liens qui la retenaient captive sur la terre. Cet amour pour son Fils finit

par atteindre un tel degré de perfection que rien désormais se pouvait la retenir ici-bas. Le moment vint où, au *Consummatum est* que le divin Rédempteur avait fait entendre sur le Calvaire, fit écho le *Consummatum est* de notre Corédemptrice: elle agonisait, parce qu'elle aimait.

Voulons-nous devenir aussi les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jésus et de Marie par la participation aux mêmes biens célestes, engageons-nous résolument dans la voie que l'un et l'autre nous ont tracée; pratiquons une fidélité absolue à la volonté de Celui qui, après nous avoir créés, a bien voulu se faire notre Providence, nous souvenant aux heures où notre nature pourrait être atteinte de quelque tentation de découragement, que cette fidélité sera également pour nous la source et la mesure de notre propre assomption.

AU CIMETIERE

Victor Barrette écrivait, le 23 avril dernier: "Si l'on prêche un peu partout, en cette époque-ci, la toilette des villes (cités des vivants) on oublie d'ordinaire celle des cimetières, cités des morts".

C'est vrai malheureusement, chez nous comme ailleurs. Combien de nos morts mangent des pissenlits et du chiendent par les racines, n'ayant pour se rappeler au bon souvenir des bons vivants, qu'une vieille pierre tombale effritée ou un semblant de croix perdu dans le fouilli des herbes folles! Pourquoi des fleurs au jour de l'enterrement si nous devons oublier nos morts à tout jamais! N'est-ce pas une insulte à leur faire! Puisque toute leur vie, et jusqu'à leur moindre action passée, ont encore leurs répercussions dans notre existence présente, n'ont-ils pas le droit à notre éternel souvenir—à notre éternelle reconnaissance? Le souvenir de nos morts ne devrait pas nous importuner, mais nous toucher et nous ramener au sens des réalités.

En entretenant les "carrés" où reposent les restes des êtres qui nous furent chers, nous accomplissons un devoir et nous perpétons une tradition, qui vaudra pour nous aussi demain. Et puisque nous entreprenons la belle saison, n'est-il pas opportun de rappeler aux parents une coutume qui se pratiquait en maints foyers il y a peine quelques années encore. Pour n'être pas très vieux il me souvient très parfaitement d'avoir fait au cimetière Saint-Louis, en compagnie de mon père et de mes sœurs, par de beaux dimanches après-midi l'été, des "visites de famille" à la tombe de ma mère et de mon grand frère. C'est alors, étant jeune, que je pris l'habitude de penser aux miens disparus. Dieu merci! Je ne l'ai pas perdue. Et c'est toujours un réconfort et une consolation pour moi de m'agenouiller sur la tombe de mes chers disparus, surtout à l'heure où, le soleil baissant, se taisent les bruits et monte le calme frais...

Est-ce qu'il ne serait pas bon de faire revivre cette coutume des "visites de famille" au cimetière...

UN SAINT entendit Satan dire à Dieu: "Pourquoi m'as-tu damné, moi qui ne t'ai offensé qu'une fois, tandis que tu sauves des milliers d'hommes qui t'ont offensé tant de fois?" — Dieu lui répondit: "M'as-tu demandé pardon une seule fois?"

BULBES HOLLANDAIS

DE REPUTATION MONDIALE

Achetez vos bulbes directement de la meilleure ferme de Hollande

Encouragés par de nombreuses commandes reçues directement de votre province, nous nous sommes décidés à augmenter nos affaires et à maintenir une offre permanente de nos collections universellement connues des Bulbes hollandais pour la maison et le jardin.

Nous vous offrons, en conséquence, le rare avantage d'un nouveau choix de variétés, par nos experts, fait spécialement pour convenir à vos conditions de climat. Cette collection est unique, grâce à l'habile combinaison de couleurs riches et de parfums délicieux.

Et prenant avantage de cette rare collection "HOLLANDIA" vous pouvez faire de votre jardin et de votre maison, un vrai paradis de fleurs pour \$6.00.

A cause du grand nombre des commandes qui nous arrivent tous les jours, nous vous recommandons de nous adresser les vôtres de bonne heure. S'il vous plaît, écrire votre nom et adresse lisiblement sur chaque commande. Toutes correspondances, commandes, etc., devront être adressées exactement comme suit:

HARRY BRUHL Gérant de
BULD - NURSERIES "HOLLANDIA"
VOORHOUT, HILLEGOM, HOLLANDE, EUROPE

Notre magnifique collection:

- 6 douzaines de tulipes Darwin, de six couleurs;
- 2 " " " Cottage, de quatre couleurs;
- 1 " " " lis;
- 1 " " " doubles;
- 1 " " Jacinthes pour pots, de couleurs variées;
- 1 " " Jacinthes pour couches chaudes, de couleurs variées;
- 5 " " Crochus de plusieurs couleurs de choix;
- 3 " " perce-neige, la Reine des fleurs du Printemps;
- 2 " " Ixias de plusieurs couleurs de choix;
- 2 " " Muscari (jacinthes en grappes);
- 2 " " Scilles, petites fleurs odoriférantes;
- 2 " " Chiananthes, d'un parfum subtil.

336 Bulbes florifères
14 Bulbes "Nouvelles Olympiades", gratuits
350 Bulbes florifères pour \$6.00.

Une double collection: (700 bulbes florifères) pour \$10.00

Votre
prorre
choix
de
couleurs
peut
être
indiqué

Service rapide, livraison toujours promise pour une semaine avant l'époque de la plantation. Livraison gratuite à domicile. Une garantie de vigueur est fournie avec chaque commande par le Service Phytopathologique de Hollande. Toutes les variétés sont emballées et étiquetées séparément. Des directions de culture en français, en anglais ou en allemand sont envoyées gratuitement avec chaque commande. Toute commande doit être accompagnée de la remise pour le plein montant, adressée comme ci-haut. Conditions spéciales pour commandes en gros.

La maison qui bat la marche dans la culture des bulbes.

BOIS-FRANCS et ARTISTES

Texte de la causerie prononcée par M. Camille Duguay, au poste C.K.A.C., La Presse, Montréal, samedi le 6 août 1932

Mesdames, Messieurs,

C'est la deuxième fois, dans l'espace de cinq semaines, que le poste C.K.A.C. de La Presse veut bien donner l'hospitalité aux musiciens de Victoriaville.

Notons avec plaisir, au passage, que les autorités du poste C.K.A.C. doivent être félicitées et remerciées pour la part généreuse d'encouragement qu'elles accordent à nos artistes et amateurs canadiens. Grâce à leur concours, depuis un an surtout, le public a fait connaissance avec toute une pléiade de talents musicaux et dramatiques très intéressants et tout à fait prometteurs. Et pour ce qui concerne la ville de Victoriaville, et même notre district, je crois être l'interprète de tous en apportant ici ce soir, aux autorités du poste C.K.A.C., un modeste témoignage d'appréciation et de gratitude.

On m'a chargée, ce soir, d'un message amical pour tous les auditeurs; message venant de la prospère et coquette ville de Victoriaville, reine des "Bois-Francis".

Cette tâche délicate et agréable, une fois remplie laissez-moi vous dire un bref mot des "Bois-Francis", au point de vue topographique et artistique.

Les Bois-Francis font partie de cet immense "township" des Cantons de l'Est qu'un journaliste, Florian Fortin, a si pittoresquement appelé "le jardin de la Province". L'expression est, pour le moins, évocatrice de beautés.

Les Bois-Francis, pour leur part, y correspondent assez fidèlement. Les petites villes et les villages que nous y trouvons palpitent de vie et d'aise au sein d'une nature luxuriante, riche d'une végétation admirable. Les maisons sont propres; quelques-unes même d'une grande richesse, souriant gracieusement, dans leur cadre de verdure.

Les campagnes sont cultivées avec sion, d'après les données nouvelles, et certaines fermes prennent place parmi les plus belles de la Province. Les vergers sont abondants, et les jardins d'une beauté réelle. Tout ceci est enchâssé, comme des bijoux précieux, dans les montagnes boisées de magnifiques érables. Sur le front altier des monts, nous trouvons des lacs superbes, oubliés là par le Créateur comme de grands yeux rêveurs, toujours ouverts pour refléter fidèlement les beautés du ciel. Puis, des rivières, longs rubans d'argent, courent à travers prés, après être descendues en cascades écumeuses du flanc de la montagne, emportant un peu de leurs chants mystérieux, pour les épandre en ondes sonores sur la rive ravinée. Voilà nos Bois-Francis.

Une nature aussi inspiratrice devait créer ses poètes, ses musiciens, ses sculpteurs, ses peintres, ses littérateurs, ses historiens, ses journalistes.

En nommerai quelques-uns, au fil de la pensée.

Dans le domaine de la poésie, saluons avec respect et admiration, Adolphe Poisson, qui nous a donné, entr'autres oeuvres poétiques, "Sous les Pins".

Dans celui de la musique, son frère, Roméo Poisson, un compositeur, un organiste, un exécutant de grand talent. Il n'est plus, hélas! mais deux de ses fils perpétuent glorieusement sa mémoire en Europe: l'un comme chanteur, l'autre comme violoniste.

Qui ne connaît le ciseau merveilleux du sculpteur Alfred Laliberté, un enfant de Ste-Sophie d'Halifax?

Qui ne s'est arrêté avec admiration devant les toiles ravissantes, vivantes, de Suzor Côté, le peintre d'Arthabaska?

Qui n'a passé quelques heures délicieuses sur les pages de l'abbé Beaudet, Henri d'Arles, de Victoriaville?

Nombreux aussi ceux qui ont suivi avec intérêt l'abbé Charles-Edouard Mailhot, à travers ses quatre volumes de l'Histoire des Bois-Francis.

Je m'en voudrais de passer sous silence le nom de quelques

bons écrivains qui se sont succédés à la tribune de rédaction de "L'Union des Cantons de l'Est", depuis 66 ans: Les Houle, les Pacaud, les Lavergne, les Cannon, les Doucet, les Perrault, dont l'Hon. J.-E. Perrault, Ministre de la Voirie et des Mines, l'une des figures les plus sympathiques de nos parlementaires.

Et enfin, dans le monde politique, Laurier, trop tôt disparu, mais dont l'âme noble et fière, sous la forme du plus cher souvenir, plane encore sur notre région et sur le pays tout entier.

Je suis heureux de rendre hommage à tous ces grands hommes d'un talent remarquable, mais je ne puis pas terminer sans saluer amicalement un écrivain, un poète militant de l'heure présente, un auteur apprécié, un enfant de Victoriaville, Alphonse Désilets.

Le programme que vous allez entendre dans un instant vous fera renouer connaissance avec l'auteur du chansonnier canadien, M. U.-S. Allaire, de Victoriaville, qui vient d'offrir à ses compatriotes un recueil de deux cents chansons du terroir. Quelques-uns seront exécutés ce soir, mais nous vous conseillons fortement de vous procurer le recueil, en vous adressant à l'auteur, M. U.-S. Allaire, Victoriaville. Recueillir, classer et écrire deux cents refrains d'autrefois représente un travail considérable. M. Allaire mérite l'encouragement des siens, et je n'ai aucun doute que vous le lui accorderez avec plaisir.

A remarquer au programme de ce soir, "Hymne à la Croix", musique de Lucien Daveluy, paroles de Madame Camille Duguay. Ce chant patriotique religieux a été composé à l'occasion du centenaire des Bois-Francis. Il est présentement édité, musique et accompagnement.

Et maintenant, je confie aux ondes mystérieuses un dernier mot. Qu'il arrive à chaque foyer, comme un bruissement d'ailes. A tous, et particulièrement aux lecteurs de mon journal, "La Voix des Bois-Francis". Bonsoir.

Intéressants détails sur la prochaine éclipse de soleil

C'est le 31 courant, à deux heures et quatre minutes dans l'après-midi, que se produira le phénomène. — La ligne médiane.

L'Observatoire fédéral fournit d'intéressants renseignements au sujet de l'éclipse totale du soleil qui aura lieu le 31 courant. A deux heures et quatre minutes de l'après-midi, heure normale de l'Est, ce jour là, l'ombre de la lune commencera à se projeter sur le globe terrestre, dans l'Océan glacial arctique, au nord de la Sibérie, puis s'avancera, en couvrant une zone d'environ cent milles de largeur vers la Baie d'Hudson, traversant ensuite le Québec et s'incurvant à travers le Maine et l'Atlantique, pour quitter enfin la terre, à quatre heures et trois minutes.

Dans le Québec, la ville de Sherbrooke, les villages de Parent, sur le Canadien National, de Maskinongé, sur le Pacifique Canadien, et Magog, seront tous situés à peu près sur la ligne médiane de la zone de totalité. La période de totalité commence à trois heures et 24 minutes, heure normale de l'Est, à Sherbrooke, située sur la bordure occidentale de la zone d'ombre.

Bien que les savants préféreront être à Magog, les profanes pourront tout aussi bien observer l'éclipse à Waterloo.

Le long de la ligne médiane de la zone de totalité, la durée de l'éclipse totale sera d'une centaine de secondes. Le phénomène ne sera visible, comme éclipse totale, que le long d'une bande relativement étroite,

mais on pourra l'observer, comme éclipse partielle dans toute l'Amérique du Nord. A Ottawa, 97 pour cent du disque solaire sera caché par la lune, à Toronto 92 pour cent; à Winnipeg, 76 pour cent; à Vancouver, 40 pour cent; à Québec, 98 pour cent; à Halifax, 93 pour cent, et à Sherbrooke, 100 pour cent.

Des astronomes munis, d'une foule d'instruments délicats, observeront ce merveilleux phénomène, à Magog. Un premier groupe de six hommes est rendu sur les lieux pour exécuter les préparatifs nécessaires.

Le profane n'aura pas, comme l'astronome, à surveiller le fonctionnement d'instruments de précision; il aura donc tout le loisir d'observer le phénomène, sans l'aide d'aucun appareil d'optique, sauf peut-être une jumelle ordinaire. Pendant la période de totalité, on pourra voir la couronne et les protubérances — celles-ci dues à des éruptions de matière gazeuse, à la surface du soleil. On observera en outre avec intérêt les bandes d'ombre qui se manifestent, immédiatement avant et après la période de totalité: la meilleure façon de les observer est d'étendre un drap blanc sur le sol.

Pendant l'observation des phases partielles de l'éclipse, il faut avoir soin de se protéger la vue, à l'aide d'un fragment de verre fumé ou de pellicule photographique exposée et développée jusqu'à un fort degré d'opacité.

Ce phénomène qui se reproduit que tous les 360 ans, éveille un grand intérêt au sein de la population. Le cône d'ombre passera en diagonale dans les Cantons de l'Est, et il fera aussi noir qu'au cours d'une sombre nuit sans lune. Quoique le phénomène ne présente aucun danger, il crée

une curieuse impression sur les animaux qui sont pris de frayeur.

Dans toutes les parties du monde, les astronomes seront donc aux aguets, le 31 août. Puisse aucun d'eux n'être aussi malchanceux que cet astronome français — Legentil de la Galasière, 1725-1792 — dont Camille Flammarion rappelle la mésaventure, dans son *Astronomie Populaire*.

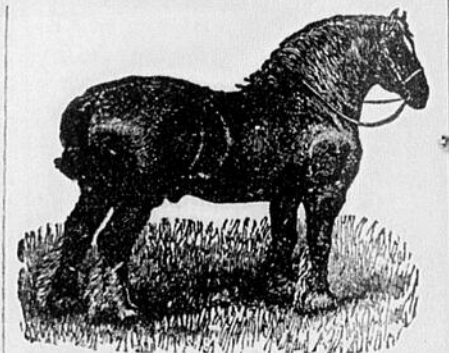
Il s'agissait, en l'occurrence, d'observer non pas une éclipse de soleil, mais le passage de la planète Vénus sur le disque solaire. Legentil part, en 1760 pour l'Inde, afin d'y aller observer ce phénomène, l'année suivante. Malheureusement, la guerre contre les Anglais bat son plein, et Legentil ne peut mettre pied à terre qu'après la date du passage de Vénus.

Poussé par sa passion pour l'astronomie, il prend alors la décision héroïque de rester dans l'Inde pendant huit ans, afin d'atteindre le prochain passage de la brillante planète. Enfin, juin 1769 arrive et Legentil est rempli de confiance, car en cette saison, le temps est généralement très beau, dans la région de Pondichéry, où il est installé. Mais voilà que juste à l'heure du passage, une tempête arrive. Le ciel reste obstinément caché. Vénus passe, et quelques minutes après la sortie, le ciel s'éclaircit. Le soleil brille de nouveau et ne cesse pas de se montrer, tous les jours suivants.

Comme le pauvre astronome ne peut se résoudre à atteindre le passage suivant — 1874 — il se décide à revenir en France, manque deux fois de faire naufrage et, en arrivant à Paris, constate que, l'absence de toutes nouvelles ayant fait croire à sa mort, il est remplacé à l'académie des sciences; en un mot la justice avait décidé qu'il était mort.

"Il finit par en mourir définitivement lui-même", écrit Flammarion en guise de conclusion.

Tablettes TOUSSINE POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et souffre. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la bouteille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS,
ST-BARTHELEMI, P. Q.

Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

'TI 'PIT LE CHÉTIF. PAR EDDY PRÉVOST



Tous droits réservés - 1932

Un des héros des luttes livrées par les Canadiens-français dans l'Ontario, vient de disparaître

L'hon. sénateur N.-A. Belcourt aurait eu 72 ans en septembre.

CARRIERE BIEN REMPLIE

L'honorable Napoléon - Antoine Belcourt, L. M. M., L. L. D., C. R., éminent du Canada français, est décédé, à sa maison d'été, à Blue Lake, Qué., dimanche après-midi, dans sa 72^e année. Le sénateur Belcourt était malade depuis un an, et il s'était fait transporter à sa maison d'été, il y a un mois, dans l'espoir d'y recouvrir ses forces. La dépuille mortelle est arrivée à Ottawa hier soir.

Le défunt était, depuis longtemps, l'un des membres les plus en vue du Barreau de la capitale. Il fut tour à tour député d'Ottawa au Parlement fédéral, président de la Chambre des communes et membre du Sénat, où il entra il y a vingt-cinq ans. Toutefois, c'est peut-être pour la part active qu'il a prise à la défense des intérêts canadiens-français que le sénateur Belcourt était le mieux connu.

Pendant toute sa carrière politique, il fut toujours aux avant-postes, dans toutes les luttes où l'avenir du Canada français était en jeu. D'une grande largeur d'esprit, il n'en était pas moins attaché à la cause de l'Empire britannique.

A l'occasion d'un banquet donné par le Board of Trade d'Ottawa, il y a plusieurs années, il proposa que le Parlement demandât au comte Grey, alors gouverneur général de transmettre à Sa Majesté le roi Edouard VII l'invitation de ses loyaux sujets du Canada de visiter le Dominion. Il exprimait en même temps l'idée qu'Edouard le pacifique put couronner son œuvre en réalisant, pour la paix du monde, une alliance entre la France, ancienne-mère patrie du Canada, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, c'est-à-dire, les principales puissances de l'ancien et du nouveau monde.

Notes biographiques

Le sénateur Belcourt descendait d'une vieille famille du Canada français. Son père, Ferdinand-Napoléon Belcourt, fut le fondateur et l'organisateur de la première compagnie d'assurance-vie canadienne française du Dominion.

Né à Toronto le 15 septembre 1860, le sénateur Belcourt fit ses études au séminaire Saint-Joseph, des Trois-Rivières. Après son cours de droit, il devint membre du Barreau de la province d'Ontario et devenait chef de l'étude Belcourt et Ritchie; son associé, Me J.-A. Ritchie, est aujourd'hui procureur de la couronne pour le comté de Carleton.

Plus tard, cette étude devint celle de Belcourt, Ritchie, Chevrier et Leduc. Elle porte aujourd'hui le nom de Belcourt, Leduc et Genest, ses associés au moment de sa mort étant Me Paul Leduc et Me Jean Genest.

De 1894 à 1896, M. Belcourt occupa le poste de greffier de la paix et de procureur de la couronne pour le comté de Carleton.

En 1895, l'université d'Ottawa lui conféra le titre honorifique de docteur en droit; en 1909, le même titre lui était conféré par l'université Laval.

Sa carrière politique

Activement mêlé aux luttes du parti libéral, auquel il appartenait, M. Belcourt fut élu député d'Ottawa en 1896 en 1900 et en 1904. Il s'était présenté sans succès, pour la première fois, en 1891.

De 1904 à 1906, il fut président de la Chambre des communes, étant admis membre du Conseil privé en 1905. En 1907, il entra au Sénat. Ses états de service, au Parlement canadien, couvraient donc une période de 36 ans. M. Belcourt avait succédé à l'hon. M. Braedeur comme président de la Chambre des communes.

En 1910, il fut nommé président du Congrès canadien-français de l'Ontario et de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, qui devaient tous deux jouer un si grand rôle dans la lutte contre le règlement 17, qui imposait des restrictions à l'enseignement du français dans l'Ontario.

Le sénateur Belcourt occupa en outre les postes de vice-président du conseil National de l'Education. Il fut membre de l'exécutif de la "St-John Ambulance Association"; vice-président de la Société de la Ligue des Nations, du Canada; membre de l'Institut belge de droit comparé; membre de la "Society of Comparative Legislation"; membre de l'"American Society of International Law"; président du groupement d'Ottawa du "Royal Institute of International Affairs", et directeur de l'Alliance française et de la Société France-Amérique.

En 1906, il assistait au sixième congrès des Chambres de commerce de l'Empire. Il fut l'un des délégués des dominions autonomes, au congrès de l'Association parlementaire de l'Empire, tenu à Londres en juillet et août 1916.

En 1924, il fut ministre plénipotentiaire du Canada à la conférence inter-alliée, de même qu'à la conférence internationale de Londres. Il fut en outre président du groupe canadien de l'Union Inter-parlementaire, pendant plusieurs années, à partir de 1924.

Le sénateur Belcourt était favorablement connu en France, et pour rendre hommage à son dévouement envers les intérêts de ses compatriotes canadiens-français, le gouvernement français le créa chevalier de la Légion d'honneur.

M. Belcourt, journaliste et sportsman pendant plusieurs années le sénateur Belcourt fut propriétaire et rédacteur d'un quotidien "Le Temps", d'Ottawa.

Il accorda une collaboration fréquente à divers journaux et revues, sur des sujets juridiques, sociaux et éducationnels.

Le sénateur Belcourt était bien connu dans le monde sportif. Il fut pendant quinze ans, président du "Connaught Park Jockey Club".

Il était membre du "Colonial Institute", de Londres; de l'Union inter-alliée de Paris, des clubs Rideau et Canadien, ainsi que du Country Club; de l'Institut Canadien-français et des clubs de Réforme, d'Ottawa et de Montréal.

En janvier 1889, il épousa Hectorie Shehyn, fille de feu l'hon. Joseph seph amim -oB nati :u.5.85-p.661, q Shehyn, de Québec, qui mourut en 1901. En 1903, il épousa Mary-Margaret Haycock, qui l'a également précédé dans la tombe.

Le sénateur Belcourt laisse trois filles, Mlle Béatrice, Mme Paul Leduc et Mme Frédéric DeLaute; trois fils, MM. Jean-Wilfrid, Paul et Victor.

M. Samuel Genest

Le Dr Samuel Genest, ancien président de la Commission des Ecoles Catholiques d'Ottawa, a fait un bel éloge de M. Belcourt, en apprenant sa mort.

"Je connaissais le sénateur Belcourt depuis 50 ans", dit M. Genest. "C'était un homme sincèrement dévoué à sa race, et maintenant qu'il est disparu, plusieurs de ceux qui ne le comprenaient pas ou qui ne se rendaient pas compte des précieux services qu'il leur rendait s'apercevront, trop tard, hélas! du rôle bien-faisant qu'il a toujours joué, dans la défense des droits des Canadiens-français, particulièrement dans l'Ontario".

"Le sénateur Belcourt possédait un jugement très sûr et était d'une grande ardeur au travail, aucun sacrifice ne lui coûtait, lorsqu'il s'agissait de défendre une cause qu'il croyait juste.

Sous bien des rapports, il était considéré comme un héros, par ses compatriotes, pour qui il était prêt à tout sacrifier. Sa mort est une dure perte pour tous les Canadiens-français et pour la population canadienne en général."

Le R. P. Gilles Marchand

De son côté, le R. P. Gilles Marchand, recteur de l'université d'Ottawa, a déclaré:

"J'ai appris avec un extrême regret la mort de l'hon sénateur Belcourt, qui fut un ami dévoué, non seulement pour moi mais aussi pour notre université. Il fut notre conseiller juridique et le champion de notre cause, en de nombreuses occasions, et il nous avait rendu de précieux services. Sa disparition sera profondément regrettée. J'offre à sa famille et à ses amis les sympathies de toute l'université".

LES ASSEMBLEES POLITIQUES

(suite de la page cinq)
fit. Les criards épiaient les "Messieurs" de Leduc comme le chat guette la souris, et dès qu'il faisait mine d'en articuler un les cris recommençaient.

Le vieux cultivateur crut apercevoir la cause de l'antipathie de l'auditoire pour l'orateur et, pris d'un désir sincère de l'aider à sortir d'embaras, il lui cria: "Dis pas "Mésieur", commence tout de suite".

Malheureusement cet avis charitable arrivait trop tard pour sauver Leduc. Ce fut le clou de l'assemblée. Les applaudissements éclatèrent frénétiques, enthousiastes. Il ne put même pas dire un autre "Mésieurs". L'assemblée était finie. La foule se dispersa dans la gaieté et, les nobles *Intellectuels électeurs* rentrèrent chez eux moins renseignés que jamais sur les problèmes de l'heure.

"Le Progrès du Golfe"

Les animaux à fourrure et la crise

Lorsque le ciel sera redevenu serein; lorsque la crise sera chose du passé, laissant derrière elle de pénibles souvenirs et qu'un sourire rayonnant aura remplacé les airs de découragements actuels, ceux qui auront persisté, ou encore, ceux qui auront eu la clairvoyance de jeter les bases d'une entreprise par ce temps de dépression seront considérés comme des hommes de jugement.

Dans tous les domaines, il en sera ainsi, celui des animaux à fourrure comme les autres.

C'est donc le temps d'y songer pendant que les prix sont faciles d'accès:

Les excès qui se sont commis dans toutes les branches de l'industrie, n'ont pas épargné les animaux à fourrure:

On a payé les terres trop cher, trop cher les animaux de fermes, trop cher les vêtements etc, et les animaux à fourrure également. Les dettes contractées de ce fait n'ont subi aucune dépression, pendant que la marchandise achetée en subsistait une de 75 p.c.; d'où le déséquilibre:

Le jeu de la bourse n'existe pas seulement dans les bureaux de courtiers; il existe dans tous les domaines; et personne ne peut raisonnablement anticiper de gros bénéfices en achetant dans la hausse:

C'est en payant un prix raisonnable qu'il est possible de faire la réserve d'une marge suffisante pour les profits:

Cependant il y a une erreur généralement courante: on achète quand les prix sont élevés et poursuit une marche ascendante, et l'on s'abstient quand les prix sont bas. N'est-ce pas le contraire qui serait rationnel?

Il y a 15 ans les terres en culture se vendaient \$10,000, \$15,000 et même \$20,000 dans nos environs; un couple de renards \$2,000 et \$2,500. Aujourd'hui les mêmes terres sont offertes au 1/3 du prix payé, et personne n'en veut:

Au prix ci-dessus, quel profit pouvait-on raisonnablement anticiper? Il y eut des crises économiques de tout temps et il y en aura toujours. Celle qui se termine fut plus aigue que les autres parce que l'échelle d'ascension fut plus prononcée au temps de l'abondance:

Qui ne se rappelle la crise de 1878, alors que le plus grand marasme régnait; qui ne se souvient de celle de 1896, alors que es produits de la ferme ne trouvaient pas preneur à aucun prix?

Mais peu de temps après les affaires se stabilisèrent et nous vîmes une ère de progrès sans précédent: C'est donc le temps pour ceux qui se destinent à l'agriculture d'acheter une ferme, comme c'est le temps pour ceux que les animaux à fourrure intéressent de jeter les bases de cet-

te importante industrie: J'oserais même ajouter que l'industrie des animaux à fourrure fut la moins affectée par la dépression, car les fourrures, sauf le renard argenté, n'ont presque pas baissé; et elle sera la première à prendre de l'essor. Déjà les fourrures se signalent par une hausse de prix:

Cependant, comme je l'ai écrit souvent, ne visons pas les fourrures luxueuses seulement; ce fut une erreur dans le passé et ce serait en commettre une nouvelle encore:

Disposons d'un peu de capital sur les animaux à fourrures pratique et que la mode ne dédaigne pas. Le marché est toujours ouvert aux fourrures résistantes, et faute d'acheteurs, elles peuvent s'utiliser à la maison:

J.-DESROSIERS, St-Guillemme ce 28 juillet 1932.

Ste-Anne de Beaupré

Un bel hommage au Canada français

Un bel hommage vient d'être rendu à Sainte-Anne de Beaupré, joyau du Canada catholique.

L'éditeur parisien Flammarion vient de publier un nouveau livre de Monsieur Robert Rumilly, intitulé "Sainte-Anne de Beaupré". Ce livre est maintenant en librairie. Il retrace l'histoire du pèlerinage, et la commente d'une plume vive, colorée, pleine de séduction. Plusieurs chapitres sont très émouvants.

M. Rumilly avait déjà obtenu un très grand succès avec sa biographie de Sir Wilfrid Laurier. Il va sans doute la renouveler avec son nouveau livre, qui sera dans tout foyer canadien. Il faut aussi grandement se réjouir qu'un écrivain français de talent, ayant de nombreux lecteurs dans tous les pays où on lit le français, fasse connaître à l'étranger, avec tant de cœur et tant de charme, les gloires de notre pays.

"Sainte-Anne de Beaupré" est en vente dans les librairies. A défaut, on peut le recevoir en envoyant par mandat-poste \$0.80 à M. Robert Rumilly, 1242 rue St-Denis, Montréal.

Romans Canadiens

En vente à l'ECHO DE SAINT JUSTIN ou expédiés franco par le poste sur réception de

25 cts chaque

- 1.—L'Iris Bleu.
- 2.—Le Massacre de Lachine.
- 3.—Ma Cousine Mandine.
- 4.—Les Fantômes Blancs.
- 5.—La Métiase.
- 6.—Gaston Chambrun.
- 7.—Le Lys de Sang.
- 8.—Le Spectre du Ravin.
- 9.—Le Médailon Fatal.
- 10.—L'Aveugle.
- 11.—Nypsis.
- 12.—Fierté de Race.
- 13.—Roxane.
- 14.—La Révélation d'une race.
- 15.—L'Expatriée.
- 16.—L'Associée Silencieuse.
- 17.—L'Ombre du Beffroi.
- 18.—La Besace d'amour.
- 19.—Le Grand Sépulcre Blanc.
- 20.—Les Cachots d'Haldimand.
- 21.—La Cité dans les Fers.
- 22.—La Taverne du Diable.
- 23.—Le Trésor de Bigot.
- 24.—Le Patriote (1837-38)
- 25.—Le Mort qu'on venge.
- 26.—Le Manchoir de Frontenac.
- 27.—Fleur Lointaine.
- 28.—La Besace de Haine.
- 29.—Le Siège de Québec.
- 30.—Les Caprices du Cœur.

GERARD DENIS, B.A.L. L.L. AVOCAT

Bureau : ST BARTHELEMI
Tous les samedis soirs.
Téléphone : 14.

P.L. CASAUBON, B.A.L.L.L. Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.
129 Frontenac, — Tél. 112
STE-ELISABETH, — P. Q.

Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 66

Résidence: 12 rue St-Laurent

J-EMILE FERRON AVOCAT, LOUISEVILLE, — QUE.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 416
Résidence: 140 Ste-Julie — Tél.1372

J.-A. VILLENEUVE NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.
Edifice Banque Canadienne Nationale
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L. NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

82, rue St-Laurent — Tél. 105
LOUISEVILLE, P. Q.

Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

L.J. A. LEGRIS DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a Laviolette, TROIS-RIVIERES.

58 Royale, — Trois-Rivières
Tél. 1425.

Dr ROCH HEBERT

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.
Spécialiste de l'Hôpital Cooke
Spécialiste à l'Hôpital St-Joseph.

Consultations:
9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m.
Examen de la vue et lunetterie

LE MARI QUI BAT SA FEMME

Il ne commet pas de péché, d'après un vieux casuiste qui a bien fait de mourir

ET L'OBEISSANCE QU'EN FAIT-ON ?

Le Rév. Père Banny dans sa célèbre "Somme de tous les péchés" publiée en 1636 examine très sérieusement la question de savoir si c'est un péché pour un mari d'exécuter sa femme c'est-à-dire de la battre avec excès car il ne doute point que le mari n'ait le droit d'infirmer à sa femme une correction "modérée, équitable et sans passion."

Voilà un Jésuite qui passerait un mauvais quart d'heure s'il tombait de nos jours au beau milieu d'une association féministe présidée par Mlle Idola Saint-Jean.

Le P. Banny emploie une expression dont le sens est équivoque, et que le contexte n'éclaircit pas nettement: "A battre, faut l'amour", dit-il. Ce "faut"-là vient-il de falloir ou de faillir? Si "faut" vient de falloir, cela veut dire que le mari ne doit battre sa femme que s'il l'aime, qu'autant qu'il l'aime et comme gage de son amour. C'est, avec quelque nuance, le proverbe: Qui aime bien châtie bien. Corriger quelqu'un, c'est vouloir son bien et c'est donc l'aimer. Si "faut" vient de faillir, cela veut dire simplement que l'amour disparaît sous l'excès des coups.

En nos temps d'émancipation, le batteur de femmes, à part la cour du recorder, court grand risque d'être... cornard.

Dans ce répertoire si complet des péchés possibles, le P. Banny ne parle point des femmes qui battent leurs maris. Ce n'était peut-être pas un péché en 1636, c'était peut-être au contraire une chose si monstrueuse (rien qu'à y penser) qu'elle échappait aux prévisions des casuistes les plus méticuleux. Les maris battus étaient peut-être stoïques ou peut-être contents et ne disaient rien, tandis que les femmes battues se plaignaient avec beaucoup de véhémence et de bruit: l'humanité n'a jamais eu de compassion que pour les souffrances extérieures et retentissantes.

Les châtiements corporels ont disparu de nos lois (à part quelques coups de chat à neuf queues aux pépèreurs de hold-up et aux types de mœurs dégradantes), mais une pure coïncidence, sans doute, veut que l'autorité, en même temps qu'elle cesse de s'exercer à coups de bâton, ait une tendance à ne plus s'exercer du coup.

L'article du Code civil qui édicte que la femme doit obéissance à son mari n'est plus qu'un objet de dérision et ne vaut que des quolibets aux naïfs qui l'évoquent. On écoute avec un peu plus de déférence les orateurs qui dans la chaire chrétienne rappellent la parole de saint Paul sur le mari qui est le chef de la femme comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise; mais cette déférence va à l'orateur et au saint lieu; quant à la parole et à l'apôtre, elle éveille toujours une surprise un peu irritée.

D'ailleurs, dans un ménage, il y a toujours une autorité: c'est le plus fort, physiquement ou moralement, qui s'en empare; malgré la loi et malgré saint Paul, ce n'est pas toujours le mari, et l'on disait alors que la femme "portait les culottes".

C'était le temps où la culotte était le privilège du sexe masculin. Les choses ne vont du reste pas plus mal qu'ailleurs dans ces ménages-là, et ces "esclaves" seraient les plus heureux des hommes, s'ils n'étaient raillés par leurs "confrères".

Mais c'est quand personne ne commande que rien ne va plus: l'anarchie en pyjama.

Donc, l'autorité, masculine ou féminine, il n'y a que cela. Du reste les hommes à qui la dernière peserait trop n'ont qu'à faire comme les femmes en pareil cas: obéir quand ils auront du temps de reste.

MISTIGRIS.

(L'Autorité)

St-Barnabé Nord

DECES

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Mme Sévère Isabelle née Elise Deschesnes à l'âge de 79 ans et 7 mois.

Dans le pénible malheur qui le frappe M. Sévère Isabelle ainsi que sa famille ont les sympathies sincères de tous leurs parents et amis qui pleurent avec eux la disparition de cette épouse M. Joseph Hélie gendre de la défunte et entrepreneur de pompes funèbres de la paroisse d'Yamachiche fut chargé des frais de décorations de la maison mortuaire.

Ses funérailles qui furent très imposantes eurent lieu au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis qui ont tenu à rendre un dernier témoignage d'estime à la regrettée défunte.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Théo Gravel curé de St-Barnabé. Il chanta aussi le service assisté de M. l'abbé Raoul Lamy curé de Charette et M. l'abbé Damphouse curé de St-Sévère, comme diacre et sous diacre.

Pendant le service la collecte fut faite par M. et Mme Georges Bellemare de Grand'Mère neveu et nièce de la défunte, M. et Mme Wilfrid Boucher maire de la paroisse.

Portait la croix M. et Mme Josué Isabelle neveu et nièce de la défunte. Conduisait le convoi funèbre M. Odzaca Gélinas.

Les porteurs étaient MM. Ephrem Boisvert, Sévère Lamy Hormidas Boisvert Arthur Th. Gélinas, Nestor Bourassa, Thomas Bellemare.

Tenaient les rubans Mmes Sévère Lamy, Hormidas Boisvert, Nestor Bourassa, Arthur Th. Gélinas.

Portait la bannière du Tiers-Ordre M. Valère Bourassa. Les rubans de la bannière étaient tenus par Mmes Théodore Boucher, Evariste Matteau, Euchariste Bournival, Henri Ferron.

Elle laisse pour la pleurer outre son époux M. Sévère Isabelle une fille (Sarah), Mme Joseph Hélie d'Yamachiche 4 fils Siméon de Nashua, Estts-Unis, Walter, Achille et Wilfrid Isabelle de St-Barnabé, une belle-fille Mme Emille Isabelle du Cap de la Madeleine, ses petits-enfants Mme Sévère-Achille Gélinas (Régina) Mme Art. Matteau, de Montréal (Adrienne) Mme Eddy Leduc de Ste-Anne de la Pérade (Gertrude), Mme Léon Langlois des Trois-Rivières, Mmes Emilienne, Véronique, Solange, Isabelle, MM. Henri-Paul et Jean Gilles Isabelle des Trois-Rivières, Mlle Edna, MM. Claude et Roland Isabelle de Nashua, Etats-Unis, et 5 arrière petits enfants.

A la famille nos sympathies. Récemment décédait aussi M. Henri Rivard, époux de Luce Lamothe.

Le service fut chanté par M. l'abbé Athanase Mélançon, assisté de MM. les abbés R. Lamy curé de Charette et Théo Gravel, curé de cette paroisse comme diacre et sous-diacre.

La levée du corps fut faite par M. le curé Gravel.

Portait la croix: M. le Maire Wilfrid Boucher.

Conduisait le Corbillard: M. Odzaca Gélinas.

Les porteurs étaient MM. Thomas Bournival, Evariste Gélinas, Euchariste Bournival, Charles Pellerin, Almazor Milot, Nazarie Duhaime.

La collecte fut faite par MM. Ernest Vincent des Trois-Rivières et Ovilla Lamothe de Shawinigan.

Bon nombre de parents et d'étrangers assistèrent au service.

Nos sympathies à Mme Rivard.

UN HOLD UP DANS UN RANG DE ST-BARNABE

Trois étrangers assomment M. Emile Bournival et enlèvent tout l'argent qu'il a en poche.

Alors qu'il revenait chez lui vers 11 heures du soir M. Emile Bournival du deuxième rang a été victime de trois individus qui l'assommèrent et lui enlevèrent la somme d'une quarantaine de dollars qu'il avait en poche.

M. Bournival est agent d'une compagnie dont les produits se vendent de porte en porte. Il était en voiture fermée quand tout à coup quelqu'un saisit son cheval à la bride, un autre homme ouvrit la porte et le fit descendre, et un troisième survint alors en arrière et frappa à coup de bouteille le commerçant effrayé. M. Bournival s'affaissa inconscient.

Quand il se réveilla, son cheval fi-

lait paisiblement et arrivait à sa demeure. On suppose que les bandits après avoir dévalisé leur victime la replacèrent dans sa voiture.

M. Bournival retourna aussitôt avec des voisins sur les lieux du hold-up entre le 1er et le 2ième rang, et il retrouva ses lunettes, mais pas de trace de malandrins. Il put cependant voir celui qui tenait son cheval à la bride et prétend qu'il pourrait le reconnaître.

LE ST-LOUIS SE FAIT BATTRE A ST-BARNABE

On ne doit jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ce vieux proverbe est encore vrai. Les joueurs du St-Louis en savent quelque chose aujourd'hui.

Ces derniers dans le journal de samedi annonçaient leur visite à St-Barnabé et s'accordaient une victoire assurée.

Ils se promettaient de faire baisser pavillon aux nôtres. Mais ils eurent la surprise de leur vie devant eux-mêmes baisser pavillon et retourner aux Trois-Rivières avec une défaite.

Bernard Héroux lanceur du St-Barnabé fit mordre la poussière 13 fois aux rudes frappeurs du St-Louis tandis que Gélinas du club adverse ne retirait que 7 frappeurs au bâton.

Le score final fut de 5 à 2 en faveur du St-Barnabé.

La partie fut des plus intéressantes, la situation demeurant incertaine du commencement à la fin.

DES VOLEURS DE TRONCS A ST-BARNABE

Dernièrement des voleurs se sont introduits dans l'église et ont emporté l'argent que contenaient les troncs. Pour effectuer leur vol les voleurs brisèrent une vitre de chassis à la sacristie et purent ensuite l'ouvrir en faisant fonctionner la targette de l'intérieur.

MARIAGE

M. Roméo Boucher de cette paroisse unissait sa destinée à celle de Mlle Annette Villemure de Charette. Le mariage fut béni à Charette par l'abbé Raoul Lamy, Curé.

La mariée avait pour témoin son beau-frère M. Joseph Arthur Bournival.

Le marié avait pour témoin son frère M. Wilfrid Boucher maire de St-Barnabé.

A la même messe M. Origène Bourassa de St-Barnabé conduisait à l'autel Mlle Elmira Villemure de Charette.

Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs MM. Thomas Villemure de Charette et Omer Bourassa de St-Barnabé.

Ces nouveaux mariés partirent après le mariage pour voyager à Ste-Anne de Beaupré et Québec.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Que comprendre en tout cela?

Nos ancêtres, et mêmes nos aïeux, comptaient et sur leur courage indomptable et sur leurs bras vigoureux pour se tailler une place sous le soleil du bon Dieu, se défricher un domaine dans la forêt ou cultiver la bonne terre ancestrale.

La mentalité humaine a bien changé depuis quelque cinquante ans. A la frugalité et à la simplicité, a succédé un luxe inouï; l'honnêteté la plus scrupuleuse a fait place à l'injustice la plus flagrante, parfois, au vol et au banditisme les plus éhontés.

On ne veut plus travailler; on veut vivre aux dépens des autres comme si Dieu avait imposé à quelques-uns seulement, cette grande loi du travail à laquelle il a condamné l'homme, pris génériquement dès le commencement: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", pas à la sueur du front des autres.

Que voyons-nous?... Au moins la moitié de la population qui voudrait être "placée" au gouvernement, voulant par là même vivre aux dépens de l'autre moitié.

Et tous attendent des miracles de la conférence économique qui se tient actuellement à Ottawa. Qui songe à s'aider lui-même?

Les gouvernants ont pour attribut et mission d'administrer la chose publique et de pourvoir à notre expansion économique. Il n'est pas en leur pouvoir d'opérer des prodiges.

Nous avons, chacun de nous, travaillé à creuser un abîme par des méthodes d'affaires anormales et, un

train de vie contraire au bon sens. Nous ne voulons pas revenir en arrière, combler cet abîme, reprendre notre marche en avant sur une route économique tracée sur des assises conformes aux dictées de la justice et de la saine raison; mais nous demandons aux gouvernants de nous tirer du gouffre insondable où, volontairement, nous nous plongeons avec la force que nous imprimons notre mauvais vouloir à tout gâcher.

Que comprendre dans pareille conduite? On demande aux autres, la prospérité et du même coup l'on se lance dans les profondeurs qui aboutissent à la ruine.

Nous demandons aux gouvernants de nous aider; c'est naturel, et de nos jours, c'est épidémique. Tout d'abord, il faut s'aider soi-même et de toutes manières, et, les gouvernements aidant, l'on parviendra.

C.-J. LEVESQUE.

New-York

Les Américains le savent-ils? New-York a été fondée par des Français!

Qui l'eût cru? L'animateur des Temps nouveaux le rappelle fort opportunément.

New-York a été fondée en 1624 par les fils de Jessé de Forest.

Originaire de Forest, près Bruxelles, la famille Jessé de Forest vint s'installer en France, en 1500, à Avesne.

Au début du XVIIe siècle, un de ses descendants songea à fonder, en Amérique, une colonie où lui et les siens, protestants, seraient à l'abri des persécutions religieuses.

Le gouvernement anglais repoussa sa requête. Jessé de Forest et toute une petite colonie s'embarquèrent alors pour l'Amérique du Sud et abordèrent à l'embouchure de l'Amazonie.

Seul Jessé de Forest demeura sur le sol américain. Il y mourut en 1624, mais trois de ses fils reprirent son projet et allèrent en Amérique du Nord où, à l'embouchure de l'Hudson, ils obtinrent, enfin, l'autorisation de s'installer. Ils y fondèrent une ville lui donnant le nom de la Nouvelle-Avesne, en souvenir de leur patrie d'origine.

La Nouvelle-Avesne devint New-York.

Avesne a un monument à la mémoire des Jessé de Forest.

St-Barthélemi

Malgré la température peu favorable, nos cultivateurs ont réussi à faire une récolte de foin assez belle et abondante. La rareté dans la Province de ce produit indispensable va certainement provoquer une hausse de prix et nos producteurs n'en sont pas fâchés. D'ailleurs, un regain de confiance semble circuler dans notre localité et un automne plus gai va sûrement apparaître dans nos foyers.

Le Congrès régional de L.U.C.C., tenu à Joliette le 2 août, a été un franc succès. M. le chanoine Clermont, chapelain et organisateur, a lieu d'être fier de son beau résultat et nous lui en faisons nos compliments, ainsi qu'à M. l'abbé D. Héault, secrétaire et M. A.-J. Valois, président. Espérons que l'an prochain, une date plus propice permettra à plus de membres de L.U.C.C. de jouir des séances du Congrès.

Le referendum, tenu le 8 août, pour autoriser le Conseil Municipal à emprunter \$40,000.00 a été battu. Une pression très forte devra alors être faite auprès des retardataires pour le paiement des taxes, afin d'opérer le remboursement des prêts que des particuliers ont consenti à la Municipalité et dont les demandes sont très pressantes.

MARIAGE

Le 19 juillet, M. Denis Plante, garçon de M. Joseph Plante de St-Justin, à Mlle Agnès Sarrasin, fille de M. Napoléon Sarrasin, de cette paroisse.

Le 27 juillet — Joseph-Jules-Caétan, fils de William Lajoie et de Cécile Plante, Parrain Adélaïde Lajoie, marraine, Amanda Trotochaud.

27 juillet — Joseph-Olivier-Réginald, fils de Hector Plante et de Dorilde Croisetière, Parrain, Olivier Croisetière, marraine M.-Louise Gervais.

27 juillet — Joseph-Avila-Réal, fils de Elphège Allard et d'Armandine

Frappier, Parrain, Avila Frappier, marraine, Amandine Allard.

4 août — Marie-Claire-Gilberte et de, fille de Barthélemi Gladu et de M.-Louise Sarrasin, Parrain, Siméon Sarrasin, marraine, Malvina Ross.

4 août — Marie-Claire-Gilberte et Marie-Anne Gergette, filles jumelles de Lionel Demers et de M.-Irène Paquin, Parrains, docteur Wilfrid Paquin de St-David (Yamaska) et Emmanuel Demers de St-Gabriel, marraines, Clara Grenier et Marie-Anne Robert.

7 août — Joseph-Rosario-Rolland, fils de Adalbert Girardeau et de Alexandrine DeVarenes, Parrain, Emery Dupont, marraine, Fabiola Francoeur.

8 août — Joseph-André-Gilles, fils de Raymond Sarrasin et de Rosanna Thibaudeau, Parrain, Frs.-Xavier Thibaudeau de St-Justin, marraine, M.-Louise Bonin.

DECES: 4 août — Maria Lessard, épouse de Hyacinthe Sylvestre, décédée après plusieurs mois de maladie. Service chanté par M. l'abbé A. Grégoire.

EPICERIES
QUALITE—ECONOMIE
Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine
BIENVENUS!
La place reconnue pour le bon marché, chez
CHS-OMER MORAND,
Téléphone Bell 212w
ST-BARTHELEMI, P. Q.

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis penseront à
VOS CHERS DEFUNTS
Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisis ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin,
ST-JUSTIN, P. Q.

TABAC en FEUILLE NATUREL A VENDRE
(UN PAQUET ECHANTILLON)
10 liv. bon Tabac en Feuille, doux ou fort, avec pipe en vraie Bruyère gratis, \$2.00; 50 liv. \$9.50; 100 liv. \$17.00. Pure Quesnel, 3 liv. pour \$2.50.
Expédié à n'importe quelle destination
AGENTS DEMANDES
G. DUBOIS,
24 Henderson, OTTAWA, Ont.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

L'Echo de St-Justin remporte deux brillantes victoires

Les amateurs de sport et principalement de balle-au-camp, de Saint-Justin et des environs, sont maintenant servis à souhait.

L'équipe de balle-au-camp qui s'est constituée le porte-couleur de l'Echo de Saint-Justin a inauguré, il y a deux semaines, un magnifique terrain de jeu, parfaitement nivelé, équipé suivant les règles, et situé à proximité du village de St-Justin.

La partie d'ouverture, qui fut un véritable succès, eut lieu le dimanche 21 août, contre le "Royal" de St-Hippolyte. Les 2000 spectateurs qui étaient accourus des quatre coins de la paroisse et de l'étranger, pour applaudir nos jeunes amateurs n'ont pas eu à se repentir, car ceux-ci, après un dur travail sont sortis victorieux de l'arène.

On débuta par une cérémonie assez imposante, qui fit régner, quelques instants, un silence solennel sur l'assemblée, et les personnes présentes, qui n'avaient pu assister, il y a trois semaines, à l'inauguration du canal Welland, pourront au moins se vanter d'avoir assisté à celle du terrain de balle-au-camp de l'Echo de Saint-Justin!

M. l'abbé Cloutier, curé de la paroisse, avait accepté de mettre la première balle au jeu, afin de souligner par ce geste l'intérêt qu'il porte aux organisations sportives qui ont pour but de procurer aux jeunes gens un amusement, à la fois sain et intéressant. Son Honneur le maire J.-L. Paquin, flanqué du masque du receveur et de son bouclier, mitaine au poing, se mit en position de recevoir cette balle officielle pendant que le secrétaire de la municipalité, M. le notaire J.-E. Langlois allait se placer au bâton, dans une attitude des moins rassurantes pour les adversaires. Soulagés en passant, que la plupart des assistants qui semblaient mettre en doute la compétence de ces trois personnages, étaient loin de se douter qu'ils étaient en présence de trois anciens joueurs, étoiles de leur temps, qui, peut-être, avec une once de pratique, auraient été en mesure de servir à leurs benjamins une raclée magistrale.

On vit ensuite aux prises le "Royal" de St-Etienne et l'"Echo de Saint-Justin".

Dès la première manche, les nôtres profitant de quelques erreurs de leurs adversaires prirent une avance de quatre points. Cependant les joueurs du "Royal" se rallièrent et les manches qui suivirent furent si chaudement contestées qu'on ne put enregistrer de points ni d'un côté ni de l'autre. Vers la fin, les visiteurs qui semblaient appréhender le blanchissage firent un effort suprême et parvinrent à compter un point.

Mais les nôtres prouvèrent enfin leur supériorité en montant le score jusqu'à 7 à 1.

Dimanche, le 28, l'"Echo de Saint-Justin" recevait sur son terrain, la visite du "St-Marc de Shawinigan".

Cette fois, les débuts furent plus humbles pour les nôtres.

Les adversaires ayant pris l'avantage d'un point dès la première manche, les efforts des locaux ne parvinrent qu'à les réduire à l'impuissance pendant les deux manches qui suivirent.

A la quatrième manche, ils comptèrent à leur tour le premier point.

Assez longtemps, malgré les efforts qu'on faisait de part et d'autre, le score se maintint en équilibre mais l'endurance des "Echos" finit par triompher, et à la huitième manche le score était de 12 à 3. Enfin, à la neuvième, la question fut réglée d'une façon définitive par le gérant lui-même de l'"Echo de Saint-Justin" qui profita du moment où il avait trois coureurs sur les buts pour frapper un superbe coup de circuit qui valut par le fait même 4 points à son club et fixa le score à 16 à 3.

Dimanche prochain, l'"Echo de Saint-Justin" ira rendre visite au St-Marc. Il a bien l'intention de maintenir son titre à l'étranger afin de prouver que le principal facteur de ses victoires n'est pas tant l'avantage du terrain où la sympathie des spectateurs que sa réelle valeur.

L'"Echo de Saint-Justin" invite les

clubs amateurs de la région à communiquer avec son gérant, M. Bernard Bourgeois, de St-Justin.

Feu le Dr O.-E. Milot



Le Dr O.-E. Milot, de Louiseville, est décédé mardi, le 16 courant, à l'âge de 66 ans et ses funérailles ont eu lieu le vendredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus de partout, pour rendre un dernier hommage au regretté disparu.

BIOGRAPHIE

Né à Saint-Léon, comté de Maskinongé, le premier mai 1866, de feu Léonard Milot et de Année Paillé. Il épousa le 20 novembre 1893, Mina Lesieur Désaulniers, fille de Alexis Lesieur Désaulniers, avocat, et de Olivia Pichette, de Louiseville. De ce mariage, sont issus: Juliette, décédée en 1899, Angelbert, Chirurgien-Dentiste, de Berthierville, et Gabrielle, épouse de Léopold Gélinas, Chirurgien-Dentiste, de Louiseville. Licencié en médecine, il alla s'établir à St-Alexis-des-Monts. Son activité demandant un champ plus vaste d'action, après quelques années de pratique à Ste-Anne-de-la-Pérade, il vint définitivement passer sa carrière médicale à Louiseville, où sa nombreuse clientèle profita de ses fruits de labeur incessant, de son travail opiniâtre et de ses fructueuses recherches.

A la famille nous offrons nos plus sincères sympathies.

Saskatoon, Sask.

A une assemblée de la paroisse des SS. Martyrs Canadiens tenue dernièrement, le Dr J.-T.-O. Saucier a été élu marguillier, à l'unanimité. Les autres du banc-d'oeuvre sont M. Harry Fleury et M. X De Lagassy.

— La récolte s'annonce assez belle, excepté les endroits ravagés par les vers.

NOTES LOCALES

M. Victor-M. Lord, typographe, de Salem, Mass., en visite aux ateliers de l'Echo, la semaine dernière. M. Lord est un de nos ouvriers de la première heure, ayant été à notre emploi, il y a près de 40 ans.

M. Arthur-L. Gagné, de New-York, en visite la semaine dernière chez M. et Mme W.-H. Gagné.

MM. et Mmes Jos St-Cyr et André Carufel, de Montréal, chez M. André Carufel ces jours derniers.

MM. Arclesse Brissette, Lionel Brissette et Angelbert Alarie, sont allés à St-Lin dernièrement, où ils ont assisté à l'inauguration du chalet de M. Olivier Moreau, au Lac Moreau. Ils ont aussi visité les familles Charles Paquin, Léon Clément, Jo-

seph Brissette et Narcisse Gaboury. Ils ont fait le trajet en bicyclette et sont revenus enchantés de leur voyage.

Mme Vve Hormisdas Lemyre et son fils Donatien, de Montréal, en promenade à St-Justin, chez M. Chs Lemyre.

Mlle Yvette Lebeau était en promenade à Montréal, l'invitée de sa soeur, Mme Antonio Paquin.

M. et Mme Antonio Morel, de St-Lin, de passage à St-Justin, dans le cours du mois.

M. Ulrich Lessard et sa famille, de Montréal, sont venus rendre visite à M. Joseph Vertefeuille dimanche dernier.

M. et Mme Auguste Chapdelaine de Montréal, sont venus rendre visite aux Demoiselles Chapdelaine dimanche dernier.

Mlles Laurette et Clémence Vertefeuille sont revenues d'une promenade de 15 jours à Montréal.

M. Jos Gagnon, de St-Justin est allé passer quelques jours dans sa famille à East Stroudsburg, Pen.

Mlles Jeannette et Cécile Clément sont allées passer une semaine à Montréal, dans le cours du mois.

Mme Arthur Bourgeois ainsi que M. et Mme Laurin, de Montréal sont venus rendre visite à M. Bernard Bourgeois, dernièrement.

Mlle Laurette Carufel est allée passer une semaine à Grand'Mère.

Mme Agapit Cloutier et sa fille Yvonne ont visité leurs parents de St-Cuthbert, St-Barthélemi, Maskinongé et St-Justin, dernièrement.

Le Rév. Frère Paquette, préfet des Etudes, Rév Frère D. Drolet, infirmier, Rév. Frère Bruneau, du collège St-Joseph de Berthierville sont venus rendre visite à M. Maurice Lebeau, et à cette occasion, ils ont visité les ateliers de l'Echo de Saint-Justin.

M. et Mme Ovila-B. Lafrenière, du Lac Supérieur, en visite à St-Justin.

Baptêmes.

Le 17 juillet, Marie-Gisèle-Jeanne-Mance, fille de Emilien Gaboury et de Yvonne Paquin. Parrain et marraine Donat Laurendeau et Aldesneiges Gaboury.

— Le 19, Marie-Alice-Jeannine, fille de Azarias Gagnon et de Léona Gagnon. Parrain et marraine: Adrien Gagnon et Alice Gagnon.

— Le 24, Marie-Gloria-Cécile, fille de Portas Chevalier et de Rose-Alma Alarie. Parrain et marraine: Léandre Thibodeau et Emma Chevalier.

— Le 27, Joseph-Claude-Walter, fils de Doria Trudel et de Amanda Allard. Parrain et marraine: Jos-Adé-lard Trudel et Bibiane Allard.

— Le 8 août, Marie-Lucille-Réjeanne, fille de Omer Lajoie et de Marie-Ange Brunelle. Parrain et marraine: Arthur Bruneau et Yvonne Lajoie.

— Le 12, Joseph-Fernand, fils de Marcel Lemyre et de Simonne Paquin. Parrain et marraine: Joseph-L. Lemyre et Florida Grenier.

Sépultures.

— Le 9 août, Edouard Desrosiers, époux de feu Liza Gravel, à l'âge de 67 ans.

— Le 14, Pauline Vertefeuille, fille de Emile Vertefeuille et de Yvonne Villeneuve, à l'âge de 3 mois.

Feu Josaphat Gaboury

Le 4 août dernier, s'éteignait à St-Lin, après une pénible maladie d'un mois, M. Josaphat Gaboury, célibataire, âgé de 42 ans et fils de M. Narcisse Gaboury, autrefois de St-Justin.

Affligé depuis son jeune âge, d'une cruelle infirmité physique, M. Gaboury possédait, par contre, à un haut

degré, les qualités du coeur et de l'esprit qui valent toujours à celui qui en est doué, l'estime et l'affection de son entourage.

Sa gaieté entraînant, son esprit d'organisation et de dévouement et sa grande générosité lui survivront longtemps dans le souvenir de ses proches et de ses amis.

Quelques heures avant sa mort, M. Gaboury avait reçu le saint Viatique et le sacrement d'Extrême-Onction. Ainsi préparé il envisagea l'Eternité avec le calme et la résignation qu'apporte à l'âme chrétienne, Celui qui a vaincu la Mort.

M. l'abbé Filiatrault, vicaire de la paroisse assista à ses derniers moments et récita les prières des agonisants.

Le funérailles eurent lieu le samedi, 6 août, dans l'église de St-Lin où une foule considérable de parents et d'amis étaient venus rendre leurs derniers hommages aux restes du défunt.

M. l'abbé Emile Clément, son neveu, officiait à l'autel, assisté de MM. les abbés Filiatrault, vicaire de St-Lin et Bélanger, professeur au Séminaire de Joliette, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Lin, qui perdait en M. Gaboury, un ténor estimé, exécuta avec une touchante précision, la messe de Pérosl.

M. Gaboury laisse dans le deuil son vieux père, M. Narcisse Gaboury, âgé de 84 ans; trois frères: Théophile et Arthur, de Montréal, Noé, de St-Lin; quatre soeurs: Aurore, Mme W.-H. Gagné, Rose, Mme Joseph Toupin, Edouardina, Mme Irène Clément, de St-Justin et Elodia, Mme Zénon Lamarche, de St-Lin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Nous ne pouvons, faute d'espace, énumérer les nombreux bouquets spirituels, offrandes de sympathies, télégrammes, etc., qui sont venus de partout, orner la tombe du défunt.

A M. Narcisse Gaboury et à ses enfants, l'Echo de Saint-Justin offre ses plus sincères sympathies.

EN-AR-CO MOTOR OIL
Essayez notre célèbre
gasoline "White Rose"
et nos huiles "En-ar-Co".
Ces produits donnent
toujours satisfaction.
Magasin W.-H. GAGNE,
Saint-Justin, P. Q.

WHITE ROSE GASOLINE

COPYRIGHT 1917 CANADIAN OIL COMPANIES, LTD., TORONTO, ONT.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 centes; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

AGENTS DEMANDES

Pour vendre à la ville ou à la campagne, de maison en maison, 160 nécessités domestiques. Ligne canadienne garantie. Gros profits à l'homme sérieux et énergique. Préparez-vous un gros commerce d'automne en vous faisant de suite réserver un bon territoire. Demandez catalogue et détails à Cie Familix, 4785 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

A VENDRE

Engin à gazoline, 3 forces, avec magnéto, garanti en parfait ordre. S'adresser à Alphonse Lessard, forgeron, Maskinongé, P. Q.

LAINE DEMANDEE

Nous payons un bon prix pour la laine filée, blanche ou grise. Ceux qui en ont à vendre voudront bien s'adresser au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin.

"ROMANS." — Livre National "usagé. 8 romans pour un dollar, 50 pour cinq dollars, 100 pour neuf dollars. Franco. Catalogue. A "La Cité des Livres" 4430 rue St-Denis, Montréal.

TOLE GALVANISEE

Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défiant toute compétition.

Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.

HENRI SARRAZIN, Ferblantier, Couvreur et Plombier, ST-BARTHELEMI, P. Q.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Notre petit Journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.

Quelques sous...

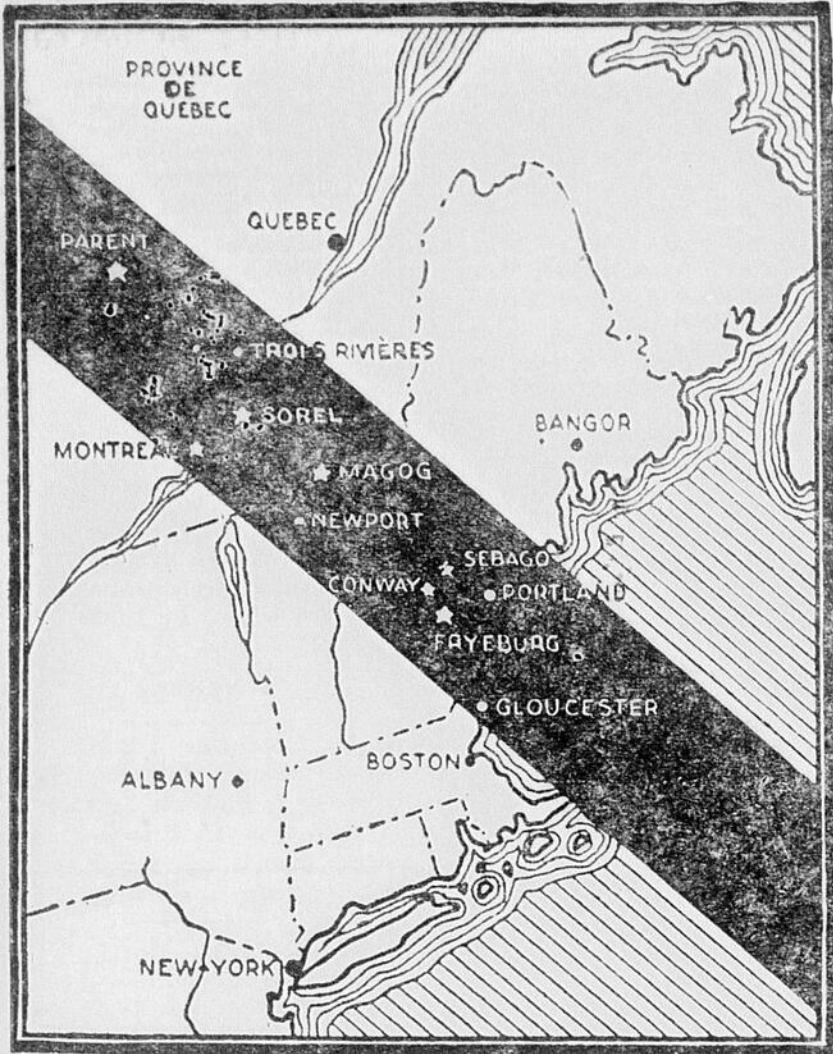
par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au...

Magasin Indépendant Victoria

W.-H. Gagné, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

LE CONE D'OMBRE DE L'ECLIPSE



Le 31 août prochain, des centaines d'astronomes venant de toutes les parties du monde vont se diriger vers la province de Québec et la Nouvelle-Angleterre, afin d'y observer l'éclipse totale du soleil visible en ces parties de l'Amérique. Des expéditions de savants s'installeront à différents points, depuis Parent, dans l'Abitibi, jusqu'à Fryeburg, dans le Maine, en passant par Montréal, Sorel, Magog, pour la province de Québec et Sebago, Conway et Fryeburg, dans le Maine. Ces observations consisteront surtout à photographier la "couronne" solaire, opération qui ne peut être faite qu'au cours d'une éclipse totale. Le dessin ci-dessus nous indique sur quelle bande de territoire le soleil disparaîtra totalement. A Québec l'éclipse sera presque totale, tandis qu'elle sera de moins en moins prononcée au fur et à mesure qu'on s'éloignera de la bande marquant le passage du cône d'ombre.

(Reproduit de La Voix Nationale)

Antoine-Majoric Rivard

MEDECIN

1838 - 1914

Antoine-Majoric Rivard naquit à St-Léon de Maskinongé le 24 septembre 1838. Il était fils de Pierre-Célestin Rivard et de Angèle Caron. Il fit ses études classiques au collège-séminaire de Nicolet, de 1853 à 1857. Ses études terminées, il étudia la médecine. Il fut gradué de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal en 1861.

Antoine-M. Rivard se fixa à Joliette pour pratiquer la médecine. Il

épousa le 16 février 1863, à Rivière-du-Loup, en haut, M.-Corinne-Azilda Lemaitre-Auger, fille de Désiré-L. Auger et de Sophie Fau-teux.

A Joliette, le docteur Rivard fut échevin de la ville, secrétaire-trésorier de l'Association médicale du district de Joliette. Vers 1880, il fut nommé shérif du district de Joliette et il occupa ce poste jusqu'à son décès.

Le docteur Rivard est décédé à Joliette le 11 septembre 1914. Sa veuve est décédée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette et fut inhumée le 9 février 1926. Un de ses fils, Alexandre, demeure à Joliette.

MASKINONGEOIS.

EUSTACHE SICARD DE CARUFEL

NOTAIRE

1806 — 1886

Eustache Sicard de Carufel naquit à Maskinongé, le 3 octobre 1806. Il était fils de Jean Sicard de Carufel et de Elisabeth Landry.

Il fut reçu notaire le 16 mai 1831. Il pratiqua à Maskinongé jusqu'en 1869. En cette année il alla se fixer à St-Louis de Blandford, comté de Nicolet où il pratiqua jusqu'en 1871, époque où il établit son étude à la Pointe du Lac. Il pratiqua en cet endroit jusqu'en 1886.

Le notaire E. de Carufel avait épousé le 7 mars 1834, Marie-Claire Boucher, fille du lieutenant-colonel François Boucher, de Maskinongé.

E. de Carufel fit le papier terrier des seigneuries Grosbois, Dumontier et de Grandpré, en 1849, pour B.C.A. Gagy, seigneur de ces fiefs.

Le notaire Carufel est décédé à la Pointe du Lac le 21 décembre 1889 et il fut inhumé à Maskinongé, le 24 décembre au cimetière de la Côte.

Son greffe fut déposé aux archives judiciaires des Trois-Rivières, le 18 janvier 1886, ayant discontinué de pratiquer à cette date.

Le notaire Carufel était le père de l'abbé Charles-Olivier-Arthur Sicard de Carufel, né à Maskinongé, le 4 août 1836. Ordonné le 19 juin 1859, il fut le premier curé de St-Louis de Blandford 1862-1871. Curé de la Pointe du Lac, 1871-1876; aux Etats-Unis, de 1876-1887. Il est décédé le 18 mars 1887 et fut inhumé à la Pointe-du-Lac.

CHARLES DRISARD.

Le Blasphème devant la loi

(Extrait d'un article de la Revue du Droit, de Québec)

...On lit, au Lévitique (2), ce commandement donné par le Seigneur à Moïse, après l'arrestation du fils d'une femme israélite: Que celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur soit puni de mort; tout le peuple le lapidera, qu'il soit citoyen ou étranger!

La peine de mort seule pouvait convenir, selon l'appréciation souveraine du Législateur divin, au crime du blasphème.

Aux premiers âges du christianisme, aux âges de foi ardente, le blas-

phème était envisagé de la même façon. L'empereur Justinien, dans sa Nouvelle 77, décrétait le dernier supplice contre les blasphémateurs. Les Capitulaires des rois francs n'étaient pas moins sévères.

La législation séculière va se relâcher graduellement par la suite de cette sévérité première.

Une ordonnance de Louis XII (9 mars 1510) prononce des châtimens variés, suivant les cas. L'Ordonnance de Moulins (1566) défend de blasphémer et de jurer, sous peine d'amende et de punition corporelle.

L'édit de Louis XIV contre les jureurs et les blasphémateurs (30 juillet 1666) est restée célèbre. Cet édit a été enregistré au Conseil Souverain de Québec, sur les ordres de l'intendant Talon.

Pour la première faute, le blasphémateur était condamné à une amende, d'après sa fortune et l'énormité de l'offense commise. Cette amende était double, triple et quadruple, pour la deuxième, la troisième et la quatrième faute.

A la cinquième, non seulement le blasphémateur était condamné à l'amende, mais on le mettait au carcan, aux jours de fête, de huit heures du matin à une heure de l'après-midi.

A la sixième, il était conduit au pilori et on lui coupait la lèvre inférieure. S'il continuait à blasphémer, on lui coupait la langue.

II

...Notre pays chrétien a conservé certaines rigueurs contre les blasphémateurs, mais combien les peines actuelles sont différentes des peines d'autrefois!

Les paroles blasphématoires ne sont pas rangées directement par le Code criminel parmi les Crimes contre la religion. On les envisage plutôt comme une atteinte à la tranquillité publique et on ne les punit qu'en certains cas. Un même article (art. 238) vise à châtier les vagabonds et ceux qui, dans un endroit public, causent du désordre en jurant.

Une défense analogue est portée par notre Loi provinciale de la police et du bon ordre (S.R.Q. 1925, chap. 168, art. 4).

Tandis qu'en vertu de cette loi (art. 3) les jureurs s'exposent à une amende qui n'exécède pas cinq livres sterling et à deux mois de prison (maximum), avec travaux forcés à défaut de paiement, le Code criminel, dont les dispositions l'emportent sur celles de la loi provinciale, permet d'infliger au blasphémateur une amende d'au plus cinquante dollars ou un emprisonnement de six mois (maximum), avec ou sans travaux forcés, ou les deux peines à la fois. (art. 239).

Les lois qui précèdent visent les paroles blasphématoires. Les écrits blasphématoires font l'objet d'une autre disposition de la loi criminelle (art. 198), qui, elle, est rangée immédiatement sous la rubrique des Crimes contre la religion. Celui qui publie un écrit ou libelle blasphématoire se rend coupable d'un acte criminel et devient passible d'un an d'emprisonnement.

Cette peine est plutôt bénigne, quand on songe que certains faits de cruauté envers les animaux font encourir une peine double, si ridicule que soit la proportion envisagée sous cet angle.

Mais il y a plus. Cette disposition du Code criminel s'accompagne de

restrictions telles, qu'elle est d'application difficile. La hantise de la liberté de penser en matière religieuse a conduit le législateur et certains magistrats à montrer une tolérance inconcevable.

Le Code Criminel ajoute, en effet, que "nul n'est coupable de publication d'un écrit blasphématoire pour avoir exprimé de bonne foi et dans un langage convenable, ou cherché à établir par des arguments employés de bonne foi et exprimés dans un langage convenable, une opinion quelconque sur un sujet religieux."

Des magistrats ont soutenu qu'avec ce texte il n'y a pas de libelle blasphématoire dans des écrits qui s'attaquent aux fondements même de la religion, du moment que la discussion est menée sans grossièreté.

Cette opinion, à mon humble avis, ne résiste pas à un examen sérieux, quand on se rappelle la notion exacte du blasphème et de ses formes diverses: négation des perfections divines; injures directes à Dieu, à J.-sus-Christ, à la Sainte-Trinité, à la Sainte Vierge, aux anges, aux saints et aux choses saintes; outrages connexes.

Un blasphème est-il moins un blasphème, s'il est enveloppé de formules soi-disant polies? Et en quoi Voltaire et Renan furent-ils moins blasphémateurs que tel ou tel obscur prédicant de démagogie et d'irréligion? Si cette jurisprudence devait prévaloir, l'article 198 du Code criminel ne voudrait plus rien dire, puisque le mot blasphématoire qui s'y trouve serait ainsi complètement vidé de son contenu.

La liberté des cultes ne doit pas faire oublier que le Canada se targue d'être un pays chrétien. Et c'est le devoir des hommes d'Etat, dans une société chrétienne, "tout en reconnaissant la liberté religieuse, de ne pas permettre, enseigne Mgr L.-A. Paquet, que l'on foule aux pieds les dogmes le plus généralement reçus du christianisme, la vérité de la Bible, la divinité du Christ, l'institution de l'Eglise, principes fondamentaux dont la lumière se projette sur dix-neuf siècles d'histoire, et sans lesquels la morale naturelle ne tarde pas à subir les pires atteintes."

Léo PELLAND.

Comment dorment les animaux ?

Les carnassiers, sauvages ou domestiques, adoptent tous la même position. Ils dorment en rond, la tête appuyée sur leurs pattes de derrière. L'éléphant dort debout, appuyé à un tronc d'arbre. Le cheval et le mulet dorment également debout.

Le crapaud et la grenouille dorment assis sur leur séant, la tête en l'air pendant l'été; en hiver ils s'enfoncent dans la vase. Le singe dort accroupi; l'orang-outang dort suspendu à une branche, par un bras, ce qui est, on l'avouera, une façon singulière de prendre du repos. Le crocodile, le caïman, le lézard, dorment le ventre appuyé sur le sol, la bouche ouverte. Les phoques et les mor-ses s'étendent sur le rivage, pressés les uns contre les autres. La baleine et la tortue marine dorment à la surface de la mer, en se laissant aller au fil de l'eau.

Et la chauve-souris dort la tête en bas.

Parmi les animaux raisonnables, il y a les "chats-fourrés", qui dorment assis.

